



*Synthèse sur l'étude de la*  
*part d'occitan limousin en*  
*poitevin-saintongeais*



Mémoire présenté par Olivier Dussouchaud pour la deuxième année du Master *Etude et Valorisation du Patrimoine Occitan* sous la direction de Patrick Sauzet - Septembre 2017

# *Sommaire :*

Note préalable sur les abréviations et symboles phonétiques utilisés	p.3
Introduction	p.5
1 - Contexte historique et géographique	
A - Présentation de la zone géographique concernée	p.8
B - Présentation et hypothèses sur l'histoire linguistique de la région	p.12
2 - Etat de l'art	
A - Les travaux historiques sur la limite poitevin-saintongeais - occitan	p.18
B - Les travaux en morphologie	p.28
C - Les travaux en phonologie	p.38
. Tableaux résumant les 62 traits phonétiques traités	p.80
D - Les travaux en lexicologie	p.86
3 - Travaux à envisager et méthodes possibles	
. Méthode historique	p.91
. Méthode dialectométrique	p.94
Conclusion	p.99
Remerciements/Mercejaments	p.104
Bibliographie/Bibliografia	p.105
Annexe	p.107

## Note préalable sur les abréviations et symboles phonétiques utilisés :

Dans l'ensemble de ce mémoire, les abréviations suivantes seront utilisées :

. voy	voyelle	. cons.	consonne
. oc	occitan	. fr	français
. lang	languedocien	. poit	poitevin
. lim	limousin	. stg	saintongeais
. dim	diminutif	. Ch. oc.	Charente occitane

En ce qui concerne les symboles phonétiques, ceux utilisés seront ceux de l'Alphabet Phonétique International. Ceci a donc occasionné un nécessaire travail de retranscription puisque beaucoup de travaux anciens n'étaient pas symbolisés avec l'API. Ainsi le son y devient j, le son u devient y, le son j devient ʒ ...etc... ce qui change considérablement la physionomie des mots. Par exemple, le verbe mouiller qui serait anciennement symbolisé [muyé], est en API [muje] ... Seul le ʁ n'a pas été respecté puisque je l'ai remplacé par un simple r pour sa commodité d'écriture.

De plus, différentes langues, différents dialectes et différents parlers locaux vont être comparés dans ce travail, et leur prosodie varie considérablement. Ainsi les positions des accents toniques, les longueurs des voyelles et même les découpages en syllabes sont parfois éloignés, même entre parlers limitrophes, au sein d'une même langue parfois ; il a été cependant choisi de ne pas marquer ces paramètres dans cette étude, car il s'agit d'une synthèse principalement bibliographique de différents travaux où ils ne figuraient quasiment jamais et donc trop peu d'éléments étaient en notre possession.

Les rares fois où la longueur des voyelles figurait dans les travaux historiques étudiés, elle était signalée soit par des diacritiques soit par des adjectifs qualificatifs juxtaposés. Par commodité d'écriture, j'ai ici privilégié la seconde solution ; ainsi à la place de ä, ö, ë, ĩ, ů, j'ai privilégié la notation a, o, e, i ou u *breufs* et à la place ā, ō, ē, ī, ū j'ai privilégié la notation a, o, e, i, ou i *longs*.

Enfin, il restait un problème avec les caractères à utiliser pour symboliser deux phonèmes typiquement saintongeais : le phonème correspondant au [ʒ] français très expiré, noté jh comme dans ajhasse (pie), et le phonème correspondant au [ʃ] français également très expiré et correspondant presque à un simple h expiré, comme dans chaline (orage).

Trois réponses différentes m'ont été données par trois spécialistes de la question :

	ʒ expiré	ʃ expiré
Jagueneau L.	ž	š
Dourdet J.C.	ʒ <sup>h</sup>	ʃ <sup>h</sup>
Léonard J.L.	H	h̥

La solution choisie est la première, de Liliane Jagueneau, avec l'utilisation de diacritiques.

# Introduction :

Lorsque nous portons notre intérêt sur les langues minoritaires présentes au nord-ouest du Bassin Aquitain, à première vue, on peut remarquer l'existence de deux ensembles. Premièrement, on note la présence de la langue occitane, de dialecte limousin, sur les pentes occidentales du Massif Central, et non loin, plus à l'ouest, jusqu'à la côte Atlantique, une langue d'oïl, le poitevin-saintongeais. De plus on remarque rapidement en se promenant dans cette partie du territoire, comme il s'agit sans doute de zones rurales particulièrement peu peuplées (souvent entre 30 et 40 habitants par km<sup>2</sup>), appartenant à la diagonale du vide, que ces deux langues sont encore assez persistantes et pratiquées au moins par les personnes âgées, au moins partiellement, mélangées au français. Pourtant, puisqu'on peut les entendre, on peut s'interroger par moment sur cette classification linguistique les séparant en deux ensembles distincts, gallo-roman septentrional et gallo-roman méridional, qui ne semble pas toujours correspondre à une distance réelle. En effet, lorsqu'on écoute de simples petites phrases de la vie quotidienne, on peut constater de nombreuses similitudes. Ainsi, si on regarde la simple phrase en français « Il vente beaucoup aujourd'hui », bons nombres d'habitants vont continuer de la dire avec leur langue régionale, de façon très proche : en occitan limousin « Quò bufa beucòp anuei » [ko byfɔ beukɔ anyɛj] et en poitevin-saintongeais « O bufe beacot aneu » [o byf biakɔ anø]. Ou si on prend la phrase : « La pie est dans le pré », l'occitan limousin dira « L'ajaça es dins la prada » [l adzaʃɛ ej din lɔ pradɔ] et le poitevin-saintongeais « L'ajhasse è dens la prade » [l aʒasə ɛ dɔ̃ la prad].

Ces deux langues semblent donc visiblement, et même audiblement, plus proches que ce qu'on en dit. Il est donc intéressant de rechercher ce qu'il en est vraiment d'un point de vue phonologique, mais aussi morphologique et lexicologique, d'autant plus qu'il s'agit de deux langues romanes d'importance : l'occitan et les *cançons* des troubadours ont marqué l'histoire littéraire médiévale et la civilisation européenne. De même dans l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord, comme les migrants étaient souvent issus du Poitou ou de la Rochelle, ils parlaient en général le poitevin-saintongeais, et c'est donc une langue qui a largement contribué, avec le gallo, le breton et quelques autres, à la formation du québécois.

De nombreux chercheurs se sont ainsi penchés sur ces langues et leurs rapports. Après avoir plus détaillé ce contexte historique et développé le cadre géographique, nous allons tenter de donner une vision assez complète et précise de ces travaux. Nous commencerons chronologiquement par les

premiers travaux d'importance (Bringuier, de Tourtoulon 1876 ; Rousselot 1892) qui ont tenté dans un premier temps de mieux définir la limite entre l'occitan qu'il soit de dialecte gascon, limousin ou auvergnat et les dialectes d'oïl saintongeais, poitevin ou berrichon, mais aussi de mieux comprendre les traits de ce parler occitan assez intermédiaire que constitue le marchois dans la zone dite du Croissant. Dans un second temps, nous développerons les travaux plus récents, au XXe siècle, qui ont cherché à définir chacun des traits de ces deux langues, ceux morphologiques (Terracher 1926 ; Bonnaud 1972), pour commencer, puis ceux phonologiques souvent plus récents (Pignon 1960 ; Jagueneau 1987 ; Bonnaud 1972), et enfin ceux lexicologiques (Jagueneau 2001 ; Bonnaud 1972), plus rares et moins poussés.

Enfin dans une dernière partie, nous verrons les méthodes qui s'offrent à nous pour pousser ces travaux plus loin encore (méthode historique et plus textuelle, ou dialectométrie), le corpus de données à utiliser (textes, collectages, Atlas régionaux ou Atlas Linguistique de France), et le sujet de l'investigation (morphologie, phonologie ou lexicologie).

1

*Contexte*

*Historique et*

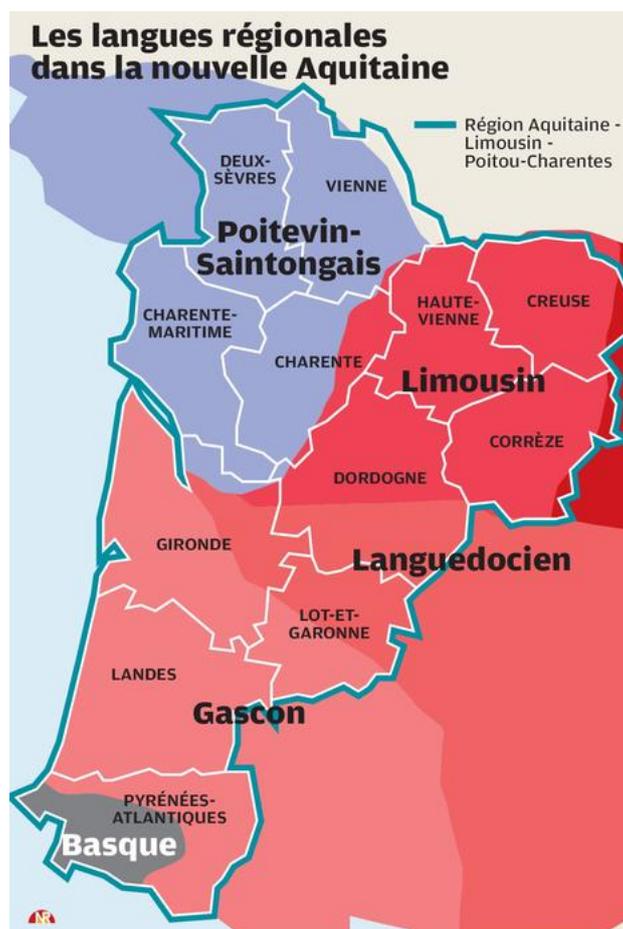
*Géographique*

*A -*

*Présentation de la  
zone géographique  
concernée*

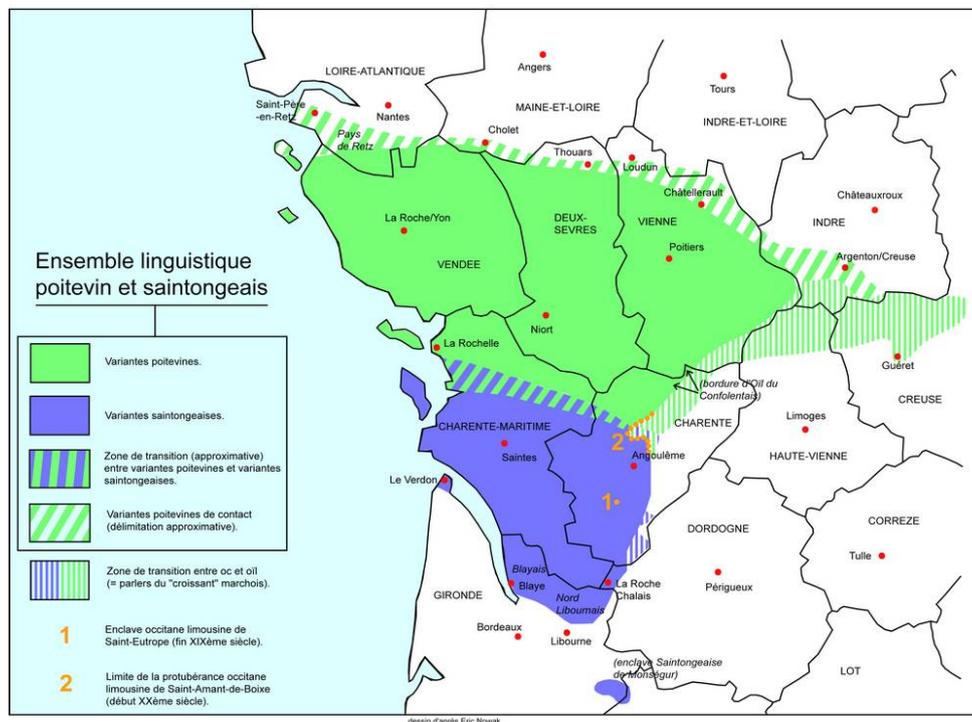
Il existe une limite importante en commun entre la langue poitevine-saintongaise et la langue occitane, notamment de dialecte limousin, et dans une moindre mesure aussi avec les dialectes marchois, gascon et languedocien.

La première, le poitevin-saintongais, appelée maintenant communément *parlanjhe*, est une langue rangée parmi les parlers d'oïl. Cette langue s'étend, comme le résume la carte ci-dessous parue dans la Nouvelle République du 18 janvier 2016, principalement dans la nouvelle région administrative appelée Nouvelle-Aquitaine, sur l'intégralité des départements de la Vienne (hormis une très petite zone au sud-est), des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime, sur les deux tiers ouest de la Charente, en Gironde au nord du département, sur la Pointe de Grave et dans l'enclave de Monségur à la limite avec le Lot-et-Garonne, et enfin dans les environs de La Roche-Chalais à l'extrême ouest de la Dordogne. Elle couvre aussi, en région Pays de la Loire, l'intégralité de la Vendée, le Pays de Retz, au sud de la Loire-Atlantique jusqu'à La Loire et le sud du Maine-et-Loire ainsi que dans la région voisine du Centre-Val-de-Loire, le sud-est du département de l'Indre-et-Loire (Tourraine). On résume souvent cette zone en disant que c'est la langue de l'ouest entre Loire et Garonne.



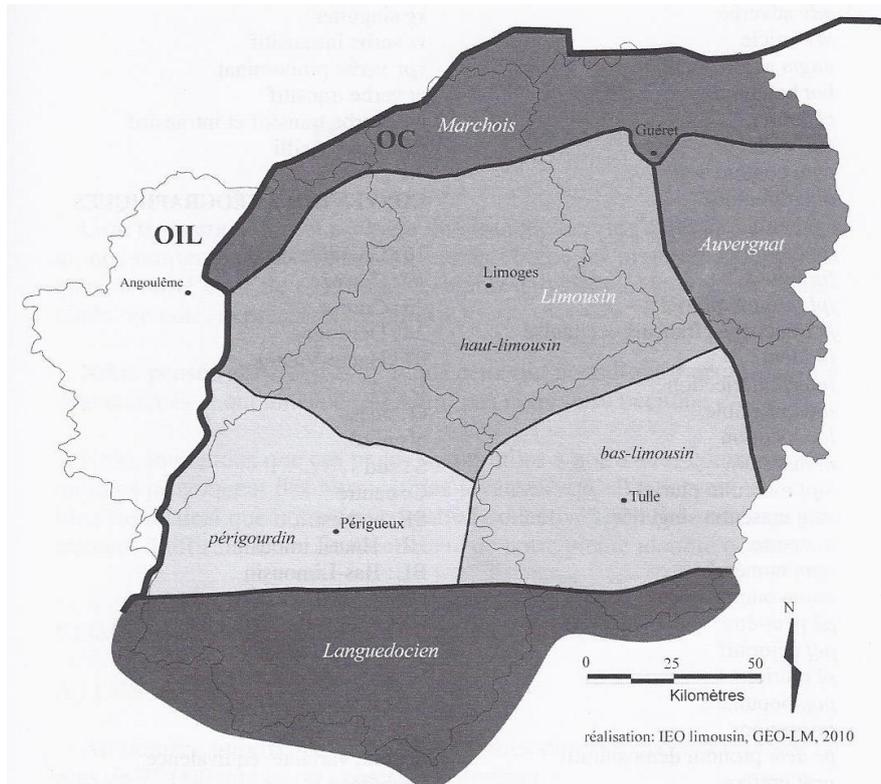
Le limousin, comme le montre cette même carte présentée ci-dessus, est maintenant intégralement inclus dans la région Nouvelle-Aquitaine, sur une majeure partie des départements de Haute-Vienne (hormis le nord, marchois), de Creuse (hormis l'est, auvergnat) et de Corrèze (hormis l'est, auvergnat, et le sud, languedocien), le tiers du département de la Charente et la moitié nord du Département de la Dordogne, à partir de la vallée de l'Isle (le sud étant de dialecte languedocien).

En poitevin-saintongeais, on compte communément deux dialectes, le poitevin au nord, sur les anciennes provinces de l'Aunis et du Poitou, et le saintongeais au sud au niveau de l'ancienne province de la Saintonge, comme le montre la carte présentée ci-dessous (Nowak 2010, p4-5).



Le limousin, lui, compte trois variantes comme le montre la carte présentée ci-après issue du dictionnaire français/occitan de l'IEO du Limousin (Lavalade 2010, p7) :

- . le périgourdin essentiellement sur la moitié nord du Périgord et au sud-est de la Charente
- . le haut-limousin en Haute Vienne, ouest de la Creuse, extrême nord de la Corrèze et de la Dordogne et nord-est de la Charente
- . le bas-limousin essentiellement en Corrèze.



Précisons enfin que le marchois, qui forme le Croissant (*lo Creissent*) au nord du Massif Central, est souvent cité, dans sa partie ouest, comme variante du limousin ; pourtant, il s'agit bien d'un dialecte occitan distinct, comme nous le verrons plus loin.

*B -*

*Présentation et  
hypothèses sur  
l'histoire  
linguistique de la  
région*



'un point de vue linguistique, l'histoire de la région est très complexe et finalement assez mal connue encore à l'heure actuelle car plusieurs hypothèses se font face.

En effet, on ignore encore si la région a toujours communiqué dans cette langue poitevine-saintongeaise depuis la formation du gallo-roman à partir du latin, ou si elle a eu, comme il semblerait plus vraisemblable, un passé occitan dans un premier temps, mais suivi d'une régression de ce gallo-roman méridional à la fin du Moyen-Âge.

Paul Meyer s'étonne dans un article (Meyer 1889) que le mot « poitevin » puisse désigner, lorsqu'il est utilisé au Moyen-Âge, autre chose qu'un dialecte standard de troubadours et pour lui, il ne semble pas que, dans les faits, cela puisse être un dialecte aussi méridional que cela le sous-entende :

« Poitevin a été parfois employé par les Français du nord pour désigner un idiome plus méridional assurément que le Poitou. Girbert de Montreuil rapporte une strophe qu'il appelle *un bon son poitevin*, et cette strophe est tirée d'une chanson de ce même Bernart de Ventadour, dont une autre pièce est citée par le même auteur, on l'a vu ci-dessus, comme provençale. Réciproquement, cette dernière est citée par l'auteur du roman de Guillaume de Dole comme étant un *son poitevin*. L'un des principaux recueils de chansons françaises, le grand chansonnier de Berne, donne le titre de *son poitevin* à une chanson de Folquet de Marseille. Il est permis de douter que les *sons* gascons, auvergnats, poitevins dont il est plus d'une fois question dans le Tournoiement Antecrist de Huon de Mery, ou les chansons poitevines de Dom de Nanteuil aient été autre chose que des chansons de troubadours sans caractère dialectal bien marqué. »

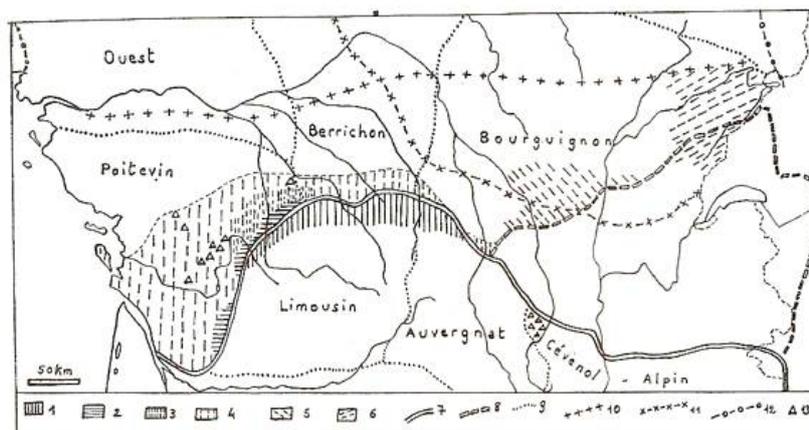
Cela résume une hypothèse assez courante. En fait, les textes du XIe et du XIIe siècle en Poitou et Saintonge sont toujours écrits en occitan. C'est notamment le cas pour les nombreux troubadours comme Rigaut de Barbezieux, Savaric de Mauleon, Jaufré de Pons ou, le plus célèbre d'entre eux, Guillaume IX de Poitiers qui écrivaient leurs *cançons* dans un occitan proche du dialecte limousin utilisé au Moyen-Âge (Marrou 1971).

Mais pour expliquer ce fait, certains ont été conduits à dire que cette langue était uniquement utilisée dans les cours des seigneurs pour écrire les textes poétiques, sous l'influence des cours limousines voisines d'où les troubadours occitans étaient souvent issus et sous l'influence du prestige du gascon et du provençal.

La population, elle, aurait parlé à cette époque une langue d'oïl, et à son tour sous l'influence du rayonnement de ces cours seigneuriales, celle-ci se serait « occitanisée », donnant une langue riche en occitanismes et autres traits linguistiques méridionaux.

Ceci semble tout à fait plausible, d'autant plus qu'aucun moyen ne permet de vérifier la langue véritablement parlée par la population de l'époque en dehors de ces textes littéraires.

Cependant un fait relevé par Bonnaud met à mal cette hypothèse. C'est la toponymie qui apporte cet élément très important. Lorsqu'on relève les noms de lieux-dits, les noms en -ac, issus de *-acum* en latin, sont présents dans la zone occitane par opposition à la zone septentrionale où il a donné -ay ou -y ; or on relève en sud Saintonge, Angoumois et sud Poitou exclusivement des noms en -ac. La limite nord part exactement de Rochefort, puis remonte vers le nord-est en direction de Poitiers, donc bien au dessus de la limite occitane actuelle, comme il l'a établi dans la carte présentée ci-dessous (Bonnaud 1981). Or, les noms de lieux-dits sont toujours donnés en résonance à la langue utilisée à la même époque. Rien n'aurait pu pousser les autorités de l'époque à entériner des noms dans une autre langue, ou en tout cas ils n'auraient pas délibérément décidé de le faire de façon non homogène dans l'ensemble de leur province, au sud de leur région seulement, et non au nord. Cela n'est pas cohérent et ne tient pas. Donc si des noms en -ac sont présents dans toute la partie sud de la région c'est très probablement parce que la langue occitane y était effectivement utilisée par l'ensemble de la population. Il s'agit en tout cas ici de la seconde hypothèse qui est opposée à la première.



*Évolution dialectale de la France Centrale.*

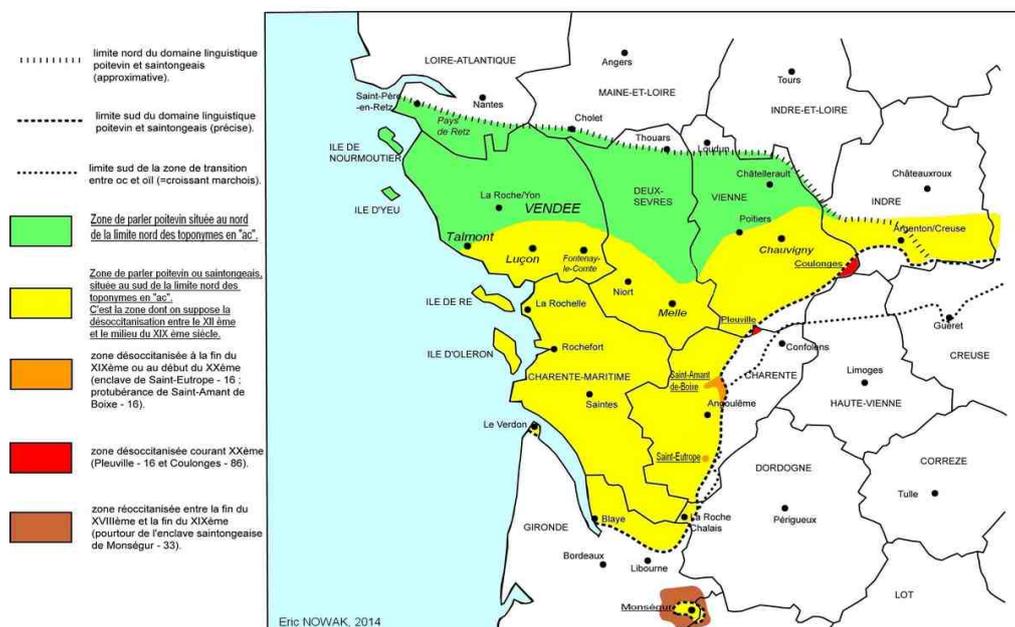
1. « Croissant ». — 2. Pertes de l'Occitan au XIX<sup>e</sup> siècle. — 3. Pertes de l'Occitan en Poitou depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. — 4. Pertes minima de l'Occitan dans le Centre-Ouest depuis le XI<sup>e</sup> siècle. — 5. Pertes minima du Franco-Provençal depuis le Moyen Âge. — 6. Formes de transition Franco-Provençales/Bourguignonnes. — 7. Limite de l'Occitan. — 8. Limite N et E du Franco-Provençal. — 9. Limites dialectales. — 10. « Ligne Von WARTBURG ». — 11. Limite W. et S. du type -iacum mérovingien. — 12. Limites du Germanique et du Breton avec le Français. — 13. Secteurs où apparaissent les noms de lieux en -ec /-ecq issus de -acum.

*N. B.* — Le tracé adopté ici pour la « Ligne Von WARTBURG » représente une sorte de médiane dans un faisceau d'isoglosses. Il a été fixé en fonction de concordances toponymiques. Les isoglosses s'écartant à l'Est, un tracé un peu plus méridional est admissible en Bourgogne.

Dans cette hypothèse, il fallait expliquer alors comment l'occitan avait pu régresser dans cette zone où il aurait été parlé par toute la population. Cette « désoccitanisation » serait due d'après de nombreux auteurs aux conséquences de la guerre de Cent Ans : à la fin du Moyen-Âge, en Saintonge et en Angoumois, régions se situant aux limites des deux royaumes belligérants et dévastées par les combats entre Anglais et Français, les populations auraient été décimées. Des populations septentrionales seraient alors venues repeupler cette zone et de leurs parlers d'oïl durablement modifier la langue locale d'usage.

Bonnaud parle ainsi « des malheurs des guerres médiévales », mais aussi d'une « influence économique maritime » à l'origine de cette régression de l'occitan dans cette seconde hypothèse (Bonnaud 1981).

Mais comment peut-on expliquer ces différences de limites entre celles des textes effectivement écrits en occitan plus au nord dans les cours de Niort, La Rochelle, Fontenay-le Comte, ou l'évêché de Luçon, et celles des lieux-dits en -ac ? Eric Nowak, lui, relève en toponymie des noms en -ac plus au nord que Bonnaud, comme nous pouvons le constater dans la carte présentée ci-après (Nowak 2010, p6-7). Cela semble pourtant bien sporadique.



La réponse est peut-être, comme souvent, intermédiaire entre les deux hypothèses. En effet, on peut très bien imaginer qu'au vu des noms de lieux-dits en -ac, l'occitan remontait initialement jusqu'à cette ligne Rochefort - Poitiers déterminée par Bonnaud. Dans les cours seigneuriales de Pons, Angoulême, Melle, Poitiers... les troubadours utilisaient donc naturellement l'occitan pour écrire leurs *cançons*. Dans la zone de contact, voire de proximité, d'influence politique et artistique, voire de migration économique vers notamment La Rochelle, déjà port de commerce important, on peut alors imaginer que les cours, même si ce n'était pas le cas de la population, se sont mises, a contrario, à utiliser aussi *la lenga d'aur* (la langue d'or) comme on pouvait parfois l'appeler à l'époque. Et ceci expliquerait la limite un peu plus au nord que l'on peut constater pour les écrits poétiques et parfois juridiques ; enfin la population aurait alors utilisé de plus en plus de ces mots à son tour par influence secondaire.

Il ne reste que le nord du Poitou, qui n'a sans doute jamais été de langue occitane ni littéraire, ni vernaculaire. Tout au plus pouvait-elle être une langue véhiculaire en zone limitrophe pour communiquer avec les occitanophones lors des marchés ou au sein des intermariages.

Ces trois zones, anciennement occitane, occitane par influence et non occitane, expliqueraient alors peut-être qu'on puisse avoir non pas deux mais trois dialectes, comme nous le verrons dans notre conclusion, un poitevin, un saintongeais et un intermédiaire, même si les limites récemment établies ne correspondent pas exactement.

Avant d'infirmer ou de confirmer cette troisième hypothèse intermédiaire que je propose, voyons à présent quels sont les travaux sur les liens entre ces deux langues, poitevin-saintongeais et occitan, notamment limousin, qui ont jalonné ces deux derniers siècles. Les linguistes ont tout d'abord essayé de trouver les limites entre les deux, puis ont essayé d'en étudier les traits propres à chacune. Enfin, une comparaison de ces traits a été entamée mais elle semble bien succincte voire inachevée, comme nous le verrons.

2

*Etat de l'art*

*A - Les travaux  
historiques sur la  
limite poitevin-  
saintongeais -  
occitan*

Les premiers travaux concernant les liens entre le poitevin-saintongeais et l'occitan, dans la seconde moitié du XIXe siècle, ont tenté tout d'abord de définir la limite entre langue d'oïl et langue d'oc. Ce sont ceux de Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier réalisés à la demande de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier (Bringuier, de Tourtoulon 1876).

Les deux auteurs utilisent souvent ici le mot *gabai* pour qualifier le poitevin-saintongeais, écrit parfois *gabai* (venant de *gavache* ou *gabatch* en occitan gascon pour dire étranger, ce qui en dit long sur le ressenti des gascons à l'écoute de ce parler, tant il est différent en matière d'accentuation et de prosodie en général). Les gabais appellent inversement souvent les gascons, *pigouilles*.

Le point de départ de leur travail est un résumé des deux théories qui s'affrontent sur le sujet de la limite ou transition entre ces deux langues. Au sujet des théories de transition entre les deux langues, ils notent d'ailleurs que « les auteurs partisans plus ou moins avoués de la théorie de la fusion graduelle des deux langues sont ceux qui considèrent la limite dans toute son étendue (...) ; incomplètement informés, [ils] se sont laissé trop facilement séduire par un système établi a priori sur la seule vraisemblance (...) ; [c'est] une opinion dénuée de preuves positives ».

A l'opposé ils trouvent : « ceux qui se bornent à donner un tracé pour le pays qu'ils habitent et (...) croient à peu près tous à la possibilité d'établir une ligne de démarcation suffisamment précise. » A partir d'une « série d'observation concordantes, (...) nous devons conclure de là que la théorie de la fusion des langues (...) était fautive en tant que règle absolue, que l'on pouvait déterminer exactement, au moins dans certaines parties, la limite qui sépare la langue d'oc et la langue d'oïl. » (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p4-5-6). Ils prennent donc clairement partie pour cette seconde théorie et justifient ainsi leur démarche de recherche de cette limite nette directement sur le terrain.

Mais trois difficultés sont listées par les auteurs (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p3):

« 1° Que deux langues de même origine se fondent l'une dans l'autre à leur point de rencontre, de telle sorte qu'une ligne de démarcation précise est impossible à tracer ;

2° Qu'en admettant la possibilité d'une délimitation, le moyen le plus sûr d'y parvenir serait la comparaison d'échantillons écrits des divers idiomes situés sur la limite présumée.

3° Que l'étude immédiate du langage sur les lieux mêmes rencontrerait des obstacles insurmontables et serait dans tous les cas longue et dispendieuse. »

Sur le terrain, les critères discriminant chacune des 2 langues utilisés par Tourtoulon et Bringuier en vue d'en déterminer la zone de transition étaient essentiellement au nombre de six (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p11 à 14) :

1. Il n'y a dans ces deux langues que des oxytons et des paroxytons mais ils sont moins marqués en zone d'oïl ; l'accent tonique porte sur la même syllabe qu'en latin, les voyelles antétoniques persistantes ou tombantes sont les mêmes, par contre celles post-toniques non. En oïl, elles tombent ou se transforment en une voyelle unique, souvent le e muet. En oc, si elles sont deux l'une seulement tombe (plus souvent la première), mais lorsqu'il n'y a qu'une syllabe après la tonique, elle persiste sans grande transformation ; exemples des auteurs : rósa / ròsa, glória / glòri, impérium / empèri...  
Pour les oxytons la langue d'oïl n'a donc qu'une seule voyelle finale atone notée e, mais qui a parfois été notée a ou o, la langue d'oc en a plusieurs possibles.
2. La langue d'oïl n'a presque plus que des fausses diphtongues où les voyelles ne représentent maintenant qu'un son simple (ai, ei, au, eu, ou... donnent [e, ε, o, u, ø...]) ou de faibles diphtongues (oi, ui) alors que l'occitan garde des diphtongues fortes voire des triphongues ([aj, ej, au, eu, œj, ou...] voire [ioj, ioy, uej...]). Ceci viendrait comme au point 1 d'après Gaston Paris de « l'incapacité des Français à porter l'accent autre part que sur la dernière syllabe. »
3. Les consonnes médianes, surtout gutturales et dentales disparaissent en oïl et pas en oc : matus, madur, mûr ; rotundus, redon, rond ; plicare, plegar, plier ; pavonem, pabon, paon...
4. Le a long tonique qui devient presque toujours en langue d'oïl [e] reste [a] en oc : cantare, cantar, chanter ; veritatem, vertat, vérité...
5. La langue d'oïl fait des nasalisations [ɛ̃, ɑ̃, ɔ̃, œ̃] alors que la langue d'oc conserve la valeur propre des voyelles.
6. L'absence d'utilisation du pronom sujet pour distinguer les formes verbales qui le sont déjà suffisamment en elles-mêmes : ai/j'ai, aimàs/tu aimes...

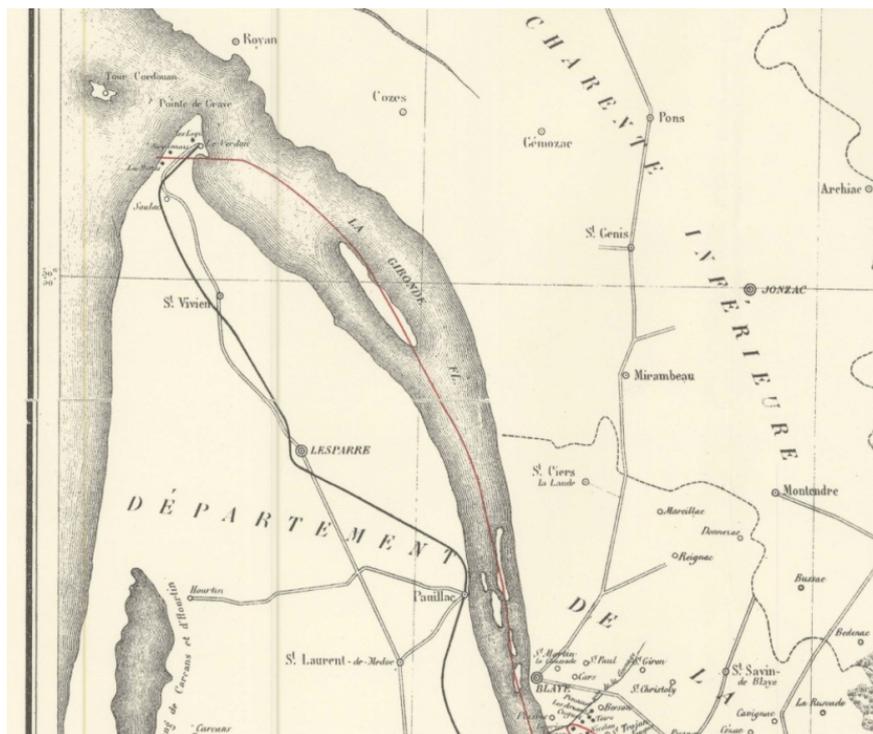
Les auteurs résument eux-mêmes ces différences (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p15) par le fait que « la langue d'oïl tend à contracter et à assourdir les radicaux latins. [...] La langue d'oc ne supprime guère dans le corps des mots que les voyelles déjà disparues dans le latin vulgaire, [...] gardant ainsi beaucoup moins altérée la physionomie de la langue mère. »

Nous verrons que ces points ne sont pourtant pas toujours aussi clairs que cela, lorsqu'on regarde les traits à l'intérieur de chaque zone, notamment celle du poitevin-saintongeais (voir chapitre 2C), même si, à l'endroit précis où passent les limites, ces critères semblent peut-être judicieusement discriminants.

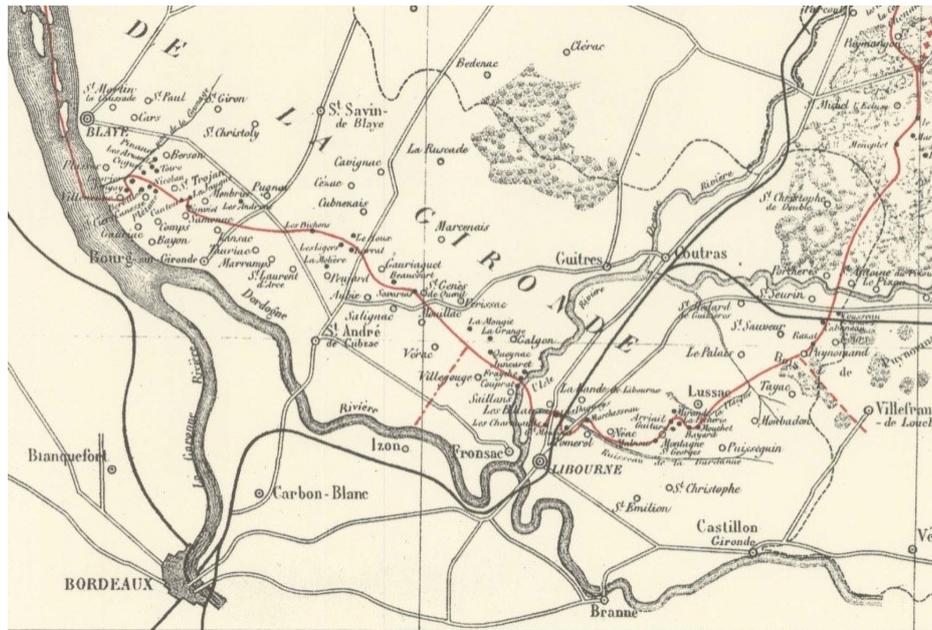
Pignon et Jagueneau remettent en effet en cause, par leurs résultats, certains de ces critères car des poches différentes existent avec des traits de l'autre zone (peut-être reliques d'un passé linguistique différent), par exemple sur les traits 2 et 3, et partiellement 4 et 6. D'ailleurs, les auteurs remarquent eux-mêmes pour le point 6 (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p.33) que ce qui est valable pour le gascon ne l'est pas pour le limousin.

Enfin les auteurs terminent par détailler précisément cette limite, qui n'a été établie, pour des raisons matérielles, que du Verdon en Médoc à Ajain en Creuse (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p19).

Cette limite part au niveau de l'Atlantique de l'embouchure de la Garonne et suit ensuite le cours de la Garonne, mais à une exception près, car la pointe de Grave et ses trois ou quatre villages face à Royan (un s'appelant justement Royannais) sont de parler saintongeais alors que plus au sud on retrouve un parler occitan gascon bas-médocain.

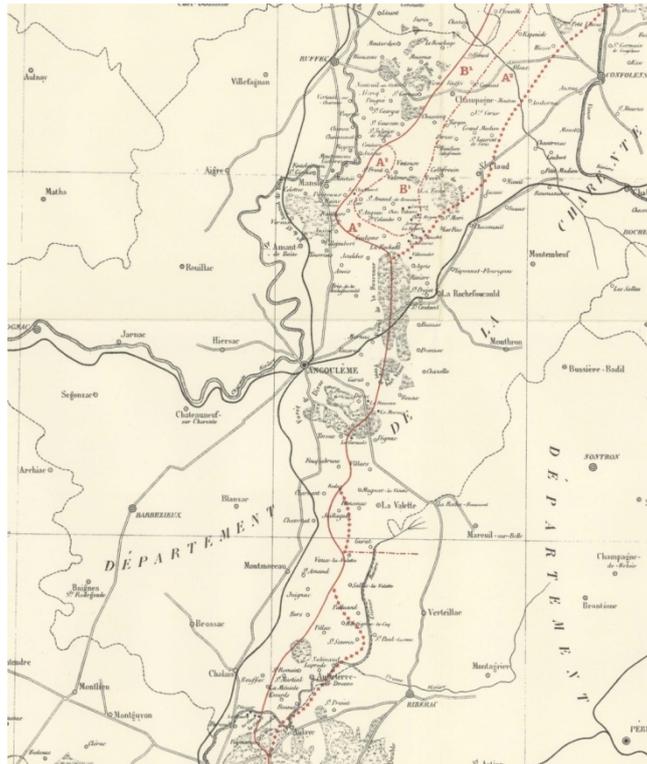


Lorsqu'on remonte dans l'estuaire de la Gironde, la limite bifurque vers l'est avant le Bec d'Ambès, laissant au nord en zone saintongeaise, Blaye et Coutras, qu'on appelle encore le pays Gabaye, et au sud le reste de la Gironde avec Bordeaux et Libourne, où le languedocien (appelé par les auteurs dans cette zone le mi-périgourdin) y trouve son point le plus occidental. Ensuite cette ligne remonte vers le nord, passant par Puynormand, où du côté d'oc, le languedocien laisse la place au parler limousin. Puis la limite continue vers le nord, passant à l'ouest du grand massif de la Double et arrive à la commune de Puymangou en laissant une toute petite partie occidentale de la Dordogne à la zone poitevine-saintongeaise.



Tout au long de ce cheminement de la pointe de Grave au massif de la Double, la limite entre oc et oïl est assez claire, car même si des communes de cette limite peuvent avoir des hameaux d'idiome saintongeais et d'autres d'idiome occitan, ou si des villages de la limite peuvent compter des habitants d'idiome saintongeais et des familles voisines d'idiome méridional, pour Bringuier et Tourtoulon, globalement, les idiomes sont bien marqués quand on s'éloigne de part et d'autre de cette ligne. Bien sûr quelques traits ont eu tendance à s'amenuiser. Ainsi en Nord Gironde, hors Médoc, le gascon, le languedocien du Libournais (ou mi-périgourdin) et le limousin perdent ici quelques traits occitans comme des voyelles finales atones (ville, hilhe pour villa, hilha...), quelques consonnes médianes tombent (meur pour madur, seurt pour segur...), et on note une absence de triptongues et utilisation de certains pronoms personnels (notamment dans les phrases interrogatives). Inversement le gabai (appelé alors gabai gascon) perd des traits de poitevin-saintongeais puisqu'ici des t se rajoutent comme en gascon (jolit pour joli...) et, [k] et [g] sont conservés et ne sont pas transformés en [j] et [ʒ] (queut houme, queu queun pour cet homme, ce chien...).

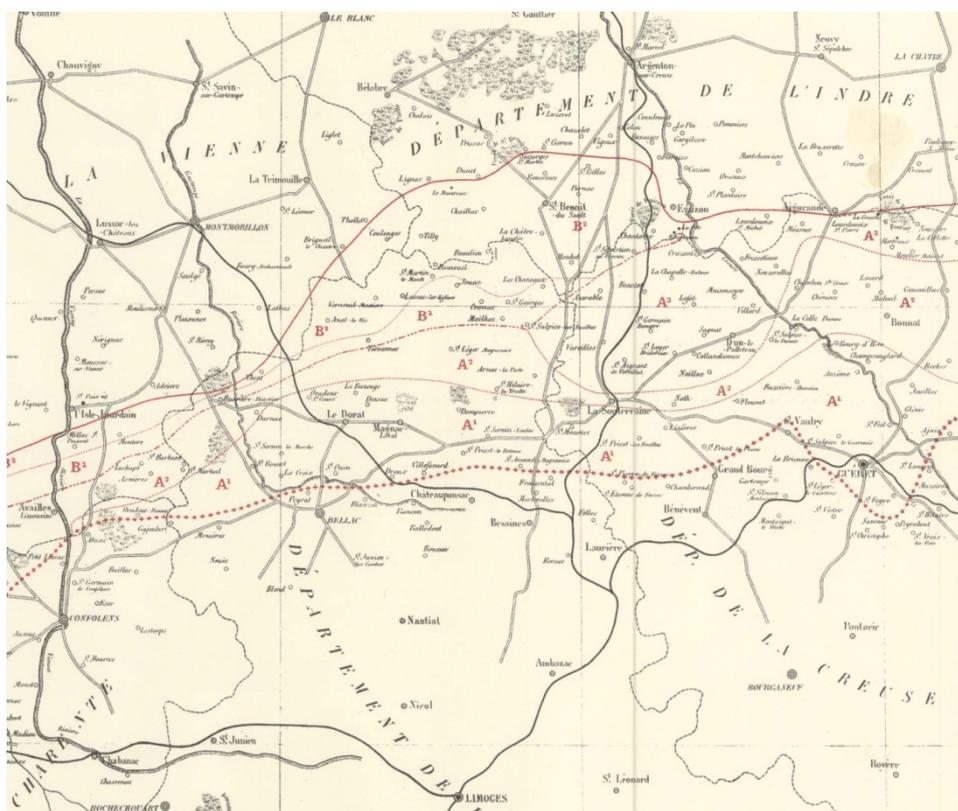
Il n'en va pas ainsi plus au nord. Cette limite, qui traverse alors le département de la Charente en laissant les deux tiers ouest au saintongeais et le tiers est à l'occitan, devient plus complexe : en effet dans ces territoires, des poches de parlers intermédiaires apparaissent. Une première poche d'une quinzaine de communes se développe ainsi de Puymangou en Dordogne à Juillaguet au sud d'Angoulême avec des parlers aux traits fortement d'oc mais comptant une forte part de traits saintongeais également. Les habitants eux-mêmes le qualifient d'*angoumois*, pour le distinguer du périgourdin (variante du limousin), purement occitan, à l'est, dès Saint-Aulaye, et du gabai saintongeais, proche du saintongeais pur, à l'ouest, dès Parcou.



Cet angoumois est à rapprocher du parler occitan dit marchois que l'on trouvera plus au nord. Ces caractéristiques sont les suivantes : une faible accentuation des paroxytons, une voyelle finale atone unique, le e muet, et l'utilisation des pronoms sujets comme en langue d'oïl, mais des diphtongues fortes, un a tonique conservé et non transformé en [e] et des consonnes médianes conservées comme en occitan. De plus, comme les triptongues sont même présentes sur certaines communes et comme les pronoms sujets et la faible accentuation des paroxytons sont aussi présents en Limousin, il n'est pas totalement à mi-chemin et doit être rattaché à la langue d'oc. En tout cas c'est l'existence de ce type de zone qui a poussé certains à la théorie de la fusion des deux langues, omettant alors les nombreuses zones que les auteurs ont traversées et où la transition est bien au contraire très nette.

Ainsi de Juillaguet à La Rochette, la limite devient plus nette entre un limousin plus pur à l'est et un saintongeais également pur à l'ouest. Cette absence de mélange s'explique peut-être par le fait que cette ligne passe à l'est d'Angoulême, en zone d'oïl, par une succession de massifs forestiers, ceux de Dirac, d'Horte, de Bel-Air, de la Braconne... impliquant, comme au niveau du massif de la Double, peu d'échanges est-ouest. D'ailleurs Pierre Bonnaud parle lui-même de cette faible densité de population pour expliquer ce fait et d'une « véritable ligne de fracture entre Saintonge et Limousin [...] sur le milieu humain peu consistant de l'Angoumois intérieur ». Depuis cette tentative de délimitation, l'attraction d'Angoulême, et les migrations économiques qui en ont découlé, y ont ramené la langue d'oc, utilisée dans certaines cages d'escalier, dans certaines banlieues, mais ce phénomène est plus récent.

A partir de La Rochette en Angoumois jusqu'au sud de la Vienne, la limite devient à nouveau plus complexe tout comme lorsqu'elle suit une incurvation vers l'est en passant au nord de la Haute Vienne, puis au sud de l'Indre et au nord de la Creuse (l'étude n'allant pas jusqu'en Auvergne) ; en effet, commence une zone large de plusieurs dizaines de kilomètres où les deux langues se mélangent. On appelle ce parler le marchois, qui est tout de même à raccrocher à la langue d'oc. Les auteurs en disent d'ailleurs eux-mêmes (Bringuier, de Tourtoulon 1876, p37) qu'il s'agit d'un « idiome d'oc adapté à des organes septentrionaux et dépouillé par conséquent de celles de ses influences qui exigent le plus de sonorité et de souplesse ». Il forme en fait un croissant en épousant la forme du pied nord du Massif Central, trouve en Charente sa pointe occidentale d'avancée et se prolonge à l'opposé en traversant le Bourbonnais. Ce parler se décompose en plusieurs sous-dialectes A et B, B s'arrêtant à la limite de l'Indre alors que le A est celui qui continue et même s'élargit dans le Bourbonnais. Parallèlement le poitevin-saintongeais a laissé la place à d'autres dialectes d'oïl, berrichon et bourbonnais.



Rapidement, nous pouvons déjà dire, comme le détaillent Tourtoulon et Bringuier, que ces parlers marchois se rapprochent de l'angoumoisain que nous avons déjà traité. Le dialecte de départ est le même, le limousin, altéré par l'influence d'oïl. Ainsi les paroxytons ont tendance à être supprimés (moins dans la variante A quand la finale atone est longue) et les pronoms sujets sont présents (notamment i pour je/nous et o/ou pour il/ça), mais ce ne sont

pas des caractères seulement d'oïl car il en va de même en limousin. Par contre, ici aussi comme en saintongeais, les voyelles finales atones sont réduites à une seule, le e muet (moins dans la variété A, où les pluriels sont régulièrement conservés de l'occitan). A contrario, quelques diphtongues sont conservées (surtout dans la variété A), les nasalisations sont peu nombreuses (bien qu'en zone B on trouve [[*ømẽ*] et [*matẽ*] en parallèle de [*jami*] et [*mati*]) et le a tonique est conservé et non transformé en [e], ce qui permet de ne pas confondre ce parler d'oc avec un parler d'oïl. De même la grammaire (comme les imparfaits latins en -av-, ou les prétérits et participes passés en -gu-, avec des exceptions marquantes comme en zone B où on trouve parfois *de + las = das* prononcé comme des en français) et le vocabulaire sont souvent ceux des pays d'oc. Cependant, ces critères posent problème puisqu'au centre du Poitou, Pignon a démontré (voir chapitre 2C) qu'une zone gardait aussi des a toniques non transformés en [e], et maintient des diphtongues (bea prononcé [*bia*], chapea prononcé [*japia*]...), sachant que le poitevin-saintongeais utilise souvent aussi un vocabulaire et une grammaire (au moins pour les prétérits et participes passés, mais pas les imparfaits) proches de l'occitan. Cela voudrait-il dire que cette zone est en fait une zone occitane de dialecte marchois de type B ? Ceci reste donc à éclaircir car Tourtoulon et Bringuier n'ont pu dissiper ces zones d'ombre faute d'investigations intra-zonales et en se concentrant sur les zones limitrophes uniquement.

De plus, le mélange est parfois tel que seuls les habitants de la zone peuvent se comprendre, formant une communauté discursive autonome. Alors bien sûr ces zones de mélange pourraient constituer un argument en faveur de la théorie de fusion des langues. Mais les auteurs soulignent au contraire que les limites de cette zone de mélange sont justement elles-mêmes très nettes à tel point que « les Marchois ne sont pas mieux compris des habitants des pays d'oïl sur leur frontière que ceux des pays d'oc ». Il n'y a donc pas d'évolution graduelle observée ici comme le veut cette théorie de la fusion, mais au contraire une progression en trois ou quatre étapes, et cela constitue également un argument en faveur d'une transition relativement brutale.

Pour finir, les auteurs distinguent même des variétés de sous-dialectes appelées A1, A2, A3, B1 et B2 et terminent leur propos en détaillant les différences qui caractérisent chacune de ces variétés. Cependant notre discussion n'est pas d'entrer à ce point dans les détails du parler occitan marchois, puisqu'au contraire nous cherchons à établir le lien entre le limousin et le poitevin-saintongeais dans leurs variantes non intermédiaires, même si l'établissement de la limite entre ces deux langues et des fondements de ce lien, notamment d'opposition, hors mélanges et échanges, était au contraire primordial.

Toutefois l'abbé Rousselot, natif de Saint-Claud, commune de cette zone marchoise de dialecte de type A2, située en Charente, a étudié les caractères phonétiques de ce parler au cours de ses travaux (Rousselot 1891), et nous allons rapidement en apprécier quelques caractéristiques globales en prenant connaissance des propos qu'il releva, car cela permet également de mettre en lumière quelques points communs entre parlanjhe et occitan. Jules

Ronjat a aussi beaucoup étudié cette zone marchoise, puisque c'est lui qui la qualifia de *Croissant* pour la première fois en 1913 ; cependant, il a plus travaillé sur la partie nord de cette transition, entre berrichon et occitan. Nous traiterons donc seulement des travaux de Rousselot qui, lui, a justement plus étudié la transition entre les deux langues que nous étudions. En effet, entre 1880 et 1900, celui que l'on considère comme le père de l'étude de la phonétique en Charente a collecté de nombreux textes dans ce dialecte intermédiaire. Il restitue notamment ce que lui conta un jour sur les loups-garous un habitant de Cellefrouin, village situé dans la pointe occidentale du Croissant marchois (Rousselot 1891, p355-357) ; en voici un extrait (voir l'intégralité en Annexe I et la traduction en français en Annexe II) :

« Lus Lops garous

Eus vòlan dire que quò n'a pas de lops garols. Pertant i ai suven entendut dire á defunt mon oncl', lu frair de mon pauvr' pair, qu'eu ne'n avi' vut un un' fetz.

Eu avi' passat la velhad' au Templ', chas l'vieu Berisse defunt. L'temps ne dur' pas tant qu'òm s'amus'. Quò ati ben pas luèn de mi'nuèch quand eu songit a se'n 'nar.

« - Ah ! Mon pauvr' Garnau, ne te'n vas pas, tu auriás peur », que li dissit Cotilhan (son v'rai nom eti Botin).

- Sacre mil' nom d'un fotre ? Es-quò te que me feràs peur ? ...

E eu se'n anguit. Tant qu'eu f'it dins lo chamin dau potz, dejós un grand nogièr, eu sentit quauqu' chaus' que li sautit sus las doas espa'las.

« - Ah ! Quò es te, jòli garçon, qu'es 'qui ? Se tu r'ven', gar'a te !

L'autre s'en anguit en ri'ent. Eu contunhit son chamin jusc'au potz de Chas Verinan. Eu passit dejós un nogièr enquèr' ; e l'autre li r'sautit.

« - Ah ! Mon gars ! Te ve'qui per lu dosesme còp. Si tu zi r'torne, i te prome' que tu zo pai'ràs.

Tant qu'eu arrivit entre Chas-Verinan e la Chapèl', a l'endrech d'un p'tit chamin que descendav' dau bòsc... »

Ces paroles n'ont pas été revues par rapport aux paroles recueillies par l'abbé Rousselot ; ainsi ont été conservés les particularités comme des prétérits en -it et non en -èt pour des verbes où on s'y attendrait au contraire, comme dissit, desplegit, anguit, contunhit, passit, fit, voguit, arrivit, coneguit, sautit, empunhit, bogit, gitit,... et des imparfaits en -av' où on s'attendrait à -iá, comme descendav' ou tenav'.

La réelle spécificité de ce dialecte est de combiner des traits des autres dialectes occitans (comme les infinitifs du premier groupe en av) à des traits de la langue d'oïl et en particulier le poitevin-saintongeais : ainsi, en phonétique, on remarque que les a et e finaux non accentués ou non suivis d'une consonne sont souvent amuïs (ex : -ava donne systématiquement -av', mais on trouve aussi pòrt', chapèl', terr', templ', oncl'...), les b restés en limousin peuvent devenir v ici (ex : arrivit, pauvr'), des a, e et i interconsonantiques sont amuïs (ex : v'rai, pinç'rai, bo'git, p'tit, pai'ràs, lach'rai...) et des consonnes faibles sont éludées (ex : espa(t)las, sa(b)e).

Toutefois, comme nous l'avons précédemment dit, étudier plus ce dialecte ne fait pas partie de notre propos, ni détailler plus les traits qui divergent de part et d'autre d'une limite qu'ils ont permis de définir dans les travaux de Bringuier et Tourtoulon comme nous venons de le voir. Par contre, il existe dans ce dialecte certains points qui, en s'éloignant du français, sont communs aux deux langues qui l'enserrent et permettent donc d'établir déjà des premiers traits communs entre poitevin-saintongeais et occitan.

Ainsi, en morphologie, on peut remarquer par exemple que les verbes du premier groupe en français et qui sont ici du second groupe en -ir se retrouvent parfois aussi en limousin et en poitevin-saintongeais. Plus souvent il s'agit d'autres verbes que dans la liste ci-dessus, mais effectivement un certain nombre de verbes latins en -ire le sont restés en italien tout comme en occitan limousin, occitan marchois, et poitevin-saintongeais, alors qu'en français ils sont devenus du premier groupe en -er.

En effet, au 16<sup>e</sup> siècle, dans des textes poitevins comme le *Rolea divisi en beacot de peces* ou la *Gente Poitevinrie* par exemple, on trouve également : *istably, prenguy, deveny, vaingui, ogui, degousti, trovi...* On peut retrouver les mêmes verbes en -ir dans les textes anciens de la même époque en limousin. Cependant ceci a eu tendance à disparaître sous l'influence du français, et il est surprenant de les retrouver aussi présents au XIX<sup>e</sup> siècle encore dans les propos de ce paysan relevés par Rousselot. Il reste de très nombreux points de convergence morphologiques entre ces deux langues que nous détaillerons au chapitre 2.B suivant.

Au-delà de la morphologie, on relève, par exemple dans le lexique, d'autres similitudes entre poitevin-saintongeais et occitan, marchois voire limousin. En effet, la zone marchoise étant en limite nord d'Occitanie, elle est sous l'influence des langues d'oïl, avec 33% de vocabulaire non occitan. Ainsi dans les propos du paysan de Cellefrouin, le vocabulaire n'est pas toujours occitan et peut être emprunté au français (ex : on ne note pas ben mais bien, allons et non anem ou 'nem, joli et non brave...) ou encore au poitevin (Ex : *abrenuncio* se dit typiquement en Poitou pour conjurer le sort). Ce serait l'exact inverse pour le poitevin-saintongeais qui posséderait 33% de vocabulaire occitan ; Pignon note d'ailleurs les mêmes types de remplacements côté poitevin avec des mots d'origine occitane comme *balade*, vocable issu de *balada*, qui a tendance à être remplacée par *frairie* (Pignon 1960, p176-178). De nombreux autres faits communs en lexicologie sont à noter et nous les détaillerons dans le chapitre 2.D.

Enfin, au-delà des similitudes parlanjhe - occitan marchois que nous avons vues précédemment, il existe aussi entre parlanjhe et occitan limousin des similitudes en phonologie que nous développerons largement au chapitre 2.C.

*B - Les travaux*

*en*

*morphologie*



dolphe-Louis Terracher fut le premier à mener des investigations, au début du XXe siècle, dans le domaine de la morphologie afin de percevoir les relations entre poitevin-saintongeais et occitan (Terracher 1913) ; il choisit sa région d'origine, l'Angoumois, qui est particulièrement intéressante car située justement à la limite des deux langues comme nous l'avons évoqué au chapitre 1A.

Avant tout, dans une petite région comme celle-ci, Terracher argumente contre les études phonétiques et phonologiques (Terracher 1913, p36) : « s'il s'agit seulement d'analyser et de comparer les principaux sons de deux langues littéraires aussi différentes que l'anglais et le français ou deux dialectes aussi nettement distincts que le picard et le toulousain, la phonétique instrumentale rendra visibles les divergences qu'une oreille tant soit peu exercée n'a pas de peine à saisir ; mais les difficultés grandissent et apparaissent présentement insurmontables, dès qu'on étudie un groupe restreint de parlars vivants. Tout d'abord, la distance est généralement assez faible entre les sons de parlars limitrophes, et l'oreille est impuissante à la noter rigoureusement ».

Mais est-ce le cas entre occitan et poitevin-saintongeais, bien que contigus ? Terracher semble donc le sous-entendre.

Ensuite il repousse de même la lexicologie en raison de l'influence du français, car une telle étude « exige en outre partout où les patois sont - lexicologiquement et phonétiquement - peu éloignés du français qui le pénètre (c'est le cas de l'Angoumois), des enquêtes très délicates et complexes. [...] Mais, assistant chaque année à la désorganisation du patois angoumois que je parle depuis l'enfance (celui de Vindelle), je crains que l'enquête lexicologique ne m'exposât à de graves erreurs, [...] et je n'ai pas osé courir le risque de juxtaposer, au hasard des réponses archaïques et les formes très récentes d'un même type » (Terracher 1913, p41). Il parle ici de pénétration du français en tant que langue d'oïl sur le provençal, nom qu'il donne à la langue d'oc ; il se place donc clairement dans l'hypothèse de la substitution de la langue d'oc par la langue d'oïl, et donc initialement du passé occitan dans l'histoire de cette région.

Mais n'est-ce pas le même problème en morphologie ?

Pour lui, la morphologie est plus intéressante car plus stable: « le système morphologique offrira toujours, comme il a offert et offre encore, un degré de résistance dont le lexique n'est plus aujourd'hui capable, à supposer qu'il l'ait jamais été. [...] Il est constant que le système morphologique caractérise une langue beaucoup plus que le lexique ou le développement phonétique et qu'en outre les emprunts d'une langue à une autre si fréquents en lexicologie, sont exceptionnels - pour ne pas dire inouis - en morphologie » (Terracher 1913, p51).

Car pour lui, un lexème ou un phonème peut paraître d'origine et dans la commune voisine on découvrira un mot qui était utilisé plus anciennement avant que le français n'arrive.

Par contre les formes ne changent pas comme ça. Mais est-ce toujours vrai en cas de substitution d'une langue par une autre comme cela se serait probablement passé dans cette zone ? Ainsi Terracher cite lui-même (Terracher 1913, p57) les participes passés (tout comme les prétérits, voir ci-dessous) qui ne présentent pas de palatalisation de g et k devant u (néqut = né, vingut = venu...) que l'on voit déjà dans un *Noël* de La Rochefoucauld et que l'on retrouve toujours dans cette zone d'oc ; mais côté d'oïl ces formes ne se rencontrent guère plus que localement dans l'est et le sud saintongeais. Or on les retrouve pourtant beaucoup plus largement usités dans des écrits plus anciens. Une morphologie aurait donc bien succédé à une autre dans cet exemple.

Au contraire, les toponymes, eux, ne changent effectivement que très peu selon lui, et renseignent à juste titre encore un peu plus sur le passé d'une zone (Terracher 1913, p43) : « (une) paléontologie linguistique, on pourrait dans une large mesure la reconstituer par l'étude systématique des lieux-dits. Un gué, une prairie, un plantier ne voyagent pas ni ne s'empruntent ». Pour lui, les toponymes sont donc une bonne solution pour connaître l'ancienne langue d'une région et il donne ainsi raison à Bonnaud et son hypothèse basée sur les toponymes en -ac. Il donne un exemple concret (Terracher 1913, p44) où des toponymes aux phonèmes méridionaux sont encore présents en zone d'oïl : le suffixe -osum donne [u], -osam donne [uz], et ceci est encore assez solide à Vindelle : [evu] (aqueux), [zobru] (qui a la figure sale), [morju] ou [nikru] (morveux), [fanu] (fangeux), [puruz] (peureuse), etc... même si [œ/œz] venant du français dans [fãœ], [œrœ], [malœœz], etc... sont les seules formes employées ; pourtant un plantier (zone de vigne venant du mot désignant un jeune plant de vigne) nommé la « malheureuse » s'appelle toujours la [malyruz] ; de même [lavwer] est un lavoir, tandis que les laveuses vont toujours au [lavur].

Alors Terracher entre véritablement dans le vif du sujet et montre, par de nombreux exemples en morphologie, des formes occitanes autour de La Rochefoucauld, ce qui est logique puisque la zone étudiée l'est toujours, dans la zone marchoise autour de La Rochette et Coulgens, mais aussi dans le reste saintongeais, notamment du secteur de l'Angoumois étudié par Terracher et d'où il est originaire, autour de Vindelle ; ces formes confirment encore un peu plus la base occitane des mots saintongeais, puisqu'on retrouve beaucoup de structures occitanes de ce côté aussi. Cela permet aussi parfois de préciser, voire réajuster, la limite explorée par Tourtoulon et Bringuier entre Mornac et Pranzac notamment, mais aussi entre La Rochette et Jauldes, ou encore entre St-Ciers et Puyréaux, avec des lieux-dits plus précis d'un côté et de l'autre. Ainsi les communes Puyréaux, Villejoubert, Brie, Jauldes, Tourriers, Aussac, St-Amant-de-Boixe et Puymerville devraient donc être rattachées à la zone d'oc après réajustement en raison des éléments de morphologie que nous allons détailler mais aussi de phonologie comme le note aussi Terracher ; par exemple, -acum donne des -ac et -é mélangés mais surtout des -ac (Terracher 1913, p82) et -atum/-atam donne [a/ad] ou [e] ou [e] long (Terracher 1913, p82-83) dans les mêmes communes précédemment citées, mais aussi beaucoup plus au nord et à l'est de la limite.

Au niveau morphologique, Terracher commence par les déterminants : face à [le, me, te, se] avec [z] devant une voyelle, les pluriels des articles définis et des possessifs donnent [lu, mu, tu, su] au masculin et [la, ma, ta sa au féminin] (avec [z] devant voyelle) dans des communes dites occitanes (Terracher 1913, p64) comme Nanclars, St Ciers, Le Châtelard, mais pas seulement car aussi des communes placées par Tourtoulon et Bringuier à partir de la phonétique et non de la morphologie comme étant saintongeaises avec Ronzac, le Quéroy, Brouterie (trois lieux-dits de la communes de Mornac), Brie, Jauldes, Magnac, Villejoubert, St Amant de Boixe, Aussac ... (et même plus loin ici, car aussi Celettes, Luxé, Villognon, St Genis, Bignac, ... dans les noms de lieux dits).

De même, l'auteur note (Terracher 1913, p64-68) des pluriels des substantifs et adjectifs féminins en -as prononcé [a] ou [e], voire [aɛj] vers la limite (qui se déplace sur la dernière du groupe nominal) se trouve aussi au-delà de la limite occitane à Brouterie, Ronzac, au Quéroy qui sont donc des lieux dits de Mornac que l'on peut placer côté occitan (ex : [le vaʃe, la fenNa, le brãʃe seʃaɛj...]).

Du point de vue des pluriels des articles indéfinis (Terracher 1913, p69), différents en genre ou non, cette même limite plus précise correspond : [dwe] à l'ouest et [du] (masc.)/[dua] ou [dwe] (fem.) à l'est. Cette même limite existe pour les articles définis (aussi pronom complément direct - p78) : [le] à l'ouest, et [lu/la] à l'est, mais aussi pour les possessifs (p70), avec à l'ouest [note, vote, lure] et à l'est [nuotre, vuotre, lure/nuotra, vuotra, lura] ou pour les démonstratifs (p70) à l'ouest [kele], et à l'est [ki] ou [kø] au masculin/[kela] féminin, mais là une zone vraiment intermédiaire se dessine de plus autour de la limite et des communes d'Agris, Coulgens, La Rochette avec [notre, votre, lure] et avec [ki] au masculin/[kele] au féminin.

Bien au-delà de la limite oc/oïl, au nord et à l'ouest, jusqu'à Marcillac-Lanville, Ambérac ou Luxé et Fouqueure, on trouve le pronom i (venant de ieu en occitan) pour la première personne du singulier du pronom sujet, et non jhe ou je (Terracher 1913, p74).

Les pronoms me et te (Terracher 1913, p75), prononcés longtemps dans tout l'Angoumois [me] et [te], sont maintenant dits souvent [mwe] et [twe], sous l'influence de moi et toi français, comme ser dit [swer], sé dit [swef], crer dit [krwer], mais aussi [pwer], [avwer], [pwel], [twel], dans toutes la vallée de la Charente, alors que l'on continue à les dire comme avant sur le plateau de La Rochefoucauld. En tout cas au moins auparavant, les termes utilisés étaient donc les mêmes qu'en limousin.

Normalement, ille/illi (Terracher 1913, p76-77) a donné en oïl l/le ou i/il et en oc el en languedocien ou pour notre région d'intérêt angoumoisine, en limousin, eu, dit [eu]. Cependant on trouve une zone très vaste en Angoumois comprenant St -Amant-de-Boixe, Champniers, Coulonges..., où ce pronom sujet à la troisième personne est [u] et reste très proche de l'occitan. Le pronom complément indirect (Terracher 1913, p78-80) est

exactement le même dans les deux langues [li] au singulier, [lur] au pluriel, parfois localement [ji] ou [zi] au singulier et, [jur] ou [zur] au pluriel, et de plus en plus maintenant, [lœr] ou [zœr] ; au féminin [ɛl], [ɛle], [zɛl], [zɛle], [jɛl], [jɛla], et au pluriel [zɛle], [yɛle]).

En ce qui concerne la morphologie des verbes, on remarque tout d'abord pour l'imparfait (Terracher 1913, p95-98) trois zones différentes intéressantes car très nettement différentes dans leurs conjugaisons : une zone à l'est où le 1<sup>er</sup> groupe est en av et non les autres (ex : [jãtavɔ, dormiɔ, rendiɔ]), une zone à l'ouest où aucun n'est en av (ex : [jãti, dormi, rendi]), et une zone intermédiaire (la pointe occidentale du croissant) où les verbes des 3 groupes sont en av (ex : [jãtavɔ, dormavɔ, rendavɔ]), hormis les auxiliaires (avoir, être, faire et les modaux). Encore une fois cette zone inclut des communes de l'ouest que Tourtoulon et Bringuier ont oubliées : Jauldes, Villejoubert, Aussac, Tourriers, Brie, St-Amant-de-Boixe, Puyréaux... Ici occitan et poitevin-saintongeais sont plus marqués mais on voit de nouveau que la limite, principalement celle de la zone intermédiaire, serait à réajuster.

Pour les prétérêts, appelés par Terracher *parfaits* (Terracher 1913, p101-106), on retrouve des aires morphologiques différentes assez marquées également entre occitan et poitevin-saintongeais, même si elles ne l'étaient pas autant auparavant (qui correspondent à celles des participes passés, comme nous l'avons vu ci-dessus et comme Terracher le rappelle p113). Côté occitan, plus Puyréaux et Aussac, on rencontre des parfaits en g (ex : [agi, begi, tegi, sagi, kregi]). Côté saintongeais, les parfaits anciennement en g sont devenus ʒ ou <sup>d</sup>ʒ (ex : [aʒi, beʒi, tãʒi, saʒi, kreʒi]). Il faut rajouter une subdivision car dans la zone occitane, deux sous-aires existent : une zone principale présente des prétérêts à r (ex : [agi/agire/agi/agire<sup>m</sup>/agire/agire<sup>n</sup>]) et par contre une petite zone autour de quelques communes du Causse de La Rochefoucauld (Rivières, Saint-Projet, Agris...) présente des parfaits en t (ex : [agi/agite/agi/agite<sup>m</sup>/agite/agite<sup>n</sup>]; ex 2 : réalisation de vinrent en vinguitint [vẽgitẽ] - p 57).

Enfin les désinences elles-mêmes sont assez différentes mais les limites ne sont pas forcément les mêmes (Terracher 1913, p85-93). Pour la première personne, au singulier, on trouve des désinences avec l'a final atone conservé et prononcé [ɔ] en zone limousine (précédé de [av] ou [j]) à l'imparfait de l'indicatif, au subjonctif et au conditionnel, alors qu'au présent de l'indicatif, au futur et au prétérêt se trouvent [e], [ɛ], [ɛj] ou [i] ; par contre on trouve un e muet, ou un i pour certains temps du passé, en zone marchoise et saintongaise qui sont donc ici similaires.

Au pluriel, on trouve [e<sup>m</sup>/a<sup>m</sup>] en zone limousine, puis [e<sup>n</sup>/a<sup>n</sup>] en zone marchoise, et on trouve seulement [ã] dans la zone saintongaise étudiée par Terracher ; cependant il note aussi que plus à l'ouest, au-delà de la Charente, ou plus au sud en arrivant aux portes d'Angoulême, c'est le phonème [õ] comme en français qui domine à présent.

Pour la 2<sup>e</sup> personne, en zone d'oc, au singulier comme au pluriel, on trouve les mêmes désinences [a], [e] ou [ej] (parfois même [aɛj] en zone marchoise) suivant les temps, les groupes des verbes et les localités ; en zone saintongeaise, on trouve au contraire, comme en français, un e muet souvent au singulier et le phonème [e] au pluriel.

Enfin à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, de la même façon que pour la première personne, on ne trouve des désinences qu'en zone occitane limousine avec [ɔ], parfois [ɛ] ou [i] à certains temps du passé, alors qu'il n'y en a ni en zone marchoise ni en zone saintongeaise, qui sont ici similaires ; au pluriel la zone occitane avec [e<sup>n</sup>/a<sup>n</sup>], laisse la place ensuite à une zone saintongeaise avec [ã], sans que l'on trouve cette fois-ci de zone avec la désinence du français.

Terracher complète enfin cette définition des différentes aires morphologiques du nord-ouest de l'Angoumois en notant qu'on distingue bien encore une fois une limite marquée oc/oïl au niveau des nasalizations (Terracher 1913, p85), comme on vient par exemple de le voir pour les désinences de la 1<sup>er</sup> personne du pluriel dans les verbes. En effet, lorsqu'elle a lieu, en zone occitane on distingue toujours [a<sup>n</sup>] dans [tsa<sup>n</sup>ta] et [e<sup>n</sup>] dans [pre<sup>n</sup>dr] ou [ve<sup>n</sup>dr] alors qu'en zone saintongeaise les deux sont toujours réalisées à l'identique, avec [ã], comme dans [fãtaj, prãdr, vãdr...].

Une fois ces caractéristiques établies par Terracher, sa conclusion est nette (Terracher 1913, p239) : « une limite historique peut expliquer certains détails du parcours d'une limite morphologique, mais (...) elle ne saurait expliquer l'ensemble de ce parcours. L'histoire locale, même - et surtout - si on analyse les rapports quotidiens des gens qui la font et qui la vivent, est puissante à rendre compte de la différenciation linguistique considérée dans ses grandes lignes ». En effet pour lui les faits économiques, par exemple les échanges commerciaux le long d'un fleuve ou avec une grande agglomération, mais encore plus les intermariages, sur lesquels il a tout particulièrement poussé ses investigations, sont des *intermédiaires humains constants* qui permettent beaucoup plus largement des changements linguistiques. Il a d'ailleurs démontré que les intermariages avaient encore plus un rôle sur les changements de morphologie au sein de famille peu patoisantes que chez des familles très patoisantes.

Cependant, d'autres facteurs peuvent intervenir d'après lui comme bien évidemment les barrières géographiques naturelles ; ainsi il ajoute précisément au sujet de l'Angoumois et du maintien de l'occitan, bien que proche de la vallée de la Charente et de la ville d'Angoulême (Terracher 1913, p241) : « A l'est, isolée du plateau par une épaisse ceinture de Forêt, une grande voie naturelle, la vallée de la Tardoire, créait une orientation et des rapports économiques tout différents, donc rendait possible une autre langue ». Il est alors assez proche de Bonnaud qui explique l'avancée de la langue d'oïl jusque-là par des faits

économiques le long de la vallée de la Charente, mais aussi militaires, et l'arrêt de la régression de l'occitan plus à l'est, par la faible densité de population due à ces nombreuses forêts (Braconne, Bois-Blanc, Dirac, Horte...) : « Au sud, la Saintonge a été liée au Limousin mais de façon précaire du fait de l'inconsistance humaine (...), de l'influence économique maritime et des malheurs des guerres médiévales. Ce processus a peu utilisé la grande route nord-sud Paris-Bordeaux mais il a tout de même pu y provoquer une véritable ligne de fracture entre Saintonge et Limousin grâce aux conséquences des événements militaires sur le milieu humain peu consistant de l'Angoumois intérieur » (Bonnaud 1981).

Plusieurs décennies après les travaux de Terracher, Bonnaud a également étudié la morphologie des parlers de cette région et regroupé ses observations dans un article sur les correspondances morphologiques poitevin/occitan (Bonnaud 1972, p105-107). Il établit alors la liste suivante :

- une forte présence des lettres euphoniques d, t, l, n, mais surtout du z pour éviter les hiatus (en plus des liaisons qui réapparaissent au pluriel) ;
- le féminin désigne souvent une dimension supérieure au masculin (ex : prée/prade/prada par rapport à prat) ;
- le collectif singulier est très utilisé (ex : dau frut...), mais parfois comme en occitan avec un verbe au pluriel (ex : le monde sont zirous) ;
- les articles sont identiques : dau, de las (en poitevin aussi), parfois lei comme en provençal pour les, et lou/lau/lu, comme en limousin lo/lu ;
- peur, au sens de per en occitan, désigne de la même façon aussi bien par et pour en français ;
- l'emploi des prépositions est souvent le même, avec une prédominance de « de » au sens de « à » en français : tomber de l'ève, piarre d'aghusàe, molin de vent, ètre de geneullon...
- l'utilisation de que comme pronom relatif sujet à la place de qui, mais aussi à la place de dont qui n'existe pas ;

- Bonnaud parle d'un « saisissant parallélisme » pour parler des démonstratifs queu/quèle avec queu/quela en occitan, et en Angoumois, des possessifs noutrés, voutrés, lour..., que Terracher avait largement traités ;

- les relatifs et interrogatifs sont semblables : lequau/lo quau ;

- des adjectifs indéfinis sont identiques : tau, pas in, quauque, ren... mais aussi mé en poitevin/saintongeais au sens de mai en occitan, comme dans mé d'in/mai d'un (plusieurs) ;

- le comparatif se fait avec outant ... coume / autant ...coma, et non autant... que ;

- de nombreux pronoms sont identiques : zou/zo, quo/quò, lli/li, lou/lo... ;

- très est traduit par ben ou tot/tout dans les deux langues ;

- l'emploi du prétérit pour une action datée, positionnable précisément dans le passé est systématique dans les deux langues ;

- les désinences de certaines conjugaisons sont identiques, comme l'avait déjà traité aussi Terracher :

. les infinitifs en [a] en Niortais et Vendée

. les imparfaits en -ie, correspondant à -ia (ceux en ava n'existant par contre pas)

. les prétérits des 3 personnes du pluriel en -iron, -irez, -iran

. les subjunctifs présents et imparfaits des verbes irréguliers (sèghe, dige, peuche...)

. les participes passés en -u voire -ut en Saintonge, doublés souvent des même radicaux en g (ex : couneissu, naissu, segu, vingu, aghu, dispareissu...)

- la conservation de la distinction entre masculin et féminin dans les participes passés : pour le 1<sup>er</sup> groupe [e]/[ɛj] noté -ai/-àie ou -é/-éie (ex : manjhai/manjhàie, lié/liéie) ; pour le 2<sup>e</sup> groupe, en Poitou [i]/[ij] et même parfois [i]/[it] en Niortais et Vendée (ex : ébaubit/ébaubite) ; pour le 3<sup>e</sup> groupe, on trouve [u]/[ut] ;

- les substantifs féminins formés en -ade, même si de plus en plus de français se répandent (ex : cruchade, mouclade, éclade, bufade...);
- les substantifs dérivés des verbes abstraits en -ance (ex : doutance, contrariance...);
- les diminutifs péjoratifs ou familiers en -asse/-assou (ex : pésanasse, veurnasse, gouïassou...) et la masse de dérivations associées comme en limousin (ex : chen donnant chénasse, chénasser, chénassier, chénasson....);
- les substantifs en -esse pour les lieux d'élevage (ex : porcheresse, vacheresse...) dans la toponymie et quelques parlers nord-occitans;
- les verbes actifs en -usir ou -esir (ex : egrandesir, viellesir, produire, lusir...);
- les terminaisons diminutives ou intensives en -ouner (ex : toutillouner, degalouner...), auxquelles on pourrait associer les terminaisons diminutives en -ouille aux substantifs (ex : brindouilles, cagouilles, bisouilles...);
- les terminaisons en -our aux agents et aux valeurs (ex : abotelour, portour, chalour, honour...);
- les substantifs en -is nombreux en limousin (ex : environadis, mandadis...) existe aussi en poitevin-saintongeais (ex : chafredis pour chaud-froid...);
- tous les adjectifs en -os [us] en occitan restent en -ous en poitevin-saintongeais;
- les idiomatismes eux-mêmes ont été conservés souvent de façon impressionnante (se manger les foies, étrangler la set...).

En réalité, cette longue liste n'est pas exhaustive; il existe d'autres similitudes morphologiques entre poitevin-saintongeais et occitan. Ainsi il m'a été permis d'en observer une, en travaillant sur un autre sujet avec les données de l'ALF (Atlas Linguistique de la France).

Il s'agit des participes passés en saintongeais qui sont réalisés pour les deuxièmes et troisièmes groupes en [it]/[ut] au masculin, comme en occitan gascon; c'est le cas avec guéri



*C - Les travaux*

*en*

*phonologie*



'est en tout pas moins de 62 traits phonétiques qui ont été étudiés dans les thèses de Liliane Jagueneau (Jagueneau 1987) et de Jacques Pignon (Pignon 1960), mais aussi par Pierre Bonnaud dans le même article qu'en morphologique (Bonnaud 1972).

Il ne s'agissait pas forcément des mêmes traits étudiés par chacun, mais les listes pouvaient se recouper ; par contre, les méthodes utilisées par chacun, tout comme les objectifs et zones d'investigation, n'étaient pas non plus les mêmes et la difficulté fut grande pour arriver à faire une synthèse entre ces études d'autant que les conclusions auxquelles les trois auteurs aboutissaient étaient parfois contradictoires.

Liliane Jagueneau, elle, utilise la dialectométrie pour établir 102 cartes différentes : la majorité est constituée de cartes de répartition de traits phonétiques du poitevin-saintongeais pris individuellement (plus de 50 cartes différentes), en partant des exemples de lexèmes issus des données de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest ; d'autres cartes peuvent être obtenues également (voir chapitre 3 - Méthode dialectométrique), mais nous ne les détaillerons pas dans ce chapitre où nous allons faire le bilan de chaque trait phonétique remarquable de façon individuelle.

Jacques Pignon essaie dans sa thèse de comprendre quels sont les traits phonétiques propres aux parlers poitevins (la morphologie devait être traitée indépendamment dans un autre livre) ; la majorité se recoupe avec ceux étudiés par Liliane Jagueneau mais certains, non. La méthode est cependant très différente puisqu'il se base sur une étude des textes historiques, de collectages et des toponymes. Il les étudie dans leur évolution diachronique (dans les textes de références autant que par des collectages), et même s'il n'y a plus qu'un seul locuteur du village qui garde un trait ancien, il en tire un enseignement et l'étudie, avant tout par rapport à la base de latin, et à présent sous les influences récentes du français. Il s'intéresse peu au départ à la base occitane limousine de ce dialecte (car il retient l'hypothèse d'un occitan médiéval en Poitou seulement dans les cours et les textes de troubadours). Cependant, il a pour but de faire aussi une analyse synchronique complète en y adjoignant de la géolinguistique afin de définir les différentes aires linguistiques, en comparant les variantes qui existent actuellement au sein du Poitou ; pour voir à quels

ensembles se raccrochent les phonèmes, il est alors amené à les comparer aussi aux autres langues d'oïl environnantes, à l'angevin et au tourangeau, au berrichon et au saintongeais, et finalement aussi à l'occitan, notamment limousin, puisqu'il est présent à l'extrême sud-est de la Vienne (sur 6 communes). Il tend alors dans sa thèse vers une approche comparative des deux langues poitevine et occitane. Cela se révèle d'autant plus indispensable que les traits de la langue occitane sont omniprésents dans des zones du Poitou parfois même assez éloignées des limites.

Mais au-delà de ces considérations géolinguistiques, très présentes chez Jagueneau comme chez Pignon, on a surtout, grâce à ce dernier, un état des lieux minutieux des traits du poitevin, en donnant souvent des hypothèses précises sur les évolutions des phonèmes. Pignon en fait de plus une étude assez large et y ajoute également une longue liste de traits apparaissant plus ou moins localement, plus ou moins récemment, plus ou moins momentanément et/ou plus ou moins secondairement à partir des premiers traits apparus du latin (voire de façon tertiaire à partir de l'occitan). Il atteint ainsi une liste de plus de 45 traits phonétiques traités.

Enfin, Pierre Bonnaud ne traite dans son article que des correspondances phonétiques (Bonnaud 1972, p103-104), et au contraire n'aborde pas les points éloignés, donc ne fait pas une étude véritablement comparative et aussi exhaustive que les deux auteurs précédents. Cependant, lui, prend en considération des parlers occitans plus lointains comme le bas-auvergnat ou le nord-languedocien pour établir des ponts avec le poitevin-saintongeais. Il aboutit alors tout de même à une vingtaine de traits de correspondances entre poitevin-saintongeais et occitan.

Regardons à présent les traits abordés dans ces deux thèses et cet article. Je les ai regroupés après avoir croisé ces travaux en 5 catégories :

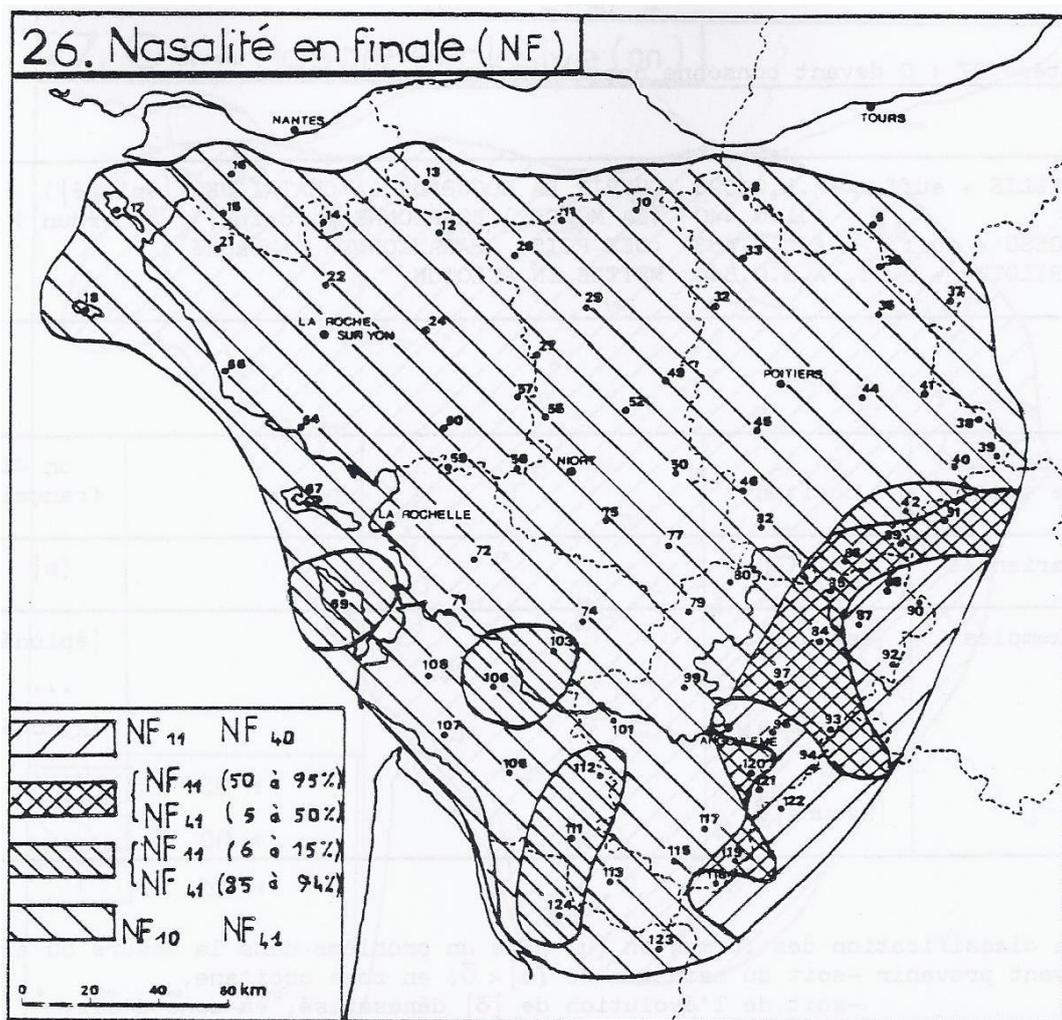
- ceux rapprochant le poitevin-saintongeais du français
- ceux rapprochant le poitevin-saintongeais de l'occitan
- ceux spécifiques au poitevin-saintongeais
- ceux différents entre saintongeais et poitevin qui les rapprochent diversement du français et de l'occitan

- ceux où une tendance spécifique est plus floue.

Voici ces traits, en partant pour chacun des cartes de répartition géolinguistique établies par Jagueneau puisque c'est son travail qui traite le plus grand nombre de traits (Jagueneau 1987) ; nous compléterons à chaque fois par les travaux de Bonnaud et surtout les précisions importantes de Pignon quand il y a lieu.

Traits phonétiques communs au poitevin-saintongeais et au français (ou autre dialecte d'oïl) opposés à l'occitan :

On trouve de nombreux traits se répartissant comme sur la carte n°26 présentée ci-dessous (Jagueneau 1987), où dès la Charente occitane, le trait français et poitevin-saintongeais est en opposition à celui de la zone occitane :



1 - La nasalité en finale se fait dans la zone poitevine-saintongeaise comme en français et non comme en occitan sauf dans trois noyaux de Saintonge (ex pour foin, oc : [fe], poit/stg : [fɛ̃], fr : [fwɛ̃], et oison, oc : [piru], poit/stg : [pirɔ̃]).

De même, Jacques Pignon relève qu'on est sur ce point très nettement face à une limite nord - sud de la nasalisation de i, o, a et e dans les langues gallo-romanes (Pignon 1972, p327, p333, p339) . En effet, au nord, suite à la chute des voyelles finales latines, le n précédent devient implusif et forme une unique voyelle nasale avec la voyelle précédente. Au contraire, au sud, le n est amuï, au moins partiellement, tandis que la voyelle précédente est préservée, sauf dans quelques syllabes non finales où on peut assister à un début de nasalisation.

La question était de trouver précisément où se situait la limite méridionale. De ce point de vue, le poitevin se raccroche clairement au domaine d'oïl car la nasalisation est la même que celle observée en français par opposition à ce qu'on observe en occitan où cela n'existe pas. Et grâce à Jagueneau on sait qu'il en va de même pour le saintongeais.

2- Le -atum latin, donne -at prononcé [a] en occitan limousin, mais ceci n'est pas présent dans notre région d'intérêt, hors Ch. oc. ; on relève cependant [aj] ou [ɛj] en Vendée et Ruffécois, mais [e] est majoritaire comme en français sauf dans 5 noyaux avec i (ex avec pré, oc : [pra], poit/stg : [praj/pri], fr : [pre]).

3 - Le -a en voyelle finale (au féminin singulier par exemple) est maintenu en occitan en [a], au moins sous le phonème [ɔ], mais pas dans la zone poitevine-saintongeaise, car il est amuï comme en français, sauf en zone limitrophe occitane et dans 2 noyaux (ex : oc [vinjɔ], poit/stg/fr [vinjə]). De même, les -as en lettres finales, maintenues en occitan en [a]/[ɛ], sont non présentes ici, donc amuïes comme en français, sauf en zone limitrophe occitane et dans 2 noyaux, les mêmes qu'au féminin singulier (ex : oc [la fotsa], poit/stg/fr [le fɔʃ]).

Pignon parle aussi de ces voyelles finales inaccentuées (Pignon 1960, p371) : il suppose qu'en poitevin comme en français, le -a final est devenu dans un premier temps [a] ou [œ], puis ensuite ceci a le plus souvent disparu, ou au moins a été fortement amuï (schwa),

contrairement au limousin où on a [a] ou [ɔ] (et même [ɛ] quand il s'agit de as en Confolentais et Nontronnais) ; cependant dans le sud du Poitou, il est toujours marqué avec [œ] comme dans [bosyœ], [kryœ], [trœœ], et même [ij] ou [ij<sup>œ</sup>] comme dans [amij] ou [maladij<sup>œ</sup>]. On a donc quelques fois encore un traitement plus méridional comme on peut trouver aussi parfois en Saintonge et Angoumois avec [ʒotœ] (joue), [lubœ] (louve)...

4 - Le e libre en latin est resté [e] en occitan mais il n'est pas présent dans la zone sauf en Ch. oc. ainsi que dans un petit noyau autour des Sables d'Olonne, ni le [oa/wa] français ; par contre, on trouve [wɛ/we] voire [œ] comme dans d'autres dialectes d'oïl (ex pour poire, oc : [pero], poit/stg/oïl : [pwer/pwɛr], fr : [pwar/poar] et de même avec toi, oc [te], poit/stg/oïl [twe/toe], fr [twa]).

Pignon parle également du développement du w après une consonne labiale (Pignon 1960, p499), notamment en sud des Deux-Sèvres mais aussi parfois en nord Poitou, où on trouve [pwɛr, fwɛr, mwɛtr...] comme on trouve dans d'autres langues d'oïl.

Il note aussi la labialisation de [e] en [œ] (p347), hors e libre latin, notamment dans le marais poitevin, mais toujours en parallèle de [ø] chez certaines personnes ; cependant il n'est pas aussi marqué que dans feu ; ainsi on trouve : [pe] devenu [pœ] pour pied, [de] devenu [dœ] pour doigt, ou [fuse] devenu [fusœ] pour fossé...

5 - Des occlusives finales se rajoutent dans la région comme parfois en tourangeau et contrairement à ce qui se passe en français et en occitan (ex pour le mot fouet, oc/fr : [fwa/fwe], poit/stg : [fwɛt], et pour le latin nodus, oc/fr : [nu/nœ], poit/stg : [nuk]).

Pignon note également le maintien ou le développement en finale des occlusives -t, -k et -p (Pignon 1960, p471) et il distingue alors deux catégories : beaucoup de -t (et quelques -k ou -p) finaux prononcés sont étymologiques comme dans [det] (doigt), [nœt] (nuit), [adret] (endroit), [dit], [pœrdrik], [amik], [lup], [jep] (chef)... mais des -t et -k se rajoutent de façon « parasite » en poitevin sans base étymologique et alors qu'ils correspondent à une finale vocalique en français : [uzit] (aussi), [abrit], [kafɛt], [fyzit], [foet], [joet], [muk] (mou), [abrik], [epik], [nik], [kjuk] (clou), [luk] (loup), [nuk] (nœud)...

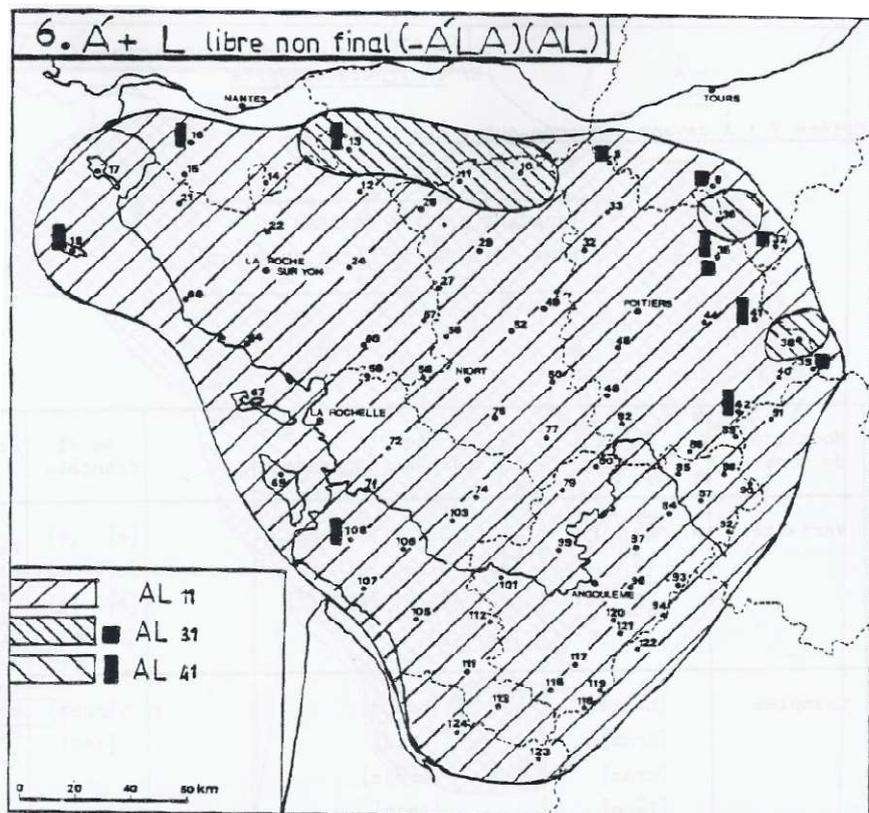
6 - Une consonne suivie de r présente souvent ici une intercalation de [œ] comme dans des dialectes d'oïl plus septentrionaux (en bourguignon par exemple) et contrairement au français et à l'occitan (ex avec grêle : oc/fr [grɛlɔ/grɛl], poit/stg [gœrɛla]).

Pignon remarque (Pignon 1960, p493) comme Jagueneau un développement d'un [œ] bref et précise qu'il intervient dans les groupes br, kr, dr, fr comme dans [kœrve], [pœrnie], même si cela a tendance à de nouveau disparaître comme dans [f<sup>œ</sup>rmaʒ] [g<sup>œ</sup>rnuj] [d<sup>œ</sup>rse] sous l'influence du français.

7 - Le g devant i est conservé en [gi] en occitan et français, alors qu'en poitevin-saintongeais (sauf en Ruffécois et Angoumois limitrophe de la Ch. oc.) il est palatalisé comme dans des dialectes d'oïl plus septentrionaux (ex avec guide, oc/fr : [gidɔ/gid], poit/stg/oïl : [gidj]).

Traits phonétiques communs au poitevin-saintongeais et à l'occitan opposés au français :

Beaucoup de traits sont au contraire, à l'image de la carte n°6 présentée ci-dessous (Jagueneau 1987) sur a + l libre non final, plus proche entre poitevin-saintongeais et occitan :



8 - Le a devant un l libre non final en latin reste dans toute la région comme en occitan, alors que le [ɛ] français équivalent est non présent. Au féminin, dans ala, il reste al (ex pour aile, ala en latin, oc : [al], poit-stg : [al], fr : [ɛl]) et au masculin, dans ali/alu, il devient au, et donc le a demeure également.

Pignon traite également de la diphtongaison et conservation de a latin (Pignon 1960, p169, p465) et rappelle même à quel point il s'agit d'un sujet d'importance. En effet, normalement, c'est un trait marquant pour Tourtoulon et Bringuier de la limite oc-oïl (voir chapitre 2A). Pourtant c'est justement un trait qui existe aussi en poitevin-saintongeais et qui le rapproche donc fortement de l'ensemble occitan, peut-être même de façon filiale (?) ; Pignon, qui ne partait pas de cette hypothèse, lui-même s'interroge alors à ce moment là, puisqu'il souligne avec étonnement : « la situation [décrite par Tourtoulon] pourtant est moins simple qu'il ne le paraît à première vue. Dans mon patois natal [de Jazeneuil dans la Vienne], qui paraît bien échapper à toute influence occitane, je connais depuis mon enfance les formes [en a] ».

En effet devant les l, non finaux en latin, les a sont maintenus en poitevin aussi, palatalisés et retranscrits en àu en fin de mots, prononcés [ao], parfois réduits à au [o], ou non palatalisés, et demeurant al au centre des mots, donc comme en occitan limousin. Ainsi :

Latin	Occitan	Poitevin	Français
ala	ala	ale	aile
scala	eschala	échalle	échelle
natalis	nadau	nau	noel
qualis	quau	quau/chau	quel
palus	pau	pau	pieu
pala	pala	pale	pelle
per+petare	perpetuau	prpétuàu	perpetuel

Dans les rares cas où le l est final aussi en latin, le résultat est le même :

sal            sau            sàu            sel

On a donc effectivement, avec tous ces a conservés, un fort argument pour parler de substrat d'oc dans le poitevin.

Bonnaud note aussi ce maintien du a devant l (pale, ale...), alors que le français passe à [ɛ] et le passage de al final à au, parfois prononcé [aw].

9 - Le o long ou dans le suffixe -osus, resté [o] ou [u] en occitan et partout le même dans la région, alors que le [ø] français n'est pas présent (ex pour nœud, en latin nodus, oc/poit-stg : [no/nu], fr : [nø], et venimeux venant du latin venenum+osus, oc/poit-stg : [venimu], fr : [vønimø]).

Bonnaud observe aussi le maintien important de [u] où le français remplace souvent par [ø] dans les finales d'adjectifs, mots abstraits... mais aussi les pronoms, déterminants...

Pignon traite aussi de la diphtongaison du o long latin (Pignon 1960, p217) et rappelle que le u bref latin aboutit aux mêmes phénomènes. Ainsi, en français les o longs ou les u courts ont souvent donné eu prononcé [ø] ou [œ], alors qu'en occitan il reste o prononcé [u] : en poitevin, on retrouve ce phonème [u], retranscrit ou, et plus rarement, très au nord de la zone, en contact avec l'Anjou et la Touraine, eu prononcé comme en français.

Lat	Oc	Poit	Fr
gola	gola	goule	gueule
mora	mora	moure	mûre (meure jusqu'au 18 <sup>e</sup> siècle)
coda	coá	coue	queue
nepotum	nebot	nevou/nevour	neveu
nodum	nos	nouc	nœud

De même pour tous les adjectifs en -osus comme par exemple :

aura+osus    auratjós    orajhous/chalinous    orageux

pretiosus      preciós      precious      précieux

Ici, on voit donc une conservation du o sous la forme du même phonème [u] en poitevin et occitan, contrairement au français, et donc un possible nouvel argument pour considérer une origine occitane au poitevin.

10 - Le suffixe -oriu aboutit à [u] en occitan et dans toute la région poitevine-saintongaise, sauf en extrême Haut-Poitou où on trouve [oe], mais jamais [wa] comme en français (ex pour versoir, oc [voersur], poit-stg [voersu], exception au nord du Poitou [voersoer], fr [verswar]).

Pignon explique que les mots en -oriu sont devenus -orjo, puis -orio, -ori et enfin -or en occitan, mais -oirio puis -oir en français. En poitevin, on note régulièrement -ou/-our. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
lavatorium	lavador	lavour	lavoir
versatorium	versador	vrsour	versoir
abbiberatorium	abeurador	abravour	abreuvoir
miratorium	miralh/miraor	mirour	miroir

11 - La consonne post-tonique non finale est maintenue en occitan et dans la région (ex pour ronce, en latin rumex, oc [rundzo], poit-stg [rõts], fr [rõs]).

Pignon note de façon similaire (Pignon 1960, p357) que des formes permettent de voir que la syncope des pénultièmes inaccentuées en français n'existe pas systématiquement en poitevin, ou elles sont tombées à des moments différents en poitevin/occitan et en français : salice a donné [saoz] ou [soz] en poitevin et [sol] en français, rumex a donné [rõs] en français, mais [rõts] en poitevin, pulice a donné [pys] en français et [pjoz] en poitevin...

12 - Le o devant une consonne nasale explosive est quasiment toujours [u] comme en occitan sauf en quelques rares points où on trouve [o] comme en français (ex pour charançonner : oc [kysuna], poit-stg [kysune], exception au nord du Poitou [kysone]).

Bonnaud précise qu'il y a une alternance en poitevin-saintongeais car cela donne [o] comme en français s'il est tonique et il donne [u] comme en occitan s'il est non tonique, comme dans fisson/fissounner, cusson/cussouner...

13 - Une conservation du a dans a+c est présente comme en occitan, sauf en quelques points où l'on observe comme en français une anticipation par un yod puis réfraction en ai prononcé maintenant [e] (ex : oc [agyza], poit-stg [agyze], fr [egize], et oc [razi], poit-stg [razɛ̃], fr [rezɛ̃]).

14 - Pignon ajoute l'étude de la diphtongue [eu] et [iu] (Pignon 1960, p277, p466). Ces diphtongues proviennent du latin il, ael ou el. Ceci donne [eu] ou iau prononcé [jaw] en limousin et de même en poitevin avec un très proche iàu prononcé [jao], réduit souvent en [iu], [jo] ou [ja], même si plus anciennement on trouvait aussi [eu]. Ainsi, en y rajoutant le languedocien, on trouve la progression suivante depuis le latin :

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit	Fr
pilus	pel	peu/piau	piàu	poil/cheveu
caelum	cèl	ceu/ciau	ciàu	ciel
mel	mèl	meu/miau	miàu	miel
filus	fial	feu/fiu/fiau	fiou	fil
furnilus	fornierà/fornil	fornariá/forniau	fournière/fourniou	fournil

Tous les pronoms et articles dérivés de illui suivent la même règle.

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit	Fr
illui/illos	el/eles	eu/el/li/eus	éll/li/zeùs	lui/eux
de+ille	del	deu/dau	deu/dau	du
ecce+illos	aqueles	queus	queus/cheus	ceux

NB : Pour le pronom sujet neutre :

ecce+hoc	aquò/o	quò/o/zo	iquo/o/ou/zou	ça
----------	--------	----------	---------------	----

Bonnaud note cette même évolution de el en èu voire iau en poitevin-saintongeais comme en auvergnat et en limousin, encore plus courant en périgourdin et en bas-limousin (piou...).

15 - Pignon ajoute ensuite à juste titre un long chapitre sur la loi de Batsch (Pignon 1960, p187). Cette loi établie par Batsch met en évidence qu'un a suivant un élément palatal [k, g, t, s, j] en gallo-roman (latin populaire de Gaule) reste [a] en occitan et évolue en [ie] (parfois [e]) en langue d'oïl et en franco-provençal. Il devrait en être de même dans le poitevin considéré comme langue d'oïl. Pourtant on ne trouve pas [ie] ; on trouve [e] et même parfois toujours [a] (au moins à l'écrit, et encore plus dans les textes anciens) comme en occitan, notamment s'il y a un [e] en français.

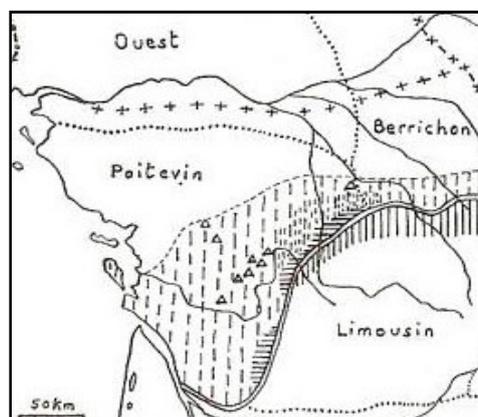
Lat	Oc	Poit	Fr
canem	can (languedocien) /chen (exception en limousin)	chén	chien
pietas	pitat	pitai [pite]	pitié
medietas	meitat	métai [mete]	moitié
pictavis	Peitiau	Poeters	Poitiers
caprinus	chabra	chebre/chabre	chèvre
casa	chas	ché	chez

Dans les adverbes, on retrouve ce a parfois maintenant aussi, mais très rarement prononcé comme en limousin [ɔ] (ex : [lurdamã]).

La situation paraît donc intermédiaire. Mais ce n'est que récent car on trouve systématiquement dans les textes anciens le a prétonique intérieur comme dans les Sermons poitevins ou les Coutumes de Charroux avec solament, peytavin, fundamenz...

16 - Pignon réserve un long sous-chapitre au devenir des fins des toponymes issus de -iacum en latin (Pignon 1960, p189) : le suffixe -iacum est devenu -ac en occitan et en poitevin-saintongeais, sauf au nord du Poitou. Il est accepté de façon courante que suivant la loi de Bartsch, -acum a donné en zone occitane des toponymes en -ac (après un stade [ako], puis [ago], puis [ak] et possiblement donnant des noms en -at secondairement après la amuïssement du c), et en domaine d'oïl en -ay ou -y (après un stade [ako], puis [ago], puis [ayo], puis [ai], [ei] et enfin [e] ou [i]). Dans des zones intermédiaires on peut trouver, comme en Bourbonnais entre zone d'auvergnat et française ou en zone franco-provençale des toponymes en -ec, parfois notés -ecq, ou parfois devenus secondairement -é.

A ce sujet, des faits particuliers sautent aux yeux en zone poitevine et saintongaise. En effet, des centaines de noms en -ac sont relevés dans toute une zone bien au-delà de la limite nord-occitane actuelle, jusqu'à une ligne allant de Rochefort à Poitiers puis Chauvigny, comme le montre la zone symbolisée par des tirés verticaux sur l'extrait ci-dessous d'une carte établie par Pierre Bonnaud. De même sur cette carte on note par des triangles quelques noms (270) en -ec, -ecq ou -é actuellement en Charente (Aizecq, Ruffec, Ligné, Luxé...) comme en sud-Poitou (Prahecq, Chassiecq, Boussec, Antogné...). Plus au nord, en blanc, on retrouve les noms en -ay ou -y (130 noms).



Pourtant, cette dernière zone septentrionale poitevine est bien une zone de transition, peut-être pas dans sa répartition actuelle, mais elle le fut dans son passé. En effet Pignon démontre que la plupart de ces toponymes ont évolué depuis le Moyen-Age, souvent après les XIV et XVe siècles : ainsi par exemple citons Archigny, venant d'Archignec en 1309, Avrigny venant d'Avrigné en 1478, Germigny venant de Germigné en 1449, Montigny venant de Montigné en 1459, Remilly venant de Romillec, Savigny venant de Savignec en 1190...etc... On peut légitimement penser que l'influence du français fut forte au nord du Poitou, le contact étant direct avec des zones de parlers français ; les lettrés ont donc adopté une transcription française des noms dans les textes officiels, même si on peut penser que cela a certainement pris plus de temps dans la langue parlée, malgré ces fortes influences du français sur la population. En tout cas, par ces relevés écrits de Pignon, ce passé linguistique de zone transitionnelle du nord du Poitou n'admet maintenant aucune contestation.

Pour les noms en -ac, cela a longtemps suscité beaucoup plus de débats, car deux théories s'opposent. Ainsi comme le dit Terracher, pour lui les populations ont toujours été de parlers septentrionaux mais à l'image des cours où on écrivait en langue d'oc, les lettrés et rédacteurs sous une volonté « pour ainsi dire officielle » ont arrêté des noms en -ac avant le passage de l'a tonique en e. Mais comment pourrait-on envisager que des noms aient été immobilisés officiellement à l'étape -ac alors même qu'à la même époque dans le reste du territoire commun d'oïl ont aurait eu ou laissé les noms passer de a à e. C'est pourquoi d'autres auteurs cités par Pignon, comme Dauzat, ont fait une autre proposition : une population de langue d'oïl, notamment venus de Vendée, plus pauvre, a repeuplé cette zone dévastée par la guerre à la fin de la Guerre de Cent Ans et, tout en y accentuant la disparition de l'occitan, a par contre accepté et adopté les noms de lieux déjà présents. Ces noms auraient donc été, comme nous l'avions vu précédemment (voir chapitre 1B) et comme cela semble le plus logique, formulés dans la langue parlée à l'époque de leur formation qui aurait donc bien été de l'occitan. Ce relevé constitue en tout cas un nouvel élément pour déterminer qu'une part d'origine méridionale à la langue du Poitou et de Saintonge est effectivement possible et un argument pour considérer cette zone comme au moins partiellement historiquement occitane.

17 - Pignon relève en poitevin une transformation des t latins pré-toniques en d (Pignon 1960, p363) comme en occitan ou en espagnol, à la différence du français où le t demeure, comme en italien, ou subit une syncope ; ainsi à la place de [dõpte] en français pour domitare on trouve en poitevin [dõde] et en occitan [dunda], à la place de [sãtje], on relève [sãde] proche de l'occitan [se<sup>n</sup>dareu] pour semitarius, et pour oblitare, on trouve [ãbjida<sup>e</sup>] comme en occitan [ublida], et non [ublie] comme en français.

18 - Bonnaud note également que er passe souvent à ar (tarre, sarvice, consarvar...).

19 - Bonnaud relève une tendance à passer de [e] à [i] entre un r et une voyelle (criature...).

Pignon remarque aussi une tendance à transformer [e] en [i] même au-delà de ce cas entre r et voyelle, comme dans la *Gente Poitevinrie* avec diluge, quistion, isté (été), mimoires, descendre, mais pour lui, on ne le retrouve pas aujourd'hui dans le Poitou, et il précise que c'est un fait du passé. Cependant, en Saintonge on trouve bien apriander, tout comme effectivement apriandar en limousin de variante périgourdin, et ce cas constitue bien un rapprochement entre ces deux langues, peut-être au moins anciennement pour le poitevin.

20 - Bonnaud évoque que [o] latin et [u] français initiaux sont traités en poitevin-saintongeais et en occitan de façon similaire, souvent en [y] ou [o] (ex : ustilh/autis pour outils, òrle/urlàe pour ourlet, dubrir/(d)uvri pour ouvrir ...).

21 - Bonnaud dit aussi que cu et qu devant i et u donnent ch (cuve : chube) ; toutefois, Bonnaud donne peu d'exemples et ne précise pas où il relève cette correspondance en nord-occitan, car il est difficile de trouver autre que cuba, en limousin, et non chuba, pour son unique exemple... Cependant ceci semble se vérifier dans un cas que Pignon traite :

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit	Fr
ecce+hic	aqui	aici [aiji]	ichi	ici

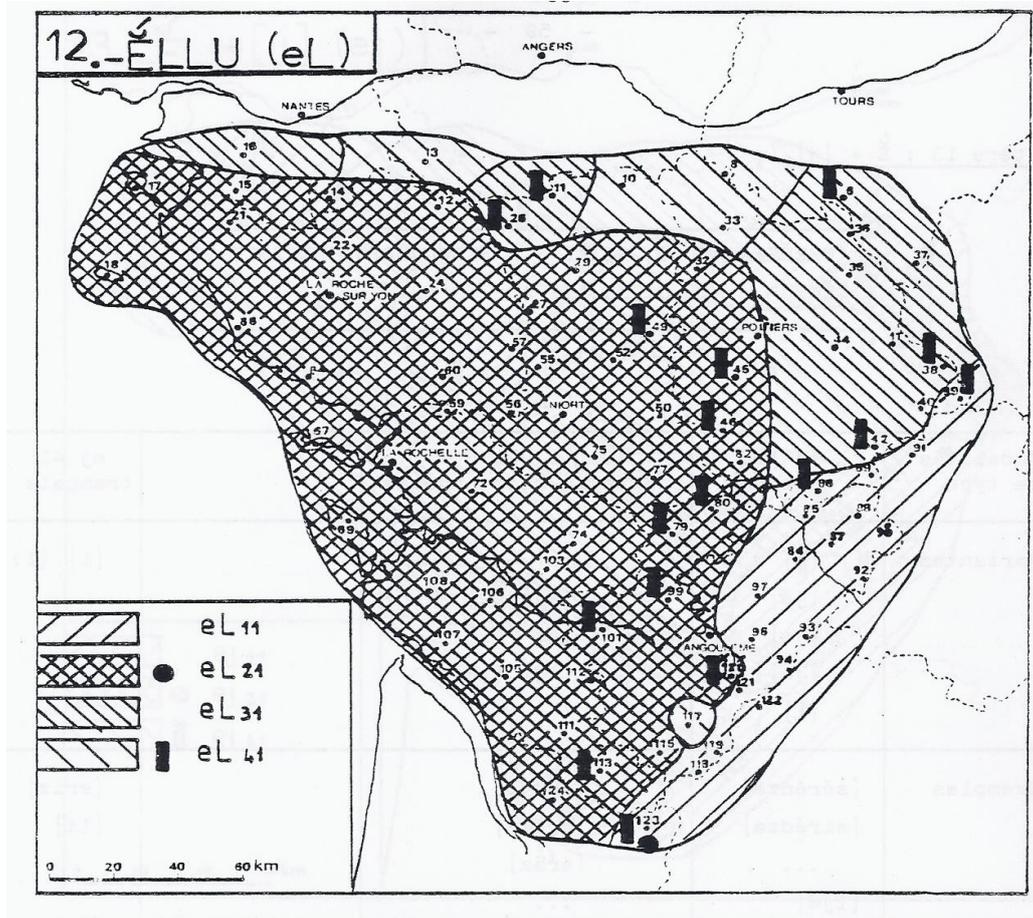
22 - D'après Bonnaud, les consonnes finales, notamment -r, tombent dans les deux langues (ex : r dans les infinitifs du 2<sup>e</sup> groupe en -ir, ou dans -our pour les mots abstraits ne sont pas prononcés).

23 - Bonnaud relève l'aphérèse de a- initial en nord-occitan comme poitevin-saintongeais (ex : 'semblée, 'colade... comme 'nar, 'quela...).

24 - Bonnaud cite enfin x qui donne ici [s] (ex : [asidã], [esteriur]...).

Traits spécifiques au poitevin-saintongeais opposés à l'occitan et au français :

Un troisième type de traits phonétiques est propre à cette région et ne se retrouve ni en français ni en occitan limousin à l'image de ce qu'on peut observer sur la carte n°12 présentée ci-dessous (Jagueneau 1987) :



25 - La syllabe finale -ellu en latin donne [eu]/[eu] en occitan limousin et, dans la région, seulement en Ch. oc., mais ne donne pas non plus le [o] français, ou seulement en extrême Haut Poitou ; ici, on relève [ja]/[ea] (ex pour le latin martellus, oc [marteu], poit-stg [martja], fr [marto]). Bonnaud note aussi que -el donne -ea voire -ia en poitevin-saintongeais.

Enfin Pignon traite et détaille également cette diphtongue [ɛu] (Pignon 1960, p265). Il rappelle qu'elle provient d'un e ouvert devant un l final ou antéconsonantique, comme dans le suffixe -ellus ou -ellis, donnant -èl en occitan languedocien, -èu prononcé [ɛu] en limousin et -eau en français, diphtongué aussi auparavant mais à présent prononcé [o]. En poitevin cela a donné régulièrement -ea prononcé [ea], [ia], [ja] et même parfois juste [a]. Ainsi :

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit	Fr
bellus	bèl	bèu	bea	beau
aucellus	aucèl	ausèu	osea	oiseau
capellus	capèl	chapèu	chapea	chapeau
agnellus	agnèl	agnèu	agna	agneau
cotellus	cotèl	cotèu	cotea/coutea	couteau
pellis	pèl	pèu	pea	peau
martellus	martèl	martèu	martea	marteau
vitellus	vedèl	vedèu	vedét/vea	veau

Pignon va plus loin en tentant de retracer l'origine de ce -ea caractéristique du poitevin, très intermédiaire entre français et occitan limousin. Mais anciennement, on n'a pas plus d'élément : -èu existait en effet en Poitou comme en zone occitane et pourrait être à l'origine de -ea prononcé [ea], mais en français -eau se prononçait [jau] donc serait peut-être aussi à l'origine de -ea prononcé [ja], et les deux formes ont pu même être en concurrence.

26 - La combinaison e + r + consonne est maintenue en occitan et en français mais pas en poitevin-saintongeais avec a + r + consonne, sauf dans 8 noyaux où on retrouve e+r+consonne (ex avec merle : oc/fr : [mɛrle/mɛrl], poit-stg : [marl]).

27 - Le a devant une autre lettre que l donne [aj] dans toute la région sauf en Ch. oc. avec le [a] occitan et dans 4 poches avec [ɛ] comme en français (ex avec braise : oc [braɰ], poit-stg [braɰz], fr [brɛz]).

28 - La syllabe illu latine devenue el en occitan languedocien et [au/oe] en limousin est peu présente, ni [y] français, mais on trouve un [o/u] spécifique (ex avec l'association du latin de+illus : oc [doe/daw], poit-stg [do/du], fr [dy]).

Pignon se penche aussi sur la transformation du i long latin + l ou n (Pignon 1960, p322). Souvent ce i long, dans ilius, devient souvent ille en français et ilh en occitan. En poitevin, le résultat est très particulier car cela donne souvent [ɛj] noté ell. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
aprilus	abril /(a)briu	avrell	avril
filius	filh	fell	fil
fusilus	fusilh	fusell	fusil
umbilicus	embourilh	(n)enbourell	nombril

Le poitevin est donc, comme on peut le voir sur ce point, assez particulier.

29 - Le u court (ou o long) + l comme dans uclu/ucula donnent [u] en français et en occitan dont la Ch. oc., mais dans la région on ne trouve quasiment que [o] (ex avec grenouille, du latin ranucula : oc/fr [granujɔ/grønuj], poit-stg [gœrnoɰ]).

Pignon détaille plus encore ces mots en uclul/a qui ont donné ol en roman, devenant olh prononcé [uj] ou uèlh ([yɛj]) en occitan, oll prononcé [oj], et beaucoup moins [uj] en poitevin-saintongeais, et enfin [u], plus rarement [uj], en français. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
genuculus	janolh/genuèlh	jhenoll/jhenoull	genou
peduculus	pesolh/puelh	poll/poull	pou

conucula                      conolha/conuèlha      quenolle                      quenouille

Le poitevin est donc assez intermédiaire entre français et occitan ici aussi.

30 - L'ensemble o+j devient dans toute la région [y/ø] mais très rarement [oj] comme en occitan et jamais ui prononcé [yi] en français (ex avec truie : oc [trojɔ], poit-stg [trø], fr [tryi]).

Pignou traite aussi du o bref devant un yod qui a donné ui en français, restant o en occitan ou uei, et donnant eù, puis eu prononcé [ø] en poitevin-saintongeais.

Lat	Oc	Poit	Fr
studiare	estuig	éteule	étui
hodie	anueit/uei	aneu	(aujourd') hui
coquere	còser/cueire	queure/cheure	cuire
nox	nuèch/nueit	neut	nuit
troianus	tròia	treue	truie
coxa	cueissa	queusse/cheusse	cuisse
de+postius	dempuei	dépeus	depuis

On retrouve des évolutions comparables pour l'auteur avec le o accentué associé à un yod (Pignou, 1972, p304), tout comme pour le u bref associé à un yod.

Lorsqu'ils sont associés à un yod, soit initialement, soit secondairement, ils donnent les diphtongues suivantes : oi [uj] ou ei [ɛj] en occitan, oe ou eù souvent réduit à [ø] en poitevin, et oi [oa] ou ui [yi] en français. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
soyo	soi/sei	seù/sé/soi	suis
conosco	coneissi	couneù	connais (conois en ancien fr.)
nuce	notz [nuj]/cacau	noes/nàus/cacàu	noix

cruce	crotz [cruj]	croes/creùs	croix
puteus	potz [puj]	poes/poas	puits
copryum	coibre	coevre/queuvre	cuivre

Hormis quelques mots proches de l'occitan comme cacau, le poitevin présente plutôt ici une singularité.

Bonnaud dit, lui, avoir relevé des *eu* en limousin, donc intermédiaires aussi entre le *ui* français et *uei* sud-occitan, et il y aurait similitude entre le *eu* en poitevin (comme dans *cuisse* : *queusse*) et en nord-occitan dont le limousin ; ce critère serait donc à placer d'après lui dans les ressemblances entre ces deux langues, contrairement à Jagueneau et Pignon.

31 - Les groupes consonantiques *b, c, f, g, p + l* restent inchangés en français et occitan, alors qu'en poitevin-saintongeais on trouve uniquement [bj/kj/fj/gj/pj], les consonnes étant dites alors « mouillées » (ex pour blé du latin *blatus*, oc/fr [bla/ble], poit-stg [bjā/bje]).

Pignon parle aussi de cette palatalisation de *c, g, p, b* et *f + l* (Pignon 1960, p393). Lorsque ces consonnes *g, p, b* et *f* et phonème [k] sont suivies régulièrement de *l*, en poitevin, celles-ci se retrouvent palatalisées, ou « mouillées », donnant cons + [j], noté par *cll, gll, pll, bll* et *fill*.

Lat	Oc	Poit	Fr
clarus	clar	cllar/cllér [kiar/kier]	claire
platea	plaça	pllace [pias]	place
flamma	flama	fllame [fiam]	flamme
blato (gaulois) blat		bllai [bie]	blé
glandis	agland	aglland [agjã]	gland

Il y a donc de nouveau sur ce point une particularité du poitevin comme dans le point précédent.

Bonnaud note aussi que gl donne gll ou ll (sangller, seglle...). Il remarque de plus que cl donnant [kj] en poitevin-saintongeais (ccliabotous) se retrouve au-delà du limousin en Basse Auvergne et à cette échelle supra-régionale ne serait plus alors spécifique au poitevin-saintongeais. C'est d'ailleurs, bien au-delà du gallo-roman, un phénomène que l'on retrouve largement en italien aussi avec [k], p et f (ex : chiaro, piazza, fiamma...).

32 - Pignon ajoute des phénomènes de dissimilation et différenciation qu'il a pu observer dans les parlers poitevins (Pignon 1960, p489) : on remarque parfois nn devenant rn comme dans vérin en poit. et saintongeais, pour venin (de venimen), lc devenant lr ou ll comme caliculus devenu calice en fr. mais carèl ou calèl parfois en poit., rr devenant lr comme dans plamor pour per amorem et pr'amor en occitan, rr devenant rl avec ral pour rare et nm devenant rm comme avec anima devenu arme de la même façon qu'en occitan arma.

33 - Pignon précise aussi que des voyelles initiales inaccentuées ont tendance à devenir [œ] (Pignon 1960, p367) : des [e] ou [ɛ] sont passés à [œ] encore plus que dans les autres domaines d'oïl comme dans [kœrir] pour quérir, [bœrjé] pour berger, [mœrsi], [fœrmé]... Certains n'ont pas changé comme bénir, désir... On note aussi beaucoup de [o] devenant [ø] en poitevin contrairement au français, puis disparaissant maintenant, sur le mode d'un e muet français : ainsi comment, écrit quemant dans la *Gente Poitevinrie*, devient [kmã], ou bien dommage, demage dans la *Gente Poitevinrie*, devient [dmaz] actuellement.

34 - Pignon évoque aussi le traitement du groupe min (Pignon 1960, p485). Les mots comprenant le groupe min a souvent donné men voire mn en occitan, mm ou m en français, réduisant donc le groupe à un unique phonème ; en poitevin, on trouve parfois m aussi mais plus souvent encore n. Ainsi :

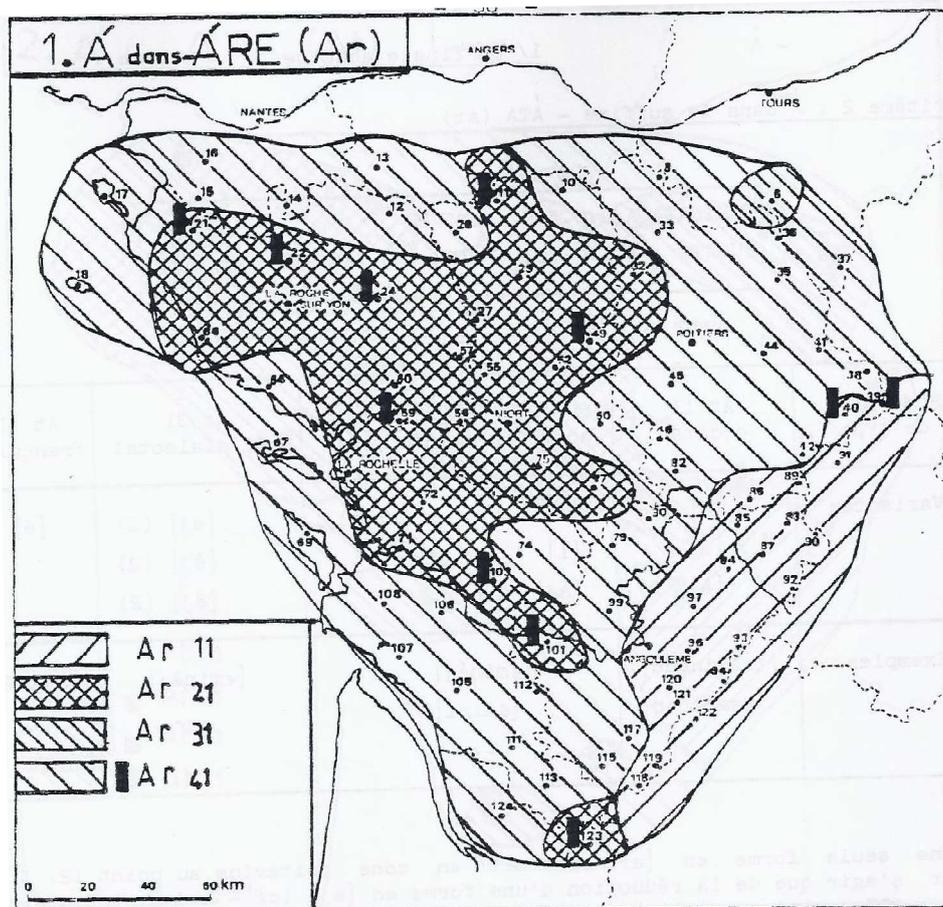
Lat	Oc lang	Oc lim	Poit	Fr
germinare	germenar	gemnar	jhérnàe/jhérnounàe	germer
seminare	semenar	semnar	senàe/senallàe	semer
femina	femna	femna	fane/fame	femme
nominare	nomenar	nomnar	noumàe	nommer

Encore une fois, le poitevin est donc aussi sur ce point, par ce n, assez particulier, le saintongeais faisant de même.

Traits phonétiques poitevins et saintongeais différents :

a/ Plus grande proximité poitevin/occitan et saintongeais/français :

On peut dénombrer ainsi 6 traits phonétiques rapprochant paradoxalement la zone poitevine pourtant plus éloignée géographiquement de la zone occitane et celle saintongaise au français. C'est ainsi le cas des infinitifs en -are devenus ar prononcés [a], cas devenu célèbre car omis par Tourtoulon et Bringuier alors que ce trait faisait partie de leurs critères discriminants (voir carte n°1 présentée ci-dessous, Jagueneau 1987).



35 - La désinence -ar [a] est la même qu'en occitan, ou parfois [aj] ou [aε], pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe en Vendée, Deux Sèvres et nord Charente-Maritime jusqu'à Cognac en Charente, et [e] comme en français ailleurs en nord Vendée, Haut Poitou et Haute Saintonge, coupant la zone de -ar occitan par la haute vallée de la Charente seulement (ex pour peigner : oc [penja], poit [penja/penja], fr/stg [penje]).

On peut légitimement se dire que si Tourtoulon et Bringuier avaient donc fait quelques kilomètres de plus en direction de l'ouest et Cognac ou du nord-ouest et du Ruffcois, au-delà de la haute vallée de la Charente et Angoulême, ils n'auraient pu que constater la présence de ce critère phonétique dans cette région et auraient sans doute dû modifier quelque peu leurs conclusions.

Pignon relève aussi que le [a] des infinitifs du premier groupe se finissant en -are en latin sont également conservés en poitevin et saintongeais avec -àie, prononcé même régulièrement seulement [a] en Vendée et moitié sud des Deux-Sèvres. Ainsi chantàie, dounàie, parlàie sont même prononcés [fanta, duna, parla] comme en limousin.

36 - L'ensemble a+l entravé donne au prononcé [ao/aw] comme en occitan, parfois [a], dans toute la région jusqu'à Oléron et l'Aunis, sauf en Haut-Poitou et sud Saintonge (Cognaçais et Barbezilien compris) avec un [o] français (ex pour taupe : oc [tawpɔ], poit [tap], fr/stg [top]).

37 - Le suffixe -ata latin donnant [adɔ] en occitan, donne [aj] (parfois [εj]) en nord Vienne, Vendée et Deux Sèvres qui conserve ainsi un a alors qu'on trouve [e] ailleurs en Saintonge et sud Vienne (ex pour cheminée : oc [tsaminadɔ], poit [fɔminaj], fr/stg [fɔmine]).

Pignon traite lui de l'ensemble et note que le a, devant t dans -ata en latin devenu -ada en occitan, est conservé mais que c'est aussi le cas du d parfois également. Ainsi on remarque :

Lat	Oc	Poit	Fr
bucata	bujada	bujhàie/buàie	buée, remplacé par lessive

balar (oc)	balada	balade, remplacé par frairie	fête votive
ad+simul	assemblade	assenblade/assenblàie	fête votive
vallis+dim.	valada	valade/valàie	vallée
prata/um	prada/prat	prade/prai	prée/pré

Et de même le a est conservé hors du ata latin dans d'autres cas :

vadum	ga	gat/gua/ghét	gué
nasus	nas	na/nàes	nez

38 - Le e bref libre latin conservé en occitan en [e] ou [ɛ] est présent dans tout le Poitou, ou parfois [a], alors que dans toute la Saintonge, on trouve [jɛ] français ou [joe] d'oïl (ex avec lièvre, que reprend ci-dessous Pignon : oc [lɛbre], poit [lɛbr], stg [ljɛbr/ljoevr], fr [ljɛvr]).

Pignon relève aussi que, dans certains cas, les e brefs devant certaines consonnes, notamment dans edr et etr par exemple, donnent eyr. Ce yod est tardif et cela n'entraîne pas dans ce cas une diphtongue conditionnée du e. Mais tardivement en gallo-roman du nord, la diphtongaison s'est effectuée contrairement au sud resté e prononcé [e] ou [ɛ] ; en poitevin-saintongeais, on trouve souvent cette absence de diphtongaison comme en occitan.

Lat	Oc	Poit	Fr
hedra	edra/ledra	lére	lierre
pes	pé	pai [pé]	pied
petra	peira	pére/pàere	piere
bene	ben	ben	bien
neptia	neboda	néce	nièce

petia	peça	péce/peçàie	pièce
lepus	lebre	llebre/levre	lièvre

On a donc ici un critère phonétique qui nous permet de constater le passé phonétique commun de l'occitan et du poitevin. Mais si Pignon avait travaillé aussi sur le saintongeais, il aurait donc constaté qu'il n'en était pas de même pour lui, au moins actuellement.

39 - Le o bref libre donnant [jo/jaw/jou], est peu présent mais est remplacé par [jy] ou [y] dans une majorité du Poitou avec l'Aunis et le Ruffécois ; le [œ] ou [ø] français est au contraire présent en Saintonge et en très Haut-Poitou (ex avec bœuf : oc [bjou], poit [by], fr/stg [bœf]).

Pignon aborde aussi cette diphtongaison de o bref latin (Pignon 1960, p151) : au nord du gallo-roman, le o bref latin a subi une diphtongaison plutôt spontanée en [œu] finissant par s'amoinrir en eu prononcé [œ] ou [ø] alors qu'au sud on garde le [o] latin ou, dans certains cas, on obtient une diphtongaison aussi en òu prononcé [ou], le u conditionnant même en limousin une triphthongaison secondaire en uòu prononcé [jou] ou [jaw]. On retrouve en poitevin, suivant s'il s'agit de textes anciens ou non, ce [o] ou la diphtongue, ici eù prononcé souvent [ju], qui a tendance à s'amoinrir en [u] ou [y] souvent, suivant la localité. Il y a donc une plus grande proximité occitan/poitevin, et a contrario, même si Pignon n'a pas mené d'investigations dans ce sens, une plus grande proximité saintongeais/français.

Ainsi on trouve :

Lat	Oc	Poit	Fr
crosus	cròs	crous/cros/cru	creux
mola	mòla	mole	meule
nora	nòra	nore	bru (germanique)
ovum	uòu	o/u	œuf
bos	buòu	bou/bu	bœuf

novus	nuòu	nou/nu	neuf
populus	pòple	pople	peuple
mobiles	mòble	moble	meuble
opera	òbra	obre/ouvre	œuvre

On retrouve ce passage de [ø] en [y] (Pignon 1960, p351) dans l'ouest du Poitou, comme avec bu, cru et u pour bœuf, creux et œuf et dans beaucoup d'autres mots comme aussi nvu (pour neveu), et même certains ne venant pas d'un o bref libre latin comme avec viu (pour vieux).

De même, lorsqu'il est suivi de c et u dans ocu, cela donne uòc/uèc en occitan prononcé [yɔ]/[yɛ], eu prononcé seulement [ø] en français et, en poitevin uc prononcé [y] alors qu'en saintongeais on relève plus eù se réduisant souvent en [ø] aussi. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Stg	Fr
jocus	juòc /juèc	juc	jheù	jeu
focus	fuòc/fuèc	fuc	feù	feu
locus	luòc/luèc	luc	endréù	lieu

40 - iolu donnant [ou/jao/jaw/jou] en occitan donne en Poitou [ou/aw] parfois [eu/oej], mais pas en Saintonge, ni Haut-Poitou où on trouve le [œj] français (ex avec écureuil : oc [ekyrjaw], poit [ekyraw/ekyroej], fr/stg [ekyrœj]).

Pignon parle aussi de cette diphtongue [ou] (Pignon 1960, p291) : Les mots en iolu ou eolu latin donnent òl en occitan languedocien, diphtongué en òu [ou] en limousin et quasiment aussi à l'identique en poitevin avec [ou], parfois modifié en àu [aw] et quelques fois réduit à [u].

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit	Fr
scuriolus	escuròl	escuròu	ecurou/ecuràu	écureuil

filiolus	filhòl	fihlòu	fellou/fellàu	filleul
linteolus	lençòl	lençòu	lénçou /lénçàu	drap (linceul demeurant pour le cas particulier de la mort)
capreolus	cabròl	chabruèlh	chebreou/chevreou	chevreuil
recolligere	recuèlh	recuèlh	recoull	recueil

Cas particulier de colpus, et ses dérivés, identiques entre occitan et poitevin :

Lat	Oc	Poit	Fr
colpus	còp	cot	coup
bellus+colpus	beucòp	beacot	beaucoup

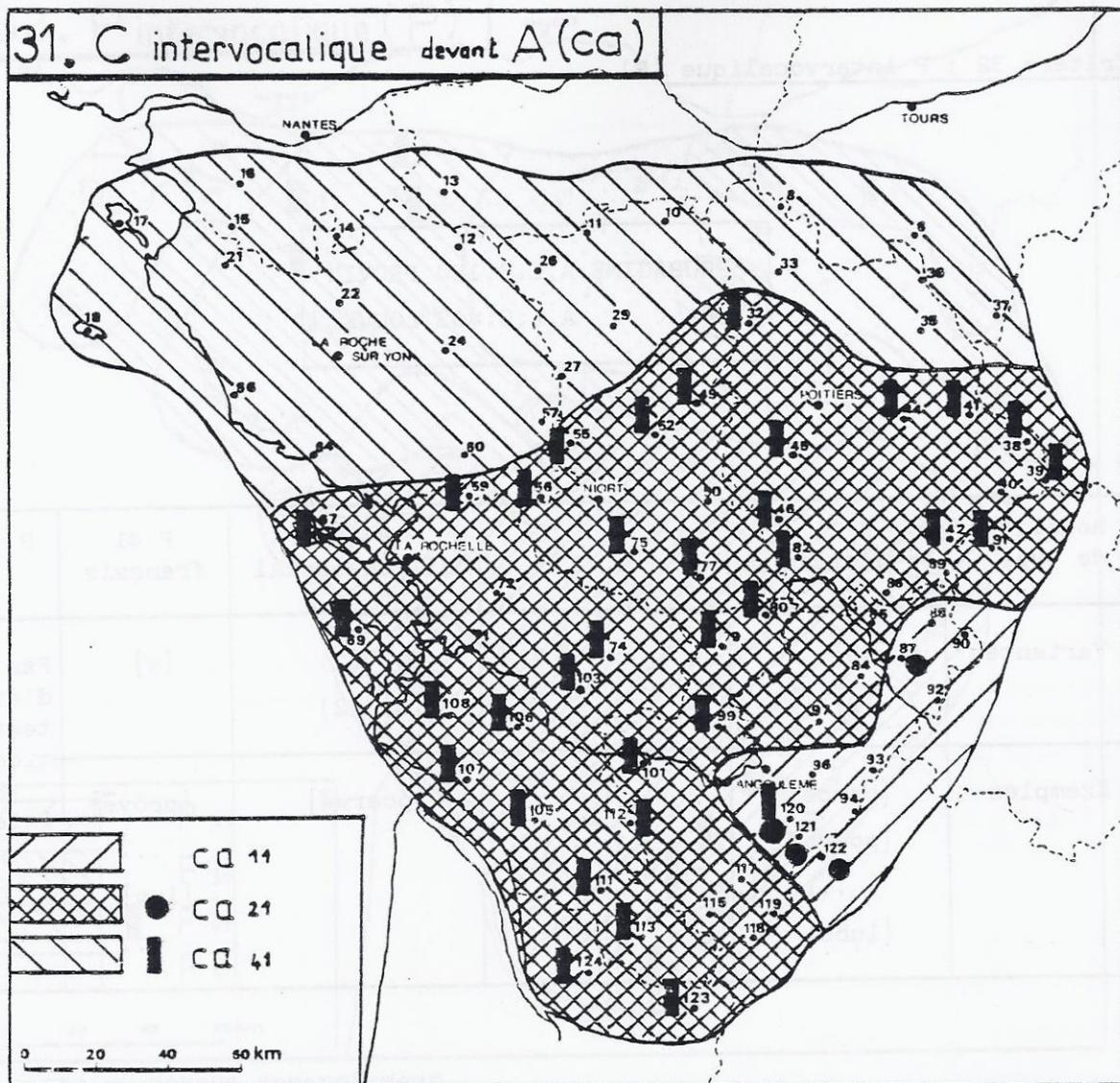
On voit donc sur tous ces points de forts rapprochements limousin/poitevin.

Nota bene : J. Pignon traite également de la diphtongue [yu] (Pignon 1960, p299), cependant elle est peu répandue car elle est issue du latin ul qui existe assez peu :

Lat	Oc	Poit	Fr [ ]
pulice	piuse	piose	puce

b/ Plus grande proximité saintongeais /occitan et poitevin /français :

Six autres traits au contraire, sont identiques entre saintongeais et occitan qui sont contigus, et sont les mêmes entre poitevin et français, la limite étant donc nord contre sud ! C'est ainsi le cas pour le devenir du c intervocalique latin et la carte n°31 suivante (Jagueneau 1987) :



41 - Le c intervocalique devant a donne [dz] ou [dʒ] en occitan, dont la Ch. oc., puis en Saintonge plus Aunis et sud Poitou, [ʒ] voire [ʒ̃], alors qu'on trouve [j] en Poitou comme en français (ex avec scier du latin *secare* : oc [soedza/sɛdʒa/sejta], stg [soeʒe], poit/fr [sja/sje]).

42 - La voyelle pré-tonique est maintenue en occitan mais aussi dans toute la zone saintongeaise (et dans deux noyaux en Poitou), et supprimée en français et majoritairement en zone poitevine (ex avec le latin *seminare*, oc/stg [sema/sene], poit/fr [sna/ sme]).

43 - Le p intervocalique donne b en occitan mais aussi en Saintonge et extrême sud Poitou, alors qu'on trouve v en Poitou comme en français (ex pour louve du latin *lupa*, oc/stg [lubɔ/lub], poit/fr [luv]).

Bonnaud note aussi ce maintien de b où le français a v (ex : chèbre). Pignon en fait de même et apporte des précisions. De façon générale, en effet, le phonème p dans les vocables latins a toujours eu la même destinée : il est resté p en italien, puis a donné b en espagnol et occitan/catalan, et v en français. En poitevin, p s'est sonorisé aussi en b, mais il a été conservé seulement au sud du Poitou au contact de la Saintonge, de l'Angoumois et du Limousin. Au nord, il a maintenant un traitement de langue d'oïl en v.

On trouve donc les deux formes qui se côtoient en centre Poitou, et cette langue a donc maintenant de ce point de vue, des traits assez intermédiaires, au sud plus proches de l'occitan et au nord plus proches du français.

Lat	Oc	Poit	Fr
cupa	cuba	chube/chuve	cube
capitium	chabeç	chebét/chevét	chevet
saponis	sabon	sabun/savun	savon
lepus	lebre	llebre/llevre	lièvre
krebitja	escarabissa	écrbisse	écrevisse
lupa	loba	loubé/louve	louve
accapare	(a)chabar	achebàe/achouàe	achever

44 - Le t intervocalique donne d en occitan mais aussi en zone saintongeaise et dans une bande qui remonte en Deux-Sèvres, alors qu'il est amuï totalement en général en Poitou et en français (ex avec veau que Pignon traite aussi ci-dessous : oc/stg [vedeu/vedœ], poit/fr [via/vø]).

Pignon détaille aussi le traitement du t intervocalique (Pignon 1960, p449). Le t intervocalique a tendance à donner d en occitan, notamment dans les groupes ata comme nous l'avons vu, et à disparaître totalement en français. En poitevin, on peut trouver les

deux, bien que les formes en d soient plus anciennes et qu'on ait plutôt actuellement la tendance française. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
bucata	bujada	bujhàie	buée
prata	prada	prade	prée
vitellus	vedèu	vedét/vea	veau
rota	ròda	rue	roue
cleta	cleda	clla	claié (pour faire sécher des fruits)

Le poitevin est donc ici intermédiaire bien qu'on comprend diachroniquement qu'il est passé d'une plus grande proximité avec l'occitan à une plus grande proximité avec le français, à l'image de Noël, anciennement en poitevin Nadau, comme toujours à l'heure actuelle en limousin, mais devenu en poitevin Nau. Ce n'est par contre pas le cas en saintongeais resté plus proche de l'occitan.

45 - Pignon rajoute le traitement de kr et gr intervocaliques (Pignon 1960, p437) et de kw intervocalique (Pignon 1960, p441).

Devant [r], en français, [k] et [g] devient [j] puis est amuï totalement, même s'il est parfois maintenu dans quelques mots où on trouve encore [gr]. Dans [kw], par contre, il devient [v] ou [j] ou est amuï totalement. En occitan au contraire, [k] devient [g] et est maintenu dans les deux cas. En poitevin, la situation est très particulière car au sud, comme en saintongeais le [g] est traité de façon méridionale alors qu'au nord du Poitou, il présente un traitement septentrional. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
sequere	segre	s(i)égre/sivre	sivre
aqua	aiga	(a)égué/(a)éve	eau

nigrum	negre	négre/nére	noir
lacrima	lagrema/graumela	égr(a)eme	larme
macrum	magre	magre/mégre	maigre

Dans les textes anciens les formes sans [g] existent mais seulement très au nord. Le français a donc eu une influence croissante, un peu plus vers le sud, mais on remarque quand même que le nord présentait déjà un traitement différent, indiquant donc peut-être une non-unicité du Poitou même dès les origines de sa langue.

Jagueneau précise le cas du qu intervocalique car les choses semblent avoir en effet régressé dans certains mots ; ainsi, qu donne g en zone occitane, dont bien sûr la Ch. oc., mais aussi en Ruffécois et Civraisien, et pour certains mots v en Saintonge, Aunis et sud Poitou et non plus g comme relevait Pignon. Cependant g est toujours présent dans certains mots, alors qu'en poitevin et en français, on trouve v plus systématiquement, voire un amuïssement total (ex pour eau du latin aqua : oc [aigɔ], stg [ɛv] mais anciennement [ɛg], poit/fr [o], alors que suivre du latin sequere : oc/stg [segr], poit/fr [suivr]).

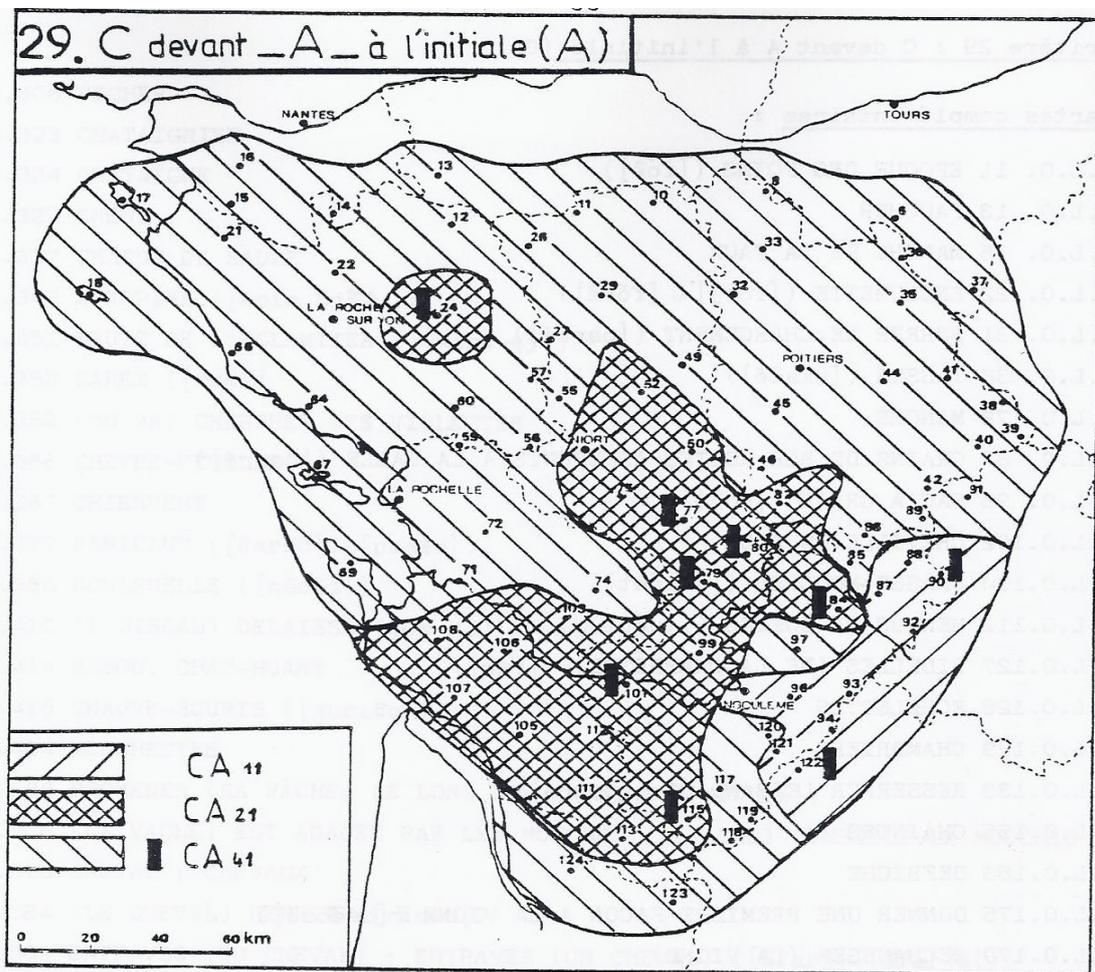
46 - Pignon développe le traitement de tr et dr intervocaliques (Pignon 1960, p459). En général, en occitan [dr] et [tr] aboutissent à [ajr/ɛjr] donc eir ou air, alors qu'en français ils ont donné principalement arr. En poitevin, la situation est plus complexe car au sud on trouve comme en saintongeais [er], proche de l'occitan eir/air, d'autant plus que ceci est déjà prononcé [ɛr] en zone haut-limousine et marchoise ; au contraire, au nord on note ar, proche de arr en français. On peut donc fortement renforcer l'idée d'un lien avec l'occitan assez fort de cette langue d'oïl, mais historiquement un lien très probablement différent suivant si la situation était méridionale ou septentrionale. En tout cas, on trouve donc :

Lat	Oc	Poit	Fr
pietra	peira	pére/pare	pierre
quadratum	caireforc	quéroér/carroi	carrefour
patrinus	pairin	périn/parin	parrain

Matrina      mairina      mérine/marine      marraine

c/ Autre cas de différence possible entre poitevin et saintongeais :

Les traits étudiés montrent une différence entre les deux dialectes saintongeais et poitevin, à l'image du c devant a initial sur la carte n°29 suivante (Jaguneau 1987). En général, dans ces cas, l'un des deux se rapproche du français et l'autre a une forte spécificité, mais l'un des deux se rapproche rarement de l'occitan.



47 - Le c devant a en initiale ne donne ts qu'en Ch. oc., j en zone poitevine comme en français, et très originalement un h expiré seulement en zone saintongaise (plus en Mellois et dans un noyau autour de La Roche sur Yon), noté aussi graphiquement ch et en phonétique  $\hat{j}$  (ex pour châtrer : oc [tsatra], stg [ $\hat{j}$ atre], poit/fr [[atra]/atre]).

48 - Le g (ou c non initial) devant a ne donne dans la région [dz]/[dʒ] qu'en Ch. oc., ʒ en Poitou comme en français, et très originalement en Saintonge (plus Aunis, Niortais et Mellois) un [ʒ] expiré noté ȝ en phonétique et jh graphiquement (ex pour forge : oc [fordzɔ], stg [forȝ], fr/poit [forʒ]).

Pignon traite longuement de ces deux palatalisations consonantiques de k et g (Pignon 1960, p381, p429) et du recul du point d'articulation des chuintantes ch et jh qui se rajoute en Saintonge (p411).

Dans les langues gallo-romanes, les phonèmes [k] et [g] peuvent être palatalisés devant [a] car alors déplacés en avant de leur point d'articulation, donc cela a un effet de « mouillure » consonantique. Ce phénomène existe principalement en zone nord-occitane et en zone d'oïl. C'est le cas en effet en occitan limousin, en poitevin-saintongeais et en français. Dans ces zones, [g] donne [ʒ], et [k] donne souvent [ʃ] (parfois [g], [gw] ou [ʒ]). Cela n'existe quasiment pas a contrario en zone sud-occitane (languedocien, gascon et provençal), où seulement [k] a pu parfois donner [g].

En français cela a pu aboutir également à un yod ou à [s], ou même parfois à une disparition totale. En occitan limousin, de son côté, ces phonèmes peuvent être prononcés pour [k], [tʃ], [ts] ou [s], et pour [g], [dʒ], [dz] ou [z]. En poitevin, la tendance a été anciennement à devenir également, pour [k], [tʃ], voire [tj] noté thi, et pour [g], [dʒ] voire [hj] (appelé aussi yod sourd). Mais maintenant le poitevin suit largement le français.

Mais cette zone poitevine-saintongaise est unique dans la transformation de ces phonèmes car on remarque couramment au sud du Poitou et en Saintonge, une articulation supplémentaire dans la zone médio-palatale par la partie médiodorsale de la langue accompagnée d'un souffle expiratoire ; on obtient alors pour [k], un h expiré noté en phonétique [ʃ̥] et ch graphiquement, et pour [g], un [ʒ] expiré, noté [ȝ] en phonétique et jh ou gh graphiquement. Ainsi :

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit (Stg)	Fr
gallus	gal	jal/jau	jhàu ([ȝo])	coq (onomatopée)
gamba	gamba	jamba	jhambe ([ȝãbə])	jambe

cattus	cat/gat	chat	chat ([ʃa])	chat
canem	can	chen	chén ([ʃɛ̃])	chien
caballus	caval	chavau	chevàu ([ʃøvau])	cheval
bucata	bugada	bujada	bujhàie ([byʒe])	buée (lessive maintenant)
nucarius	Noguièr	noghièr	noujhàe ([nuʒie])	noyer
secare	segar	sejar	siàe/sejhàe ([seʒe])	scier

Il y a donc sur ce point une particularité ici du poitevin-saintongeais et surtout du sud-poitevin et du saintongeais.

En occitan limousin comme souvent aussi en auvergnat, gascon ou languedocien du Bergeracois, on rencontre en plus une inversion entre [s] et [ʃ] et entre [z] et [ʒ]. On n'observe que très peu ce phénomène en poitevin hormis pour quelques mots comme bisàe [biza] (basiare ; embrasser), laessàe [leʒa] (laxare ; laisser), restàe [reʒta...] (restare ; rester)...

On retrouve cette palatalisation en poitevin (et parfois en limousin et français) devant d'autres voyelles, u, e et i. Alors, à chaque fois, en saintongeais, on constate ces phonèmes particuliers [ʃ] et [ʒ]. On assiste même à ces phénomènes avec des mots du français moderne qui compteraient [g] et qui surpassent le mot local. Ainsi :

Lat	Oc lang	Oc lim	Poit (Stg)	Fr
dux+dim.	duquessa	duchessa	duchàesse ([dyʃaɛs])	duchesse
culus+dim.	culòta	culòta	chulote ([ʃylot])	culotte
kithara (grec)	guitarra	guitarra	ghitare ([ʒitar])	guitare

49 - Le i long + consonne palatale est conservé en occitan et français, mais aussi en Saintonge et extrême nord Poitou, alors qu'en Poitou, majoritairement, on trouve généralement a (ex avec faucille du latin falcicula : oc/fr/stg [fosilɔ/fosij], poit [fosaj]).

50 - Les voyelles nasales sont souvent inversées dans les groupes nasalisés en Poitou (plus ou moins largement suivant le groupe nasalisé, et même si on a bien, en somme, en poitevin aussi, des nasalisation marquées, à la différence de l'occitan), alors que dans la zone saintongeaise, ces groupes suivent le français (du moins l'inversion comme en Poitou est rare) ; ainsi *õ* (on) est souvent prononcé *ã* ou *ẽ*, *ẽ* (in) souvent *ã*, et *ã* (en/an) souvent *õ* (ex pour aiguillon du latin *aculeone* : oc [agyju], poit [agjã/agjẽ], stg/fr [agyjõ], pour raisin du latin *racemus* : oc [razi], poit [razã], stg/fr [razẽ/rezẽ], et blanc, du mot d'origine germanique *blank* : oc [bla<sup>n</sup>k], poit [bjõ], stg/fr [blã]).

Bonnaud rajoute cependant que *an* passe à *on* aussi en nord Languedoc (comme dans *demondar*) et que cela rapproche donc assez poitevin et occitan, mais au-delà du limousin.

Enfin Pignon le note aussi : en poitevin, comme en français, *a+n* et *e+n* (sans doute depuis le XIe siècle) deviennent la même voyelle [ã], ou [ẽ] avec un *i* intercalé, *o+n* devient [õ], *i+n* devient [ĩ] et *u+n* devient [ũ]. Cependant, on note une différenciation par rapport au français car *en*, *an* et *un* ont tendance à devenir [õ], tandis que *on*, lui, a tendance à devenir [ĩ], et *in* souvent [ã] mais ceci est loin d'être généralisé. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
cantionem	chanson [tsã <sup>n</sup> su]	chançon [jõsõ]	chanson [jãsõ]
tempus	temps [tɛ <sup>m</sup> ]	tenp[tõ]	temps [tã]
masetinus	matin [mati]	matin [matã]	matin [matẽ]

51 - Les suffixes *-ariu/-aria* donne [je] / [jer] en occitan, français et sud Saintonge (+ [ɔ] au féminin en occitan) mais pas en Poitou où on trouve très originalement [e] / [er] (au féminin) (ex pour croupière : oc/fr/stg [krupjɛɔ/krupjer], poit [kurpɛr]).

Pignon développe longuement ces suffixes latins en *-ariu* et *-aria* (Pignon 1960, p107). En français ils sont devenus [ie/je] et [ier/jer] comme dans *coyer*, *cerisier*, *noyer*, *foyer*, *fumier*, *février*, *genévrier*, *dernier*, et *entière*, *chambrière*, *chaudière*, *litière*, *rivière*, *taupinière*... Dans le nord du Poitou on trouve de même [je] et [jer] avec [kuje], [fweje], [nuzie], [pumje], [pwerje] ...

Mais dans le reste du Poitou, dont la Vendée, en Aunis et au nord-est de la Saintonge, le yod n'existe plus, -ariu donnant [e], ou également -àe prononcé [ae] (surtout pour les noms d'arbres), et -aria donnant [ɛr] : on trouve ainsi [pume] ou [pumae], [kuze], [sreze] ou [srezae], [nuze], [pwere] ou [pwerae], [fyme], [fevre], [jenvre], et [derɛr], [ãtɛr], [chãbrɛr], [chodɛr], [leter], [river] ...

On trouve cela dans les textes anciens dès le 13<sup>e</sup> jusqu'au 17<sup>e</sup>. Ainsi on relève *dener*, *chivalers*, *premez*, *carter*, *papé*, *greners*, *leter*, *millers*, *volenters*, *fevrer*, *manere*, *rivere*, ...

Dans le sud-est du Poitou, dans le reste de la Saintonge et en Angoumois, on retrouve -ier et au féminin -ière mais plus anciennement parfois -eire, ou même aussi -ieire (chanbereire, enteires, derreire...); en Limousin, dont le Confolentais, on retrouve -ier prononcé [ie] comme en français et en saintongeais, et au féminin -ièra prononcé [ierɔ] mais on trouve parfois aussi -eira voire -ieira dans des textes plus anciens (chauchieiras, manieira...) comme en Saintonge, d'où la conclusion de Pignon : « Les parlers du sud-est du Poitou (Basse-Marche), comme ceux du sud et de l'est de la Saintonge, comme ceux de l'Angoumois, présentent le même traitement, pour l'essentiel, que les parlers limousins ». Enfin dans la zone marchoise, entre Confolentais et Angoumois, Pignon rapporte les observations de Rousselot : -ié est devenu -i donnant [pani], [pruni] ... parallèlement au féminin -ièra devenue [jer] comme en poitevin-saintongeais ou en français.

Diachroniquement, -ariu serait devenu -airiu, et même devenu -eiriü par influence germanique des Francs notamment. Par la suite, une diphtongaison conditionnée par le yod suivant donne -ieiriü, puis -ieirio. Inversement cela conditionne l'amuïssement du yod post-consonantique traditionnellement instable d'où -ieir'o, puis -ieir' et -ier prononcé [ie], et même au 11<sup>e</sup> siècle -er prononcé [e] dans la zone centrale poitevine. Par ailleurs, pour expliquer cette évolution différente en un [e] centre poitevin par rapport à [i] marchois, Pignon conclut que suite à l'amuïssement de la consonne r dans -ier prononcé [ie], le e et le i se sont retrouvés sur le même plan, et cela a pu donner indistinctement [i] ou [e] suivant la zone lors d'un amoindrissement de la diphtongue.

En tout cas, le poitevin est donc particulier sur ce point là, vis-à-vis même des autres langues du domaine d'oïl, comme l'occitan marchois peut l'être lui-même vis-à-vis du reste de l'occitan.

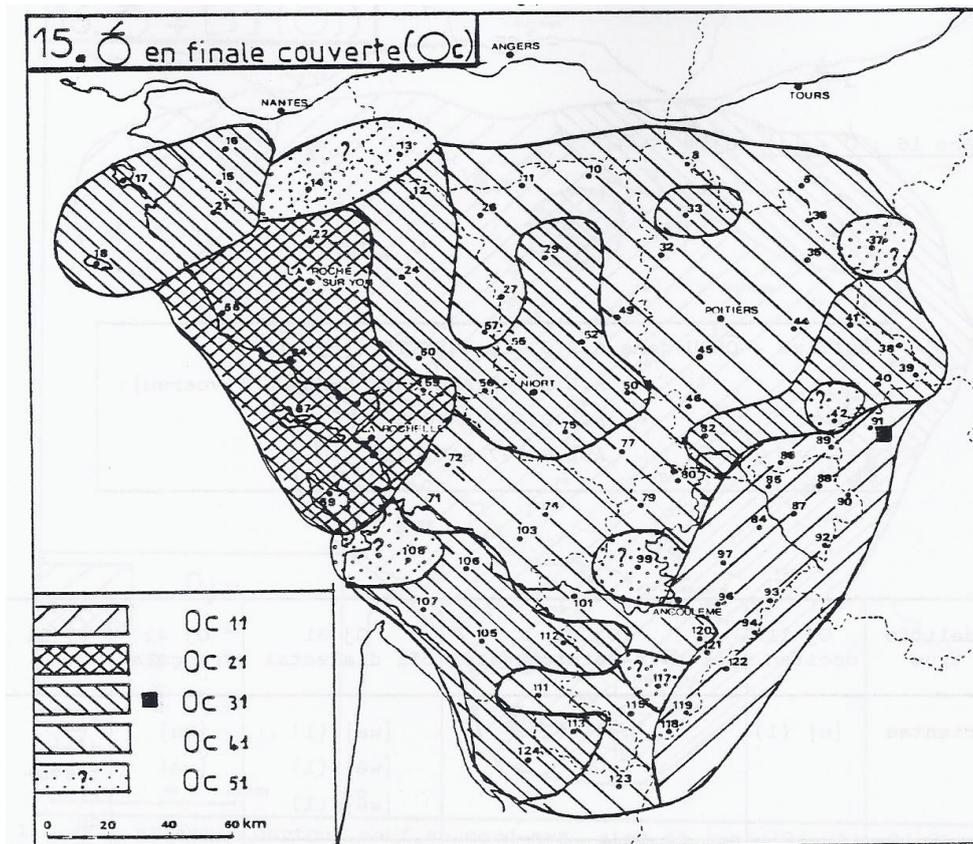
Rajoutons toutefois que souvent, ces suffixes ont aussi pu donner aussi :

Lat	Oc	Poit	Fr
-ariu/-aria	-ari/-aria	-aere	-aire

(ex : vocabularium, vocabulari, vocabulaere, vocabulaire).

Cas particuliers supplémentaires :

A l'image de la carte n°15 présentée ci-dessous (Jagueneau 1987), cette dernière catégorie comporte des traits dont on ne peut clairement distinguer de tendance générale claire, car les cas locaux sont nombreux (présence de poches ou même de noyaux) ou car ces traits ont beaucoup évolué dans le temps :



52 - Le o en finale couverte donne [u] en occitan en Ch. oc., mais [y] en Vendée et Aunis, [œ] en pays de Retz, ouest Saintonge, Deux-Sèvres et très Haut-Poitou, et [œ] sur un axe central

nord-sud comme en français (ainsi pour le latin flore : oc [flur], ouest poit [fjyr], stg [fjoer], centre poit/fr [fjœr/floer]).

Pignon traite des diphtongaisons secondaires puisqu'il parle de celle du e long (Pignon 1960, p225), du o long fermé (Pignon 1960, p244), et en vient donc aussi à aborder celle du o en finale couverte devenue [u] en occitan (Pignon 1960, p247) : en sud Vienne, on trouve un [ej] correspondant à [e] ou [ɛ] français comme dans teit pour tête, ou greis pour graisse, donc comme en limousin où testa se prononce [tejtɔ] (est-ce donc si secondaire ou une trace de l'ancien occitan ?). De même on trouve [aj] en sud Deux-Sèvres, comme dans [brajz], [najv] (neige), [epaj] (épais), [majz] (messe) proche du limousin encore.

En outre, en poitevin, le o a tendance à être prononcé [ao] comme dans [apaotr] pour [apotr] à l'image de ce qu'on peut déjà trouver pour la diphtongue limousine *au* prononcée [ao] (voir point 54).

Enfin, on trouve notamment en nord-ouest des Deux-Sèvres [u] qui devient [œv], [w] ou [oe] : ainsi Pignon relève que gros se dit plus alors [grœv] que [gru], jour se dit plus [jœvr], lavoir se dit plus [lavœvr] que lavour...

53 - Le e + j devient [ie] puis [je] en occitan, présents dans deux poches du Poitou et en pays gabaye, [a] ou [ɛ] présents en très Haut Poitou, Ruffécois et vallée de la Charente et [i] dans le reste de la région et en français (ex avec le latin lectus : oc [lje], est poit/stg [le], fr[li]).

Pignon développe la diphtongaison conditionnée de e bref latin (Pignon 1960, p121). Lorsqu'il y a un e bref en latin devant certaines consonnes, comme dans ect ou es, il évolue souvent en ei, et comme nous venons de le voir avec eiriu (voir point 51), on obtient de façon conditionnée par le yod, la triptongue iei. Enfin cela donne régulièrement en gallo-roman [i] au nord et [ie] au sud. Mais le Poitou constitue un cas à part car cela conduit souvent à [ɛ], la diphtongue se réduisant souvent à [e], parfois [ae] ou même [a]. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
dimedius	demieg	deme	demi
meridies	miegjorn	méjou	midi

melius	mielh	meu/meuz [me]	mieux
lectus	lièch/lièt	lect/lét/lez [lɛj]	lit
ceresia	cerièra	ceràese/cerèse	cerise
ecclesia	glèisa	eglese	eglise
sex	sièis	sez	six
deci	dietz	dez	dix
vetulus	vielh	veil	vieux
pectus	pièch	pes	pis
		disparu pour améll car	
		trop près de pai, pied	

De même, un e bref devant une voyelle donne [jeu/iu] en occitan ou [jø/ø] en français, mais seulement [i] ou [e] en poitevin

Lat	Oc	Poit	Fr
deus, dev. deu	diu	dé	dieu
ego, dev. eo	ieu	i	je
fehu dev. fieu	fèu	fé	fief
(francique)			

54 - Le groupe a+u latin est resté au prononcé [aw/ao] en occitan mais aussi dans toute la Charente, le pays gabaye, le Mellois, le Niortais et le sud Vienne jusqu'à Poitiers, sinon on retrouve le [o] français, parfois diphtongué en oi prononcé [wa], ou [u], sauf dans un noyau avec [oj] (ex pour oie du latin *auca* : oc [autsɔ], poit/stg [aoj/oj], fr [wa]).

Pignon parle aussi de la diphtongue [aw] (Pignon 1960, p253). Lorsqu'il s'agit du a+u latin, on constate [o] ou [u] en français et toujours [aw/ao] en occitan ; en poitevin, on a parfois

toujours une diphtongue avec a+u prononcée [ao], mais souvent à présent [o] ou [u] également, ou encore parfois [a] en sud des Deux-Sèvres. De plus, s'il y a un t ou un c après a+u, celui-ci est plus facilement conservé en occitan et poitevin, mais toujours pas en français.

Lat	Oc	Poit	Fr
causa	chausa	chause [ʃaoz]/chouse	chose
gauta	jauta	jhote	joue
pauta	pauta	pote	patte

Pignon précise que beaucoup d'autres mots locaux conservent d'ailleurs cette diphtongue [aw] limousine sous forme de [ao] comme dans [draol] (pour enfant) ou [maos] (pour fraise, même vocable qu'en périgourdin, avec maussa).

Par contre, quand la diphtongue a+u vient de ave en latin, comme en occitan limousin, elle a tendance à disparaître en poitevin comme en français.

Lat	Oc	Poit	Fr
clave	clau	cllai	clé

Inversement, le groupe a+l libre final dans ale latin, devenu a+u [ao/aw/o] en occitan est très proche dans toute la région (sauf ds 3 noyaux avec [a/u]) alors que le [wa/oa] français n'est pas présent (ex avec digitale : oc/poit/stg [daw/do/dja], fr [dwa/doa]).

55 - pr intervocalique a donné br en occitan que l'on retrouve en Angoumois, sud Deux-Sèvres et Vienne (plus 3 noyaux) alors que dans tout le reste de la région (ouest et nord) on trouve le vr français (ex pour chèvre du latin capra : oc [tsabrɔ], poit/stg [ʃabr/joevr], fr [ʃevr]).

Pignon, lui, relève que le traitement de pr intervocalique (Pignon 1960, p419) est le même que celui de p intervocalique ; pourtant, il est en fait différent comme le montre ainsi Jagueneau, car son traitement méridional est plus limité que celui de p intervocalique.

56 - Le c devant [y] donne [sy] dans deux poches en Deux-Sèvres et le long de la vallée de la Charente d'Angoulême à la côte (ex avec écureuil : oc [ekyraw], Ch. [esyraw], fr [ekyrœj]).

57 - Un t devant i devient palatalisé en nord-ouest Poitou et plus au sud, en vallée de la Charente et Haute-Saintonge (plus 3 noyaux) alors qu'il ne l'est pas plus qu'en français et occitan dans le reste de la région (ex avec traire : oc [tira], poit/stg [tjire], fr [trɛr]).

Pignon relève aussi la palatalisation de t et d + yod ou i (Pignon 1960, p389) au nord-ouest des Deux-Sèvres comme dans [fogdier], [pitje] ou [ortji].

58 - Pignon ajoute un autre trait dans sa thèse : la diphtongaison de e long (ou i bref) latin (Pignon 1960, p201). En général ces phonèmes sont devenus des oi [oa/wa] en français et des [e] en occitan (parfois [ei] ou [eu]). En poitevin, on rencontre communément [e] ou [oe], même si on peut rencontrer, mais rarement, oi [oa/wa] ou àe [ae]. Ainsi :

Lat	Oc	Poit	Fr
nigrum	negre	nére/négre	noir
vices	vetz	fés/foes	fois
fedia	fe	fé	foi
quid	que	que	quoi
sabere	saber	saver/savoer	savoir
habere	aver	aver/avoer	avoir
pira	pera	paere/poere	poire
recipere	receber	recevre/recevoer	recevoir
crere	creire	crére/cràere	croire
videre	veire	vére/vàere/voer	voir
bibere	beure	bére/boere	boire
feria	feira	fàere/foere	foire

Ces phonèmes sont donc proches entre français et poitevin lorsqu'ils sont réalisés par oe, mais encore plus proches avec l'occitan quand ils sont réalisés en e, puisqu'on obtient alors parfois exactement les mêmes mots comme fe, que, aver, negre...

59 - Présence de traces d'un passage de lt à [jt] (Pignon 1960, p401) : dans le *Coutumier d'Oléron*, on trouve coytiver, mais ce n'est plus le cas actuellement puisqu'on ne trouve plus que cultiver plus proche de coltivare, de même que dans les *Coutumes de Charroux* on trouvait voistrot, pour vautreait, venant de voltulare.

60 - Pignon rajoute l'absence d'anticipation du yod en poitevin dans le groupe tsy ou dsy (Pignon 1960, p503) : en général, un groupe latin comme ute dans puteus ou uce dans cruce, a souvent donné en ancien français un yod antérieur au groupe, comme dans puiz et croiz, par anticipation du yod postérieur au groupe qu'on a dans l'étape intermédiaire comme avec [kroidzye], alors qu'en occitan, il n'a pas donné ce yod, comme dans potz et crotz. En poitevin on trouve poiz ou croiz, comme en français, mais c'est un recul ancien (sauf peut-être au nord), comme cela a existé en limousin, car on trouve toujours aussi en poitevin bru, pour bruit, fru pour fruit, ... et dans les textes anciens également (fruz, pouz, crouz, pretu pour pertuis, condu pour conduit, autru pour autrui...).

61 - Bonnaud ajoute le passage de k à t comme en nord Languedoc (ex : rot venant de roc, souc venant de sot...).

62 - Bonnaud ajoute enfin in, en et é qui ont tendance à passer à ouin et oué comme on l'observe en Auvergne aussi (ex : faire donne fouère en auvergnat aussi).

Je propose les tableaux de synthèse en phonétique suivants pour résumer plus encore l'ensemble de ces 62 points phonétiques traités dans ces différents travaux et tenter de mettre en avant le plus possible les liens entre eux (Les crochets de retranscription phonétique ne sont pas apparents car systématiques).

Traits communs poitevin-saintongeais/français (ou autres dialectes d'oïl) opposés à l'occitan:

	Lat	Oc Lim	Poit/Stg	Fr/Oïl
1	voy+n final	voy + n	ē, ā, ã, œ	ē, ā, ã, œ
2	atum	a	e (aj, ej, i)	e
3	a final	a, ɔ	ə	ə
	as en finale	ε, a	ə	ə
4	e libre	e	we/wε (oe)	oa/wa (fr) ou we/wε (oïl)
5	/	/	k, t, p finaux	/ (fr) ou k, t, p finaux (oïl)
6	g/b/k/d/f+r	g/b/k/d/f+r	g/b/k/d/f+œ+r	b/k/d/f/g +r (fr) ou cons.+œ+r (oïl)
7	gi	gi	gji	gi (fr) ou gji (oïl)

Traits communs poitevin-saintongeais/occitan opposés au français :

	Lat	Oc Lim	Poit/Stg	Fr/Oïl
8	al + a	alb	al	ɛl
	al + i /u	aw	aw/ao/o	ɛl
9	o long / osus	o/u	o/u	œ
10	oriu	u	u	wa
11	consonne post-tonique	oui	oui	non
12	o + n non tonique	un	un	on
13	a (+ c)	a	a	e
14	il/ael/el	eu/jaw	iu/jao/ja/jo	il/jɛl

	Lat	Oc Lim	Poit/Stg	Fr/Oïl
15	(k, g, t, s, j +) a	a	a/e	ie/e
16	iacum	ac	ac/ecq	ay/y
17	t prétonique	d	d	t ou /
18	er	ɛr/ar	er/ar	ɛr
19	r + e + voy	r + i + voy	r + i + voy	r + e + voy
20	o initial	o/y	o/y	u
21	c (+u)/q(+u/ui)	ʃ	ʃ	k
22	ire	i	i	ir
23	a initial	/	/	a
24	x/cs/cc	s	s	x

### Traits spécifiques du poitevin-saintongeais

	Lat	Oc Lim	Poit/Stg	Fr/Oïl
25	ellu	ɛl(lang)/ɛu/eu	<del>ja/ia/ea</del>	o
26	e + r + cons.	ɛ + c + cons.	<del>a + c + cons.</del>	ɛ + c + cons.
27	a cons. ≠ l	a	<del>aj</del>	a
28	ucul	uj/uɛj	<del>oj</del>	u/uj
30	o bref + j	oj/uɛj	<del>ɣ/ø</del>	yi
	o accentué + j ou u bref + j	uj/ɛj	<del>oe/ø</del>	oa/yi
31	b/c/f/g/p + l	b/c/f/g/p + l	<del>b/c/f/g/p + j</del>	b/c/f/g/p + l
32	nn/lc/rr/nm	nn/lc/rr/nm	<del>rn/ll-lr/rl/rm</del>	nn/lc/rr/nm

	Latin	Oc Lim	Poit/Stg	Fr/Oïl
33	e/o	e/ε/o	œ/ø	e/ε/o
34	min	mn	n	m

Traits phonétiques poitevins et saintongeais différents :

a/ Plus grande proximité poitevin/occitan et saintongeais/français :

	Lat	Oc	Poit	Stg	Fr/Oïl
35	are	a	a	e	e
36	a+l entravé	aw/ao	aw/ao/a	o	o
37	ata	adɔ	ad/aj/εj	e	e
38	e bref libre	ε/e	ε/e	jε/joe	jε
39	o bref libre	o/jo/jou/jaw	o/jy/y	œ/ø	œ/ø
	+ ocu	γɔ/γε	y	ø	ø
40	iolu	ou/jao/jaw/jou	ou/aw	œj	œj

b/ Plus grande proximité saintongeais /occitan et poitevin /français :

	Lat	Oc	Poit	Stg	Fr/Oïl
41	c intervocalique	dz/dʒ	j	ʒ/ʒ̃	j
42	voy prétonique	voy	/	voy	/
43	p intervocalique	b	v	b	v
44	t intervocalique	d	/	d	/
45	kr/gr/kw intervoc.	g	v ou /	g ou v	v ou /
46	tr/dr intervocalique	ajr/εjr	ar	er	arr

c/ Autre cas de différence possible entre poitevin et saintongeais :

Lat	Oc	Poit	Stg	Fr/Oïl
47 c (+a) initial	c(lang)/s/ts	ʃ	ʃ̃	ʃ
48 g (+a) ou c (+a) non initial	g(lang)/dz/dʒ	ʒ	ʒ̃	ʒ
49 i long + cons. palatale	i	a	i	i
50 a, e, u, i, o + n	a, e, y, i, u (+ <sup>n</sup> )	ǎ, ǎ̃, ǎ̄, ǎ̅	ǎ, ǎ̃, œ̃, ǎ̅, ǎ̆	ǎ, ǎ̃, (œ̃), ǎ̅, ǎ̆
51 ariu - aria	je (i) - jærɔ (jær)	e/ae - ɛr	je - jær	je - jær

Cas particuliers autres :

Lat	Oc	Poit/Stg	Fr/Oïl
52 o en finale couverte	u	y ≠ oe	œ
53 e bref + j	ie	ɛj/e ≠ ae/a	i
54 au	aw/ao	ao/a/u ≠ o	o
55 pr intervocalique	br	br ≠ vr	vr
56 c + u	ky	ky ≠ sy	ky
57 t/d + i	ti/di	ti/di ≠ tji/gdi	ti/di
58 e long (ou i bref)	e	e ≠ oe	oa/wa
59 lt	lt/t	lt/t ≠ jt	lt/t
60 ute/uce	u (uj)	y ≠ oj	yi
61 k	k	k ≠ t	k
62 in/en/e	i <sup>n</sup> /e <sup>n</sup> /e	ǎ̃/ǎ̄/e ≠ wǎ̃/wǎ̄/we	ǎ̃/ǎ̄/e

Liliane Jagueneau énumère dans son article *L'occitan de Charente : principaux traits linguistiques* (Jagueneau 2001, p25-39) les traits linguistiques les plus marquants de l'occitan de Charente (à l'est du département), et pour cela, elle compare cet occitan limousin aux langues présentes autour, notamment poitevin-saintongeais et français. Cela permet d'obtenir un résumé encore plus important des points phonétiques les plus marquants de chacune des deux langues qui nous intéressent ici, occitan limousin et poitevin-saintongeais. On ne garde alors plus que les grandes lignes, mais aussi une vision très contemporaine de ces traits, car l'auteure n'a conservé que les tendances véritablement et majoritairement observables encore à l'heure actuelle :

Traits opposant oc et oïl (français et poitevin-saintongeais) (Jagueneau 2001, p30) :

- Fin de mots latins disparaissant en oïl mais pas en oc comme les voyelles finales non accentuées dont bien sûr notamment les a marquant le féminin ; ex : jaraussa - jharousse/vesce, segau – selhe/seigle, ala- ale/aile...

- Le nombre de syllabes baissent au sein du mot en oïl ; ex : semnar – smàe/s(e)mer, maridar- mariàe/marier...

- Absence de nasale en oc ; ex : rasi(n)-rasin/raisin, che(n)-chen/chien...

- Réduction des diphtongues à une voyelle simple en oïl ; ex : clau - clai [kje] /clé, buòu - bu/bœuf...

Traits opposant occitan/poitevin-saintongeais au français (Jagueneau 2001, p33) :

- Les consonnes intervocaliques conservées ; ex : sejar/sejhàe – scier, bujada/bujhaie - buée, aiga/aeve – eau...

- Les b conservés : chabra/chabre – chèvre, lebre/lebre – lièvre...

- Les diphtongues conservées dans certains cas : martèu/martea – marteau, cotèu/coutea – couteau, lièch/lect [leʃ] - lit...

- Les voyelles accentuées non modifiées : pèra/paere – poire, lebre/lebre – lièvre...
- Les a conservés : ala/ale – aile, lana/lane – laine, reau/réàu – réel...
- Le remplacement du l latin par le u : chevau/chevàu – cheval, reau/réàu - réel...
- Les [u] conservés : bon/boun – bon, lavador/lavour – lavoir, chaçador/chaçour - chasseur...

Traits opposant occitan/français au poitevin-saintongeais (Jagueneau 2001, p33) :

- Les cons. + l (pl, bl, fl...) mouillées comme en italien ; ex : blé [byé], piat...
- Palatalisation des [k], g, t devant un i ou u ; ex : ecureuil [esyraw], guide [zid]...
- Prononciation de gr en [gœr] dans grelet, grenouille... et de même pour d'autres groupes consonne + r...
- Ajout de consonnes finales ; ex : [nuk] pour noeud, [luk] pour loup, [nik] pour nid...
- Expiration réalisée en arrière de j, ge, gi et ch ; ex : chat [ʃa], jau [ʒo]...

Ce résumé de Liliane Jagueneau permet donc d'avoir une vision encore plus rapide, pratique et actuelle de ces traits de phonétique et des liens entre occitan et poitevin-saintongeais. Passons à présent, pour finir de recueillir ces correspondances, aux travaux de lexicologie.

*D - Les travaux*

*en*

*lexicologie*

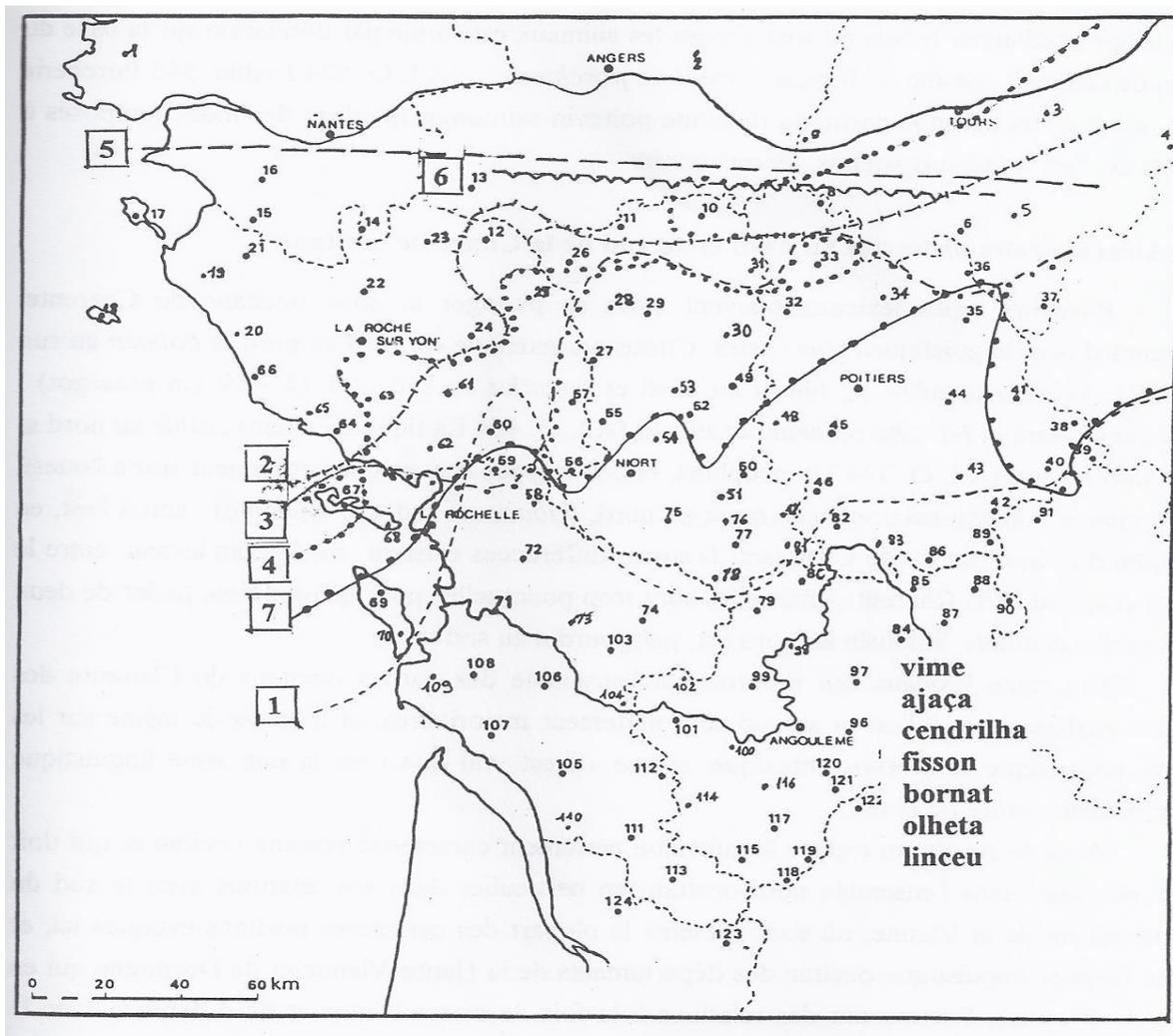
Outre la phonétique, dans sa thèse de dialectométrie, Liliane Jagueneau a aussi beaucoup travaillé sur les caractéristiques lexicales communes et opposées entre occitan et parlanjhe (Jagueneau 2001).

Tout d'abord, elle a étudié le lexique spécifique d'oc ou d'oïl (Jagueneau 2001, p35) : bien sûr, en Charente occitane, le vocabulaire est le même que dans le reste de la zone occitane notamment limousine, et lui est souvent propre. Pour la partie poitevine et saintongeaise, certains mots sont de même très spécifiques et n'ont ni lien avec l'occitan, ni avec le français ; d'autres ont un lien avec le français mais pas avec l'occitan. A contrario, parlanjhe et occitan partagent elles-mêmes, par opposition au français, une masse importante supplémentaire de mots. Mais en réalité, tous ces mots divergents ne sont pas majoritaires, car occitan, français et parlanjhe sont trois langues latines, donc une grande partie des vocables est avant tout commune à toutes les trois.

Pour le lexique opposant oc-poitevin-saintongeais au français, l'importance est toutefois considérable (Jagueneau 2001, p36) : il concerne principalement le vocabulaire rural de la faune, la flore, la maison, le travail domestique, la ferme, la basse-cour (ex : piron/pirun - oison, zendrilha/cendrille - mésange, jaraussa/jharousse - vesce)...

On voit nettement sur la carte de répartition de sept lexèmes occitans (Jagueneau 2001, p37), présentée ci-dessous que certains mots remontent jusqu'aux limites septentrionales de la région (ex : 5 - bornat et 6 - olheta), alors que d'autres se limitent à la zone saintongeaise (ex : 1 - vime), en englobant tout de même parfois le Haut-Poitou (ex : 7 - linceu). On comprend en tout cas que le grandient de répartition est largement en faveur de la zone saintongeaise, et dans une moindre mesure du Haut Poitou, qui comportent un nombre considérable et beaucoup plus important de lexèmes en commun avec l'occitan du Limousin et du Périgord.

1 ----	A.L.O. 344 Osier ( <i>vime</i> )
2 -i- t	A.L.O. 411 Pie ( <i>ajaça</i> )
3 -.-.-.	A.L.O. 418 Mésange ( <i>cendrilha</i> )
4 .....	A.L.O. 437 Langue de serpent ( <i>fisson</i> )
5 ———	A.L.O. 663 Ruche ( <i>bornat</i> )
6 ~~~~~	A.L.O. 727 Entonnoir ( <i>olheta</i> )
7 .-.-.	A.L.O. 758 Drap de lit ( <i>linceu</i> )



Bonnaud confirme ces nombreuses correspondances lexicales entre occitan et poitevin-saintongeais (Bonnaud 1972) ; en effet, sans que, de son propre aveu, une analyse exhaustive ait été faite, il réussit tout de même à répertorier 1200 vocables correspondants. Il faut y ajouter de plus tous les innombrables dérivés que permettent ces deux langues, encore plus qu'en français, par des suffixes et préfixes, et de nombreux autres qui n'ont pas assez, voire du tout, été étudiés, comme les mots-outils grammaticaux (Bonnaud 1972, p107). Ils appartiennent à toutes les classes grammaticales et à tous les domaines conceptuels. Cependant, Bonnaud soulève qu'ils sont tout particulièrement nombreux dans trois domaines :

- les verbes et termes abstraits, juridiques... appartenant à un fond ancien occitan notamment dans les dialectes les plus méridionaux qui sont les plus conservateurs à ce niveau, comme Jaguneau l'avait montré également ;

- les séries de dérivations qui se pratiquent donc des deux côtés de la limite ;

- un grand nombre de termes communs à l'ancien français et à l'ancien occitan, souvent disparus en français qui a eu une évolution rapide, et qui trouvent un refuge à l'ouest, de la Loire au Périgord et au Quercy, au-delà de la limite oc-oïl ; il retrouve alors des catégories mises en avant par Jagueneau car ces termes sont particulièrement nombreux dans la botanique (ex : orobanche donne ici pain de lièvre/pan de lebre, pin donne pinhièr/pinier...), pour les oiseaux (ex : pie se dit ajhasse/ajaça) et pour les affaires rurales (ex : maïs se dit mill/milh, on trouve des deux côtés et comme en Gascogne le terme maine pour une propriété, mais aussi benasse/benassa, on trouve métive, qui existait au Moyen-Âge en français avec mestive, et qui est toujours aussi utilisé en occitan avec mestiva...).

En somme, toutes ces similitudes entre poitevin et saintongeais, font affirmer à Pierre Bonnaud qu'un locuteur poitevin qui choisirait ses mots dans des registres lexicaux bien définis pourrait très bien se faire comprendre d'un nord-occitan en parlant une langue proche mais avec une phonétique d'oïl, et vice-versa.

3

*Travaux à  
envisager et  
méthodes  
possibles*

Nous constatons au regard de l'état de l'art concernant ce sujet, qu'il reste de nombreuses investigations à réaliser pour réellement déterminer la part d'origine occitane dans la langue poitevine-saintongeaise. La morphologie est sans doute depuis plus d'un siècle la mieux connue. Mais les liens en matière de phonologie restent incomplètement explorés car ceux proposés par Bonnaud, différents de ceux de Jagueneau et Pignon, ne sont pas suffisamment étayés. Plus encore, comme nous l'avons vu, la recherche en lexicologie est restée trop marginale. Pourtant, comme le montrent les travaux de Jagueneau et Bonnaud, les mots d'origine occitane en poitevin-saintongeais sont légion. Il serait donc intéressant de comprendre véritablement quelle est la part réelle de mots d'origine occitane en poitevin-saintongeais, et si elle a été modifiée au cours des siècles, par exemple par des échanges supplémentaires récents ou au contraire une influence croissante du français. Bien sûr, lorsque le lexème est d'une étymologie différente de celle de l'équivalent français, il est relativement aisé de déterminer ce lien occitan-parlanjhe ; mais dans le cas contraire, et comme ce sont ici toutes des langues latines, le cas peut se présenter souvent, alors le lien ne pourra être défini qu'en y réintroduisant une étude phonologique et en y retraçant l'histoire du mot grâce aux phonèmes conservés notamment à partir de l'occitan.

Cependant une autre question méthodologique se posera forcément lors de travaux futurs, car deux champs méthodologiques se présentent. La question est quelle démarche choisir ?

## *Méthode "historique"*

Cette méthode se base essentiellement sur des données textuelles, des collectages et/ou des toponymes. Elle peut porter sur tous les domaines de la linguistique : morphologie, phonologie, lexicologie... mais aussi prosodie ou d'autres domaines encore... Elle est plus qualitative et discrète, car révélatrice d'un seul dialecte, si elle se base sur un seul texte ou un seul point de collectage, ou même aucun s'il s'agit d'une langue littéraire construite de théâtre ou de *cançon*, mais est révélatrice d'une époque.

Au sujet du corpus d'études concernant notre sujet, les collectages peuvent être réalisés in situ à l'occasion de cette étude, ou être pris parmi ceux déjà réalisés et présentés dans les atlas linguistiques : l'ALF (Atlas Linguistique de France) ou les atlas régionaux (ici Atlas Linguistique de l'Ouest versus Atlas Linguistique de l'Auvergne et du Limousin).

Quant aux données textuelles, de nombreux textes historiques sont à notre disposition, mais tous ne sont pas utilisables pour notre étude. En effet, nous devons partir d'un texte en poitevin-saintongeais pour en faire l'analyse et en trouver la part d'origine occitane. Or suivant les époques, nous avons vu que ce qu'on peut appeler poitevin ne l'est pas réellement toujours. Voici la liste des textes en poitevin-saintongeais recueillis à partir de diverses sources (notamment : Pignon 1960 ; Courouau 2008), classés époque par époque.

#### Aux XIe et XIIe siècles :

C'est de cette époque que l'on date la majorité des *cançons* des troubadours, soit Guillaume IX de Poitiers, Rigaut de Barbezieux, Jaufré de Pons, Savaric de Mauléon..., mais comme nous l'avons déjà vu, qu'il s'agisse d'une langue seulement littéraire ou d'une langue réellement utilisée par la population, ce que l'on appelle *poitevin* est alors en fait de l'occitan proche du dialecte limousin de l'époque.

On trouve également comme écrits de cette époque les premières *Coutumes de Charroux*, mais celles-ci sont en latin ; de même, parmi ces écrits, on recense *Le Roman d'Alexandre* de Alexandre d'Albéric de Pisançon, écrit soit en 1160 par un clerc poitevin anonyme, soit en 1170 par Lambert le Tort de Chateaudun, mais le premier écrit dans un mélange oc-oïl artificiel et le second écrit en vieux français de la Vallée de la Loire.

Ces textes ne peuvent donc pas être utilisés dans une telle étude.

#### Aux XIIIe et XIVe siècles :

Pour ces deux siècles, encore plus de textes potentiellement écrits en poitevin existent : *La passion Sainte-Catherine* par Aumeric au XIIIe siècle, des sermons poitevins repris dans *Dialecte poitevin du XIIIe* par Boucherie en 1873, la chanson de *Girart de Roussilon*, la *Chronique de Turpin*, *Tote listoire de France*, *Le Terrier du Grand fief d'Aunis*, et les secondes

*Coutumes de Charroux*. Cependant, tous ces écrits sont rédigés en une langue mélangée oc-oïl, artificielle, qui ne pourra pas être plus utilisée dans l'étude envisagée.

On commence à trouver également des documents écrits pour la zone saintongeaise mais la langue utilisée, de la même façon, est une juxtaposition de langue d'oc et de langue d'oïl semblant bien artificielle ; il s'agit de l'acte des seigneurs de Nersac dans le *Cartulaire de l'Abbaye de St Cybard* au XIIIe siècle et du *Coutumier de l'île d'Oléron* au XIVe siècle.

#### Aux XVe et XVIe siècles :

Dans la première moitié du XVe siècle, on trouve *Le Vieux Coustumier de Poictou*, mais il est encore rédigé dans un mélange oc-oïl peu caractéristique et peu utilisable.

Par contre, à partir de la seconde moitié du XVe siècle, apparaissent des sources rédigées en authentique poitevin-saintongeais, dans son acception actuelle, car cette langue se formant à partir de l'occitan et de la langue d'oïl, commence alors à se stabiliser. Ainsi on trouve le *Testament de Villon* au XVe siècle, *Trente Noëls poitevins* (regroupés par Lemaître et Clouzot, dont 5 du XVe et 15 du XVIe siècle, certains étant signés par Lucas Le Moigne), *La Gente Poitevinrie* (dont en particulier *Le Menelogue de Robin de Jehan Boiceau de la Borderie*, seul auteur connu de ce recueil de pièces) au XVIe siècle, tout comme la *Vénerie* de Jacques du Fouilloux (notamment dans les répliques de paysans, en particulier dans *l'Adolescence de l'Autheur*) et les *Œuvres françoises* de Bonaventure des Périers (avec de nouveau des répliques de paysans). Tous ces textes seraient donc très intéressants à étudier pour connaître la part d'occitan dans la langue poitevine-saintongeaise utilisée à l'époque.

#### Au XVIIe siècle :

Des écrits plus nombreux en véritable langue poitevine-saintongeaise peuvent être recensés : *Rolea divisi en beacot de peces* (dont deux pièces de Jean Drouhet), *La Mizeille a Tauni* de Jean Drouhet, *De la Tradition, De l'Eucharistie, De la Messe, Du Purgatoire...* de Jean Babu, *La Ministresse Nicole, Les Amours de Colas*, les *Œuvres poétiques* de Bernier de la Brousse et les *Aventures du Baron de Faeneste* d'Agrippa d'Aubigné (où l'on trouve des répliques de paysans de Saintonge). Ces écrits sont donc aussi des sources textuelles que

l'on pourra utiliser dans notre étude. Malheureusement, on ne trouve quasiment aucun texte véritablement saintongeais et tous sont quasi exclusivement en poitevin.

#### Aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles :

Au XVIIIe siècle, on trouve de nombreux textes en poitevin, mais aussi un en saintongeais, le *Manuscrit de Pons*. Les textes spécifiquement saintongeais deviennent plus nombreux à partir du XIXe siècle où les auteurs ont souvent l'habitude d'écrire sous un pseudonyme ; par la suite, on trouve notamment la profusion de textes écrits au début du XXe siècle par Evariste Poitevin dit *Goulebenèze*, et après guerre, ceux, tout aussi nombreux, d'Odette Comandon dite *La Jhavassee des Charentes*.

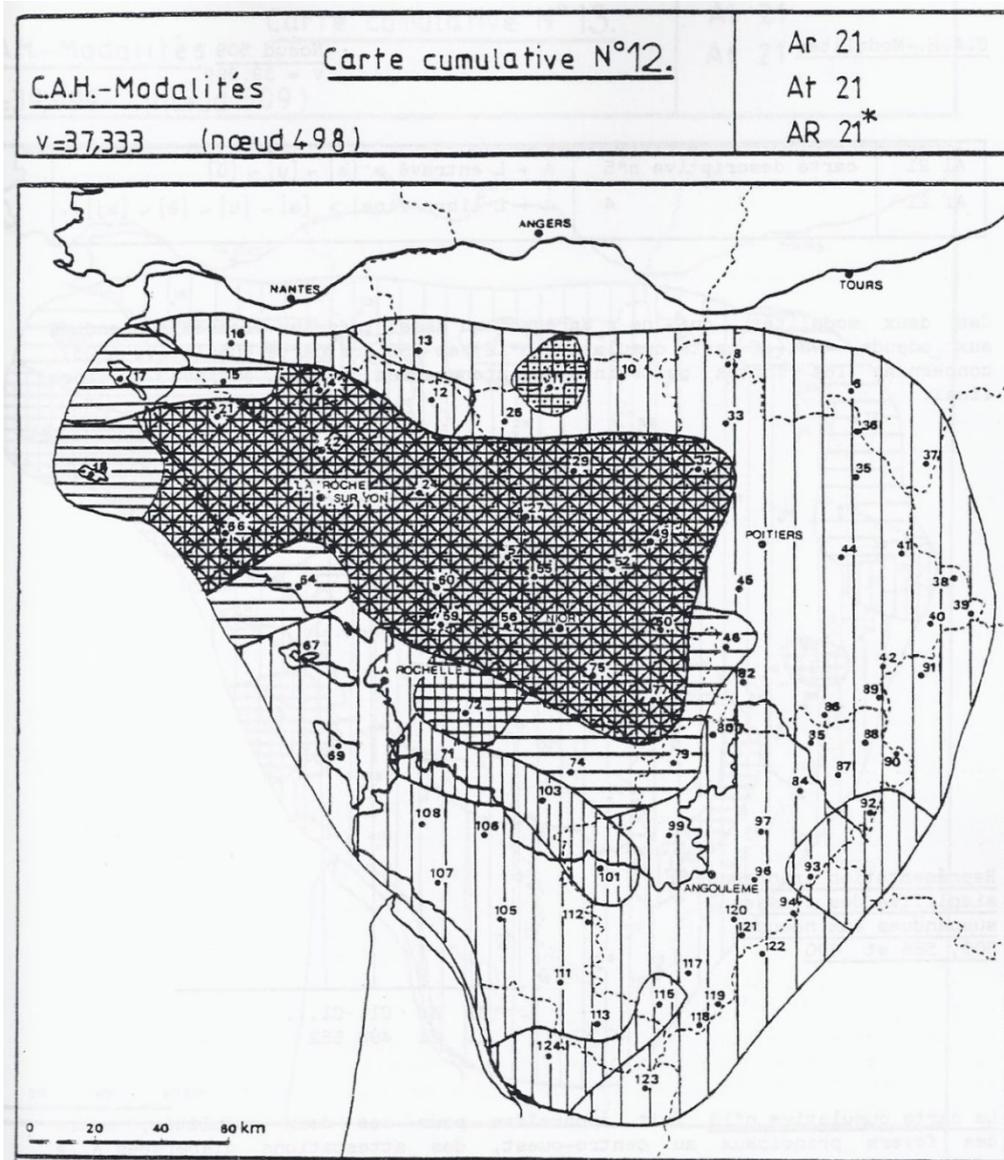
Plus particulièrement, pour la variante angoumoisine, parfois plus riche en occitanismes, on peut recenser notamment les *Contes balzatois* de Jean Chapelot en 1877, la *Vieille histoire saint-amantoise* de M.L. Sudre en 1896 ou encore la *Parabole de l'enfant prodigue* d'Emile Nadaud, en 1888.

Tous ces textes peuvent être analysés dans le cadre de notre sujet sur les liens entre parlanjhe et occitan.

## *Méthode dialectométrique*

Celle-ci se base essentiellement sur des collectages (de la même façon, ils peuvent être effectués à l'occasion de l'étude, ou il est possible d'utiliser ceux déjà réalisés de l'ALF ou des atlas régionaux, soit pour ce sujet, l'ALO et l'ALAL). Elle porte essentiellement sur la phonétique ou sur le lexique. Enfin cette méthode est plus quantitative, car elle manie une grande quantité de données qui, de plus, doivent être géolocalisées avec précision, et elle est continue, car l'ensemble des points de la région étudiée doivent être renseignés si on veut une vision suffisamment précise de la zone concernée.

On obtient alors des cartes de traits pris individuellement que nous avons exploitées au chapitre 2.C, mais aussi des cartes dites cumulatives et des cartes de CAH. Les cartes cumulatives associent plusieurs traits entre eux, à partir de 3 (voir exemple avec la carte n°12 présentée ci-dessous) à parfois plus d'une dizaine.

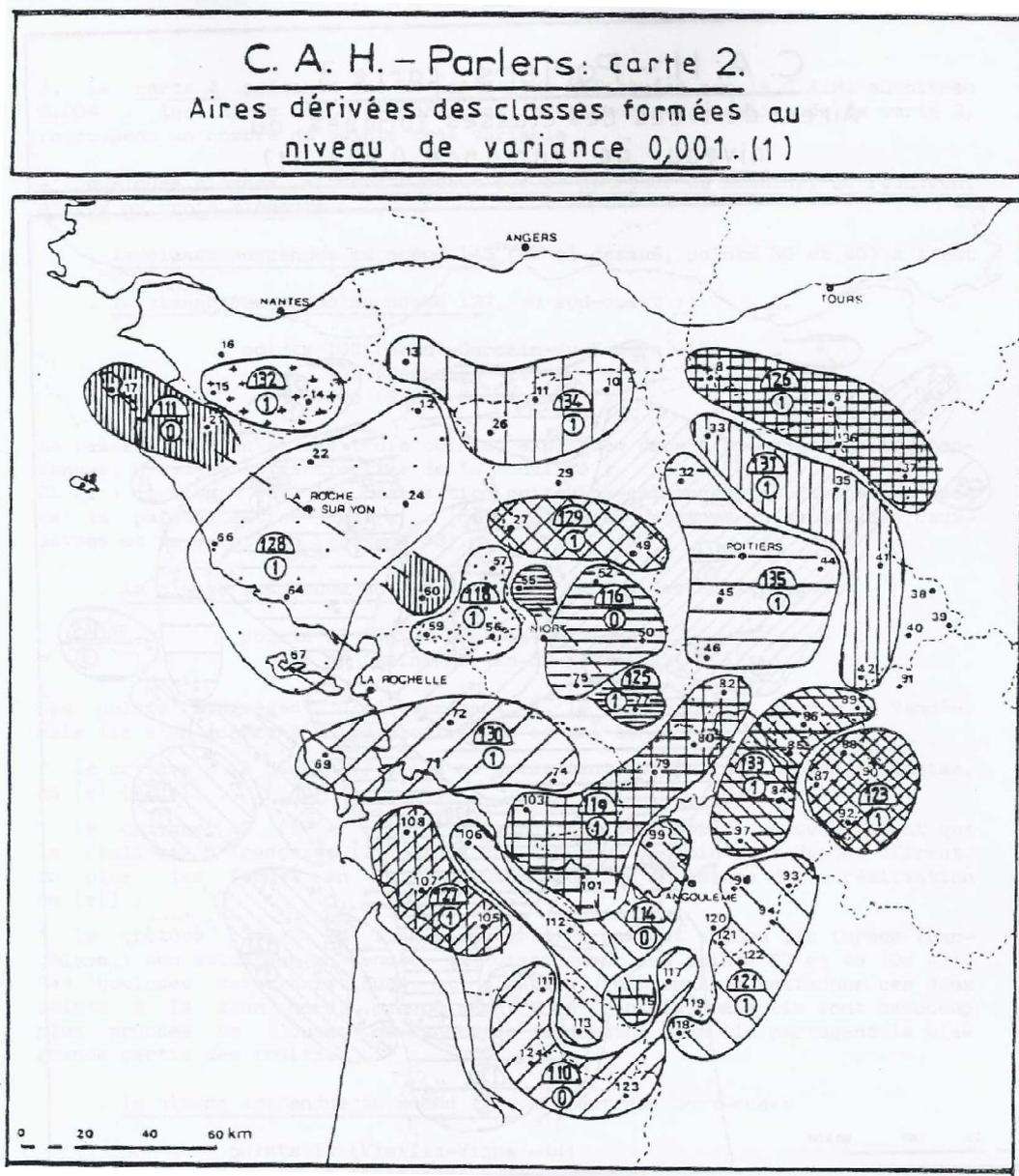


La CAH ou Classification Ascendante Hiérarchique, elle, est une arborescence similaire à ce qui se fait en biologie évolutive avec la cladistique. Les algorithmes utilisés sont de deux types (Goebl ou Levenshtein) suivant les données traitées et la manière de les traiter.

Dans tous les cas, un pourcentage de distance/similarité entre phonèmes ou lexèmes est calculé et on associe dans l'arborescence les réponses aux pourcentages de similarité les

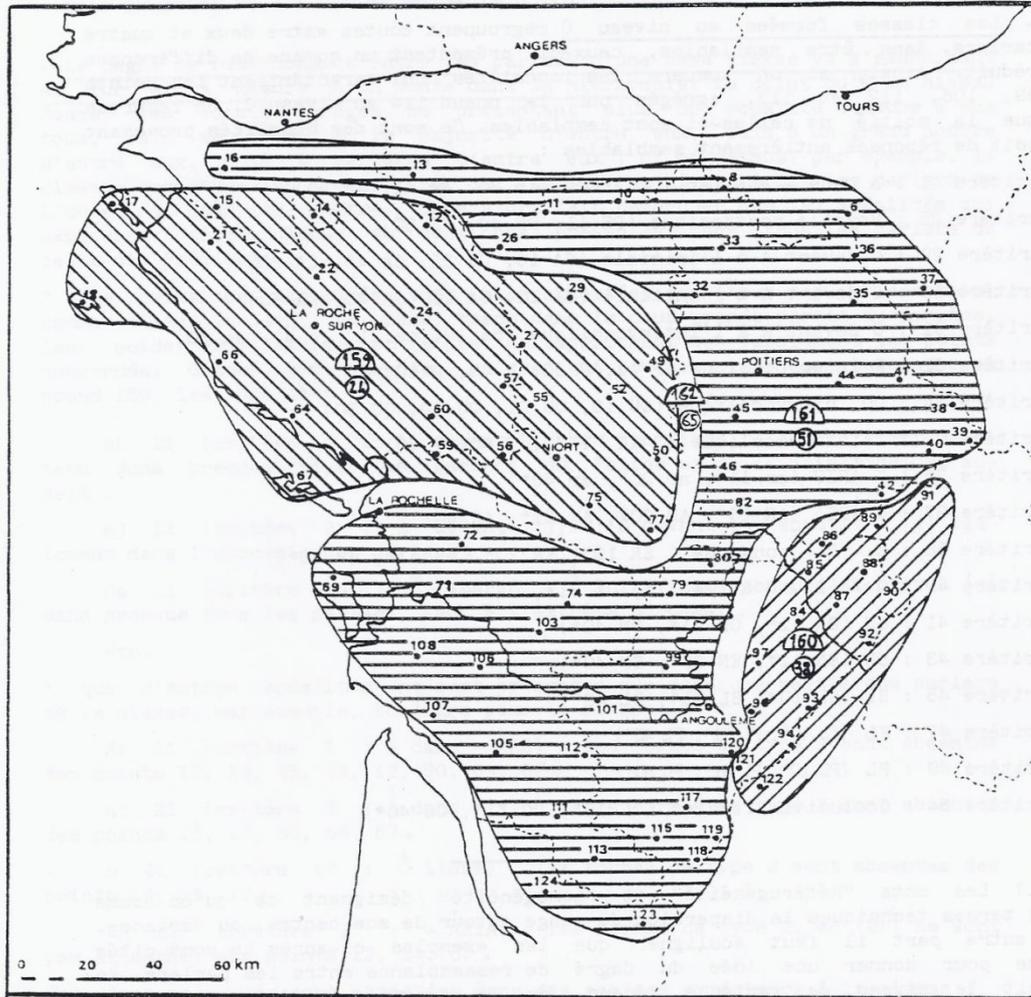
plus élevés, puis ceux avec un pourcentage un peu moins fort, puis encore un peu moins, jusqu'aux réponses plus éloignées qui ont les pourcentages de similarité les plus faibles.

On construit ensuite les cartes de CAH en acceptant une certaine variance. Si la variance est faible (voir exemple avec la carte de CAH 2 présentée ci-dessous), on associe avec un même figuré seulement les réponses les plus similaires, alors que si la variance est élevée (voire exemple avec la carte de CAH 6 présentée ci-après), on associe sur la carte des réponses un peu moins proches avec un même figuré.



### C. A. H. – Parlers: carte 6.

Aires dérivées des classes formées aux  
niveaux de variance 0,051 et 0,065 (1)



Lorsqu'elles sont cumulatives de quelques traits très caractéristiques ou de CAH avec une variance élevée, ces cartes permettent de mieux distinguer des dialectes dans leur ensemble (voir carte de CAH 6 ci-dessus). Dans notre région, on en distingue, hors Ch. oc., deux principaux (voir analyse dans la conclusion ci-après)

Si on cumule plus largement des traits linguistiques ou la variance est plus basse, on arrive à distinguer plutôt des parlers locaux (voir carte cumulative 12 ci-dessus). Dans notre région, on peut ainsi distinguer une dizaine de parlers locaux différents (voir analyse dans la conclusion ci-après).

Enfin si on prend en compte une majorité de traits pour les cumuler ou si la variance de CAH acceptée est très restreinte, ce sont des noyaux linguistiques qui peuvent alors émerger. Ces noyaux linguistiques, encore plus localisés que les parlers, correspondent quasiment à chaque fois à un foyer principal tel qu'une ville, et à sa zone périphérique d'influence, comme l'a établi dans sa théorie des noyaux linguistiques, J.L. Fossat, le propre Directeur de thèse de Liliane Jaguenau. Cette dernière fait justement très bien ressortir ces parlers locaux, voire noyaux linguistiques, dans ces cartes cumulatives et cartes de CAH à faible variance (voir CAH carte 2 ci-dessus).

# *Conclusion:*

A la fin du XIXe siècle, les travaux qui ont en tout premier lieu étudié les rapports entre poitevin-saintongeais et occitan, ont tenté d'abord d'en définir la limite commune (Bringuier, de Tourtoulon 1876). Ils ont permis d'en dessiner les contours globalement, mais insuffisamment, en se basant seulement sur 6 critères pour apprécier les rapports entre ces deux langues. Les travaux qui ont suivi, qui se sont plus intéressés à la zone de transition, que l'on appelle le Croissant marchois (notamment ceux de Rousselot en 1892, mais aussi Ronjat en 1913), ont permis de mieux comprendre les traits mélangés de chacune des deux langues, mais pas encore la totalité des traits caractérisant chacune d'elle et donc leurs éventuels rapports.

Il faut attendre véritablement le second quart du XXe siècle pour que des travaux (Terracher 1926 ; Pignon 1960 ; Bonnaud 1972 ; Jagueneau 1987) étudient chaque langue, occitan, notamment de dialecte limousin, et poitevin-saintongeais ainsi que les correspondances qui pouvaient par conséquent en émerger. Alors, l'ensemble des traits morphologiques, phonétiques, lexicaux, et de leurs liens de correspondance ou, à défaut, de divergence, a permis d'arriver à des conclusions très intéressantes.

Tout d'abord, lorsqu'on cumule un maximum de ces traits, et lorsqu'on ajoute les réalisations spécifiques de certaines localités (comme dans les traits phonétiques 52 à 62 développés précédemment), et les combine avec leur répartition géographique, côté Poitou et Saintonge, on finit par obtenir des ensembles assez petits, des poches linguistiques, où se définissent au moins une dizaine de parlers locaux différents. Bonnaud établit quant à lui que les correspondances phonétiques de ces parlers avec l'occitan sont diverses si on regarde dans le détail les traits de chacun (Bonnaud 1981). Il affirme alors qu'on peut les classer phonologiquement selon l'ordre suivant, du plus proche de l'occitan au plus éloigné :

Niortais (et sud Deux-Sèvres en général) + Bordure angoumoisine et poitevine du domaine occitan > Vendée > Saintonge > Aunis et Haut-Poitou.

Si on se concentre sur moins de traits, on peut faire émerger alors deux dialectes, poitevin et saintongeais, qui apparaissent distinctement. En effet, ces deux variantes du poitevin-saintongeais ne regroupent pas toujours les mêmes traits (comme dans les traits 35 à 51 développés précédemment) ; paradoxalement, le poitevin rassemble parfois plus de traits phonétiques de l'occitan - au niveau des voyelles en tout cas, à l'image du caractéristique [a] des infinitifs du premier groupe présent en Poitou, passé inaperçu aux yeux de Tourtoulon et Bringuier car loin de la limite oc-oïl et justement de la Saintonge - que le saintongeais, qui lui rassemble visiblement plus de traits lexicaux et morphologiques, avec quand même aussi des traits phonétiques occitans, notamment ceux liés aux consonnes intervocaliques.

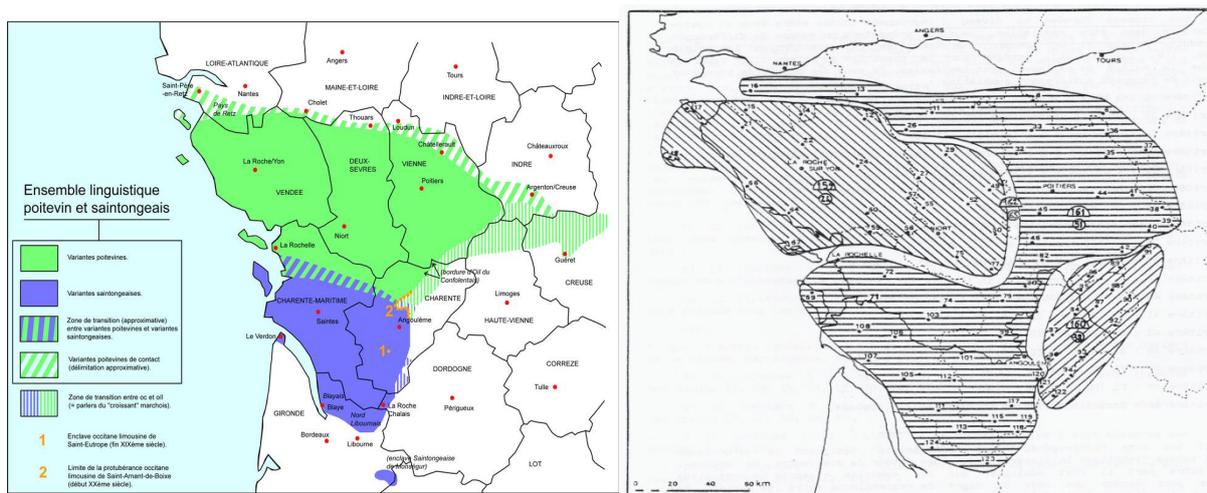
Bonnaud explique ce retard étonnant du saintongeais dans le domaine phonologique, bien que géographiquement plus au sud et entouré du gascon et du limousin, et bien qu'on observe le contraire dans le lexique et en morphologie. Pour lui, en effet, le saintongeais s'est certainement constitué plus tardivement en raison de sa résistance plus longue, mais à une époque où le français devenait omniprésent et comportait des traits devenus très différents de l'occitan ; voilà pourquoi paradoxalement, le saintongeais a plus pris la marque du français avec des traits phonétiques éloignés de l'occitan (au niveau vocalique du moins). Les bas et moyen poitevins, eux, constitués dès la fin du Moyen-Âge sur une base occitane, mais avec des parlers d'oïl limitrophes (peut-être angevin et tourangeau) pas encore à l'époque trop éloignés phonétiquement, ont donc gardé des traits similaires à l'occitan en plus grand nombre.

Jagueneau établit aussi que le Haut-Poitou est tout de même plus souvent associé à la Saintonge d'un point de vue phonétique (voir carte de CAH n°6 présentée p96 ou sa réduction p100 ci-après), et comme nous l'avons vu précédemment, dans une certaine mesure, au niveau lexical (voir carte p87, chapitre 2.D) ; il a donc un statut particulier par rapport au reste du Poitou.

De plus, pour elle, la raison de ces différences phonologiques entre saintongeais et poitevin est plus géophysique qu'historique ; en effet, il y a de façon remarquable une correspondance entre les aires linguistiques des deux dialectes et les aires géographiques et géologiques. L'explication de la répartition entre ces deux dialectes serait donc peut-être plus liée à la topographie et les activités paysannes qu'à l'histoire elle-même des influences

sur ces variantes linguistiques. Ainsi le dialecte poitevin est lié aux zones de bocage des Deux-Sèvres et de Vendée sur le Massif Armorican granitique, alors que le dialecte saintongeais s'est établi sur les zones calcaires de la frange nord du Bassin Aquitain ; le Haut-Poitou s'installe, lui, avec son dialecte intermédiaire sur le seuil du Poitou et l'occitan à partir de la Charente occitane sur les terres granitiques du Massif Central et les grands massifs des feuillardiers. Il est vrai que la correspondance est totale.

En tout cas, dans ces travaux, on ne retrouve pas les mêmes limites dialectales souvent publiées dans les ouvrages destinés au grand public, notamment par Nowak, établies le plus souvent à partir des travaux de morphologie plus anciens, comme dans la carte ci-dessous, déjà présentée dans le chapitre 1.A (Nowak 2010, p4-5). On voit bien dans cette juxtaposition avec la réduction de la carte de CAH n°6 de Jagueneau que les limites entre saintongeais et bas/moyen-poitevin se correspondent globalement, mais le Haut Poitou n'est pas traité de la même façon. En effet, il est très probablement plus proche du bas/moyen poitevin et du français d'un point de vue morphologique ; au contraire, comme nous venons de le rappeler, pour le lexique, il est plus proche du saintongeais et donc plus proche de l'occitan, et pour les traits phonétiques, il est plus proche du français que ne l'est le reste du Poitou. Il serait donc certainement intéressant de mieux faire figurer cette spécificité et ce « troisième » dialecte relativement intermédiaire par rapport aux deux autres.



Enfin, si on prend en considération quelques traits bien précis (notamment les traits phonétiques de 25 à 34 étudiés au chapitre 2.C et une part du vocabulaire), on obtient un

ensemble assez unifié, limité notamment par deux zones : l'extrême nord du Poitou, sud Anjou et sud Touraine définissent la limite nord avec les autres langues d'oïl ; le sud du Pays gabaye et la Charente occitane définissant la limite est et sud avec le domaine occitan.

Cependant, l'utilisation de ces traits propres au poitevin-saintongeais qu'ils soient en opposition à l'occitan et au français, ou intermédiaires entre français et occitan, n'est pas opportune pour notre étude, car même s'ils permettent d'édifier un ensemble linguistique cohérent entre Loire et Garonne et de montrer une part de particularités linguistiques qui lui sont totalement propres comme à toute langue, ils ne permettent pas de connaître les liens qui unissent le poitevin-saintongeais à son origine occitane. De même les traits communs à tous ne sont pas intéressants ici (ex : les l latins intravocaliques devenus u comme dans chaud-chaud-chaud, taupa-tàupe-taupe, ou le vocabulaire commun à toutes les langues latines) car ils apportent difficilement des conclusions claires.

Par contre, ce sont les points de ressemblances avec le limousin (notamment les traits phonétiques 8 à 24 étudiés au chapitre 2.C) qui constituent des critères particulièrement intéressants à scruter dans le poitevin-saintongeais pour mettre en lumière la part de patrimoine occitan dans cette langue dite d'oïl. A l'opposé, les points de divergence entre occitan et poitevin-saintongeais/français (notamment les traits 1 à 7 étudiés au chapitre 2.C) constituent aussi des critères intéressants pour connaître la part réelle d'origine d'oïl dans le poitevin-saintongeais.

De façon générale, Bonnaud parle d'une grande majorité de traits phonétiques similaires à l'occitan. Au regard des travaux de Pignon et Jagueneau, on pourrait remettre en cause ce terme de « majorité », mais en tout cas, on relève un nombre bien plus important de traits proches de l'occitan (notamment 16 traits phonétiques sur les 62 étudiés au chapitre 2.C) que de traits proches du français (notamment 7 traits phonétiques sur les 62 étudiés au chapitre 2.C). La proximité du poitevin-saintongeais avec l'occitan est donc forte est peut-être même plus qu'avec le français.

Guylaine Brun-Trigaud résume le Croissant, cette région de contact oc/oïl limitrophe du Poitou, de la Saintonge et du Limousin, en disant (Brun-Trigaud 1992) : « il semble (...) qu'aucun trait linguistique ne lui soit propre contrairement au franco-provençal. Cependant

les parlars du Croissant offrent les caractéristiques communes d'assembler un consonantisme occitan à un vocalisme français ».

Pour faire un parallèle avec cette citation, appliquée au poitevin-saintongeais, on pourrait dire en somme que le parlanjhe possède un certain nombre de traits qui lui sont propres. Parmi ceux qui au contraire sont communs aux langues limitrophes, on comprend qu'on a ici une langue qui associe plus une majorité de traits occitans à une minorité de traits d'oïl. Il s'agirait en fait de gallo-roman donnant une impression septentrionale car prononcé d'une façon apparemment septentrionale (renforcée par la prosodie très proche de celle du français, avec un accent tonique très réduit par exemple, et des traits phonétiques comme les remplacements des a finaux par des schwas) mais qui serait en réalité essentiellement méridional (renforcé par certains traits phonétiques comme la conservation des [u], b, consonnes intervocaliques ou certaines diphthongues, mais aussi la morphologie et le lexique très proches de l'occitan limousin). En pendant de ce qui peut exister à l'est du domaine gallo-roman avec le franco-provençal, certains auteurs vont jusqu'à parler alors, pour le parlanjhe ou poitevin-saintongeais, de « franco-occitan ». Sans pouvoir aller jusque là, on peut au moins assurément, pour le qualifier, parler de « langue d'oïl la plus méridionale ».

Il reste en effet pour l'instant trop de zones d'ombre et toutes les correspondances n'ont pas encore été établies ou même recherchées. Et de nombreux travaux, qu'ils soient effectués à partir d'une méthode classique ou d'une méthode dialectométrique, sont donc encore à envisager. Nous avons vu ainsi, à l'image de certains traits phonétiques pas assez étayés (par exemple, ceux étudiés par Bonnaud), que ce domaine mérite une investigation plus poussée, tout comme celui du lexique qui a été encore très peu étudié. De même, pour des raisons de rareté des textes historiques, le saintongeais a été moins sujet d'étude que le poitevin et pourtant ses correspondances sont nombreuses avec l'occitan. De manière générale, il serait intéressant d'estimer le plus précisément possible cette part d'origine occitane à partir de l'étude des phonèmes et des lexèmes, pour le dialecte poitevin, le saintongeais mais aussi dans le haut-poitevin. Enfin, il serait même instructif d'apprécier cette part occitane en poitevin-saintongeais à des époques différentes pour évaluer son évolution suivant ce prisme, l'influence du français sur cet idiome, et l'importance des échanges avec l'occitan qui ont dû perdurer jusqu'à nos jours.

# *Remerciements/ Mercejaments*

Voudriái tot especialament mercejar aici :

. Patric Sauzet per m'aver incitar a venir a l'universitat de Tolosa 2, e  
aitau descobrir 'na esquipa d'occitan fantastica e per aver pres dau temps per  
responder a mos tant nombroses mails,

. Maria-Anna Chateaufeynaud per m'aver sostener dempuei la debuta  
dins la mia desmarcha e aitalu m'aver tornat metre lo pé a l'estrier,

. Guilena Brun-Trigaud per aver pres dau temps per mielh m'explicar la  
dialectometria e m'aver encoratjat dins ma desmarcha.

# *Bibliographie / Bibliografia*

Bonnaud Pierre, 1972, « Correspondances phonétiques morphologiques et lexicales entre le poitevin-saintongeais et l'occitan » in *Lemouzi, Réalités régionales en collaboration avec la Société Folklorique du Centre-Ouest*, n°43 bis, Tulle, p 98-142

Bonnaud Pierre, 1981, *Terres et langages, Peuples et régions, Atlas et annexes (II)*, Editions Auvernhà Tarà d'Oc, Clermont-Ferrand

Bringuier Octavien, Tourtoulon Charles De, 1876, *Dossier sur la mission en France ayant pour but d'étudier la limite entre la langue d'oc et la langue d'oïl*, Archives Nationales, Paris

Brun-Trigaud G., 1992, « Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du croissant : corpus et témoins », *Langue française*, Volume 93, Numéro 1, p. 23-52

Courouau Jean-François, 2008, *Moun lengatge bèl*, Droz, Genève

Fénié Benedicte et J.J., 2003, *Toponymie nord-occitane, Périgord, Limousin, Auvergne, Vivarais, Dauphiné*, Sud-Ouest Université - Editions Sud-Ouest, Bordeaux

Gautier Michel, 1996, *Grammaire du poitevin-saintongeais*, Geste Editions, Mougou

Jagueneau L., 1987, *Structuration de l'espace linguistique entre Loire et Gironde : analyse dialectométrique des données phonétiques de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest*, Thèse pour le doctorat d'Etat, Toulouse Le Mirail

Jagueneau L., 1993, « Limites lexicales en Charente », communication présentée au Troisième Colloque d'Ethnologie et de Dialectologie du Centre-Ouest (Saintes, octobre 1991) in *Aguaine, Revue de la Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest*, Niort, n°176, p201-205

Jagueneau L, 2001, « L'occitan de Charente : principaux traits linguistiques » in *La Lengua d'Aur, L'occitan patrimoine linguistique de Poitou-Charentes*, *Conversa occitana en Charanta*, Angoulême, p25-39

Lachaise Bernard (éd.), 2000, *Histoire du Périgord*, Editions Fanlac, Périgueux

Lafont Robert, 2004, *Eléments de phonétique de l'occitan*, Editions Vent Terral, Valence d'Albigeois

Lavalade Yves, 1991, *Le limousin dialecte occitan*, La Clau lemosina, Lemòtges

Lavalade Yves, 2010, *Dictionnaire français/occitan*, IEO dau Lemosin, Lemòtges

Leveque Joan-Loís, 2008, *Perigòrd, terra occitana - Périgord, terre occitane*, Novelum - IEO Perigòrd, Périgueux

Marrou Henri-Irénée, 1971, *Les troubadours*, Editions du Seuil, Paris

Mayer Paul, 1889, « La langue romane du Midi de la France et ses différents noms » in *Annales du Midi, Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome I, n°1, p1-15

Morillon Claude, 2009, *Charente*, Editions Bonneton, Paris

Nowak Eric, 2010, *Histoire et Géographie des parlers poitevins et saintongeais*, Editions des Régionalismes - PyrÉMonde, Monein

Pagnoux Roger, 2005, *Glossari Lemosin, Contribucion a l'estudi de la lenga lemosina*, IEO Lemosin - Terra d'òc, Charreç

Pignon J., 1960, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, Thèse pour le doctorat d'Etat Paris

Poujade Patrici, 1996, *Los vèrbs conjugats, Memento verbal de l'occitan*, IEO d'Arièja, Pàmias

Rousselot J.P., 1891, *Modifications phonétiques du langage dans le patois d'une famille de Cellesfrouin*, Thèse pour le doctorat d'Etat, Paris

Roux Jean, Lévêque J.L., 2011, *Précis de conjugaison occitane, dialecte limousin*, Novelum - IEO Perigòrd, Périgueux

Stéphane Bernard, 2013, *Le parler du Périgord*, Editions Bonneton, Paris

Terracher Adolphe-Louis, 1926, *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois*, Thèse pour le doctorat d'Etat, Paris

Tintou Michel, 1983, *Lemouzi, Grammaire limousine*, n°85 bis, Tulle

Et je souligne la grande aide apportée par l'ensemble des dictionnaires et lexiques en français, latin, occitan, poitevin-saintongeais et italien suivants :

Braç Mirelha (éd.), 1996, *Lexic elementari, occitan - francés / français - occitan*, IEO, Tolosa

Decahors E., 1989, *Dictionnaire Français-Latin*, Editions Hatier, Paris

Gabriel A., 1979, *Dictionnaire Latin-Français*, Editions Hatier, Paris

G. (éd.), 2008, *Dictionnaire Italien*, Editions Larrousse, Paris

Picci Pivetea Vianney, 1996, *Dictionnaire du Poitevin Saintongeais*, Geste Editions, Mougou

Robert Paul, 1994, *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française*, Dictionnaires Le Robert Editions, Paris

Annexe I : Propos relevés par l'abbé Rousselot auprès d'un paysan de Cellefrouin (Rousselot 1891, p355-357) :

Lus Lops garous

Eus vòlan dire que quò n'a pas de lops garols. Pertant i ai suven entendut dire á defunt mon oncl', lu frair de mon pauvr' pair, qu'eu ne'n avi' vut un un' fetz.

Eu avi' passat la velhad' au Templ', chas l'vieu Berisse defunt. L'temps ne dur' pas tant qu'òm s'amus'. Quò ati ben pas luèn de mi'nuèch quand eu songit a se'n 'nar.

« - Ah ! Mon pauvr' Garnau, ne te'n vas pas, tu auriás peur », que li dissit Cotilhan (son v'rai nom eti Botin).

- Sacre mil' nom d'un fotre ? Es-quò te que me feràs peur ? ...

E eu se'n anguit. Tant qu'eu f'it dins lo chamin dau potz, dejós un grand nogièr, eu sentit quauqu' chaus' que li sautit sus las doas espa'las.

« - Ah ! Quò es te, jòli garçon, qu'es 'qui ? Se tu r'ven', gar'a te !

L'autre s'en anguit en ri'ent. Eu contunhit son chamin jusc'au potz de Chas Verinan. Eu passit dejós un nogièr enquèr' ; e l'autre li r'sautit.

« - Ah ! Mon gars ! Te ve'qui per lu dosesme còp. Si tu zi r'torne, i te prome' que tu zo pai'ràs.

Tant qu'eu arrivit entre Chas-Verinan e la Chapèla, a l'endrech d'un p'tit chamin que descendav' dau bòsc : « - Ah ! Quò serà ben per 'qui que tu vendràs, mon lèbre ! E i te pinç'ràs. Se i pò' te prendre dins mas tenalhas, tu ne'n sortiràs pas, ten ! » Eu s'agro'it coma se eu aviá agut envi' de far quauqu' chaus'.

L'autre dissit : « - Lu vesi 'qui agro'at. Eu aurà ben peur queu còp. »

Mas eu se tenav' sus sas gardas : eu avi' sas doas mans de chasque costat de sas espa'las, com' quò ; e eu l'empunhit per las doas pautas de d'vent... »

« - Ah mon pauvr' Garnau, lach'me don', la graç' que i te demand'.

- Ah ! Oha, ten ! I te lach'rai. Atend un p'tit nau. Quò i a ava, a la Chapèl', de la clàrtat ; ten ! Ves'-tu ? Eus ne son pas enquèr' co'chats. I va' t'i pòrtar, e n've'ràm com' t'es jòli garçon.

- Ah ! Mon pauvr' Garnau, per l'amor dau bon Diu, lach' me.

- Non, non ! Quò es inutil ! »

Eu voguit ben gigonhar un p'tit ; mas eu se sentit mai sarrat, e eu ne bo'git pus.

Tant qu'eus f'iren a la pòrt' : « - Allons, ài' pi'tat de me. Fa'-me don' sortir sorment un' got' de sang, tu me rendràs bien serviç'.

« - Ò n'es pas 'qui a dire. Quò fau qu'i te ves' »

Eu rentr' e l'port' a la chandèl'. Abernoncio !

Com' quò ati vilan ! Eus ne savián pas ce qu'ò semblav'. Eu lo gitit per terr'. Quò semblav' ad un' best'.

Eu se desplegit tot sòu. E eu l'coneguit, e eu dissit : « I me soi pas trompat. Quò es ben te. »

Quò es bien suven que mon pauvr' oncl' me ò a racontat. Mas á present, quò ne pareis pas que quò ài' de lops garous. I ne sa'e pas perquè.

## Annexe II : Traduction :

### Les loups garous

[On préfère] dire qu'il n'y a pas de loups-garous. Pourtant j'ai souvent entendu [de mon] défunt [...] oncle, le frère de mon pauvre père, qu'il en avait vu un une fois.

Il avait passé la veillée au Temple, chez le vieux Bérisset défunt. Le temps ne dure pas [...] pendant qu'on s'amuse. C'était pas bien loin de minuit quand il songea à s'en aller.

« - Ah ! Mon pauvre Garnaud, ne t'en va pas, tu aurais peur », [...] lui dit [...] Coutillaud [...].

- Sacré mille nom d'un foutre ! Est-ce toi qui me feras peur ?... »

Et il s'en alla. [Alors] qu'il fut [sur] le chemin du puits [sous] un grand noyer, il sentit quelque chose qui lui sauta sur les deux épaules.

« - Ah ! C'est toi, joli garçon, qui es ici ; si tu reviens, gare à toi ! »

L'autre s'en alla en riant. Il continua son chemin jusqu'au puits de Chez-Vérinaud. Il passa sous un noyer encore ; et l'autre lui ressauta [dessus].

« - Ah ! Mon gars ! Te voici pour [la] deuxième [fois] ; si tu y retournes, je te promets que tu le paieras. »

[Alors] qu'il arriva entre Chez-Verinaud et La Chapelle, au droit d'un petit chemin qui descendait du bois : « - Ah ! Ce sera bien ici que tu viendras mon lièvre ! Et je te pincerai. Si je puis te prendre dans mes tenailles, tu n'en sortiras pas, tiens ! » Il s'accroupit, comme s'il avait eu envie de faire quelque chose.

L'autre dit : « - Je le vois ici accroupi. Il aura bien peur cette fois. »

Mais il se tenait sur ses gardes : il avait ses deux mains de chaque côté de ses épaules, comme ça ; et il l'empoigna par les deux pattes de devant.

« - Ah ! Mon pauvre Garnaud, lâche-moi donc, la grâce que je te demande.

- Ah ! Oui, tiens ! Je te lâcherai. Attends un peu. [Il] y a là bas, à la Chapelle, de la clarté ; tiens vois-tu ? Ils ne sont pas encore couchés. Je vais t'y porter, et nous verrons comme tu es joli garçon.

- Ah ! Mon pauvre Garnaud, pour l'amour du bon Dieu, lâche-moi.

- Non, non ! C'est inutile. »

Il voulut bien [se débattre] un peu ; mais il se sentit [...] plus serré, et il ne bougea plus.

[Alors] qu'ils furent à la porte : « - Alors, aie pitié de moi. Fais-moi donc sortir seulement une goutte de sang, tu me rendras bien service.

- Cela n'est pas à dire ici. Il faut que je te voie. »

Il rentre et le porte à la chandelle. Dégoût !

Comme ça était vilain ! Ils ne savaient pas ce que ça semblait. Il le jeta par terre. [Il] ressemblait à une bête.

Il se [redressa] tout seul. [Alors] il le reconnut, et il dit : « - Je me suis pas trompé, c'est bien toi. »

C'est bien souvent que mon pauvre oncle me l'a raconté. Mais à présent, ça ne [...] paraît pas qu'[il y] ait [des] loups garous. Je ne sais pas pourquoi.